

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE | 2014-2015



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014-2015



SOITEC

Société anonyme au capital de 23 132 418,40 euros

Parc Technologique des Fontaines

Chemin des Franques

38190 Bernin – France

384 711 909 RCS Grenoble



La présente Actualisation du Document de Référence et Rapport financier annuel 2014-2015 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 7 mars 2016, conformément à l'article 212-13 IV de son règlement général. Elle complète le Document de Référence et Rapport financier annuel 2014-2015 de Soitec, déposé auprès de l'AMF le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires de la présente Actualisation du Document de Référence sont disponibles sans frais auprès de :

- Soitec – Parc Technologique des Fontaines – Chemin des Franques, 38190 Bernin – France ;
- sur le site internet de Soitec (www.soitec.com) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Sommaire

La numérotation des paragraphes ci-dessous correspond au schéma tel que défini dans l'Annexe I du Règlement CE N° 809/2004 du 29 avril 2004.

1. PERSONNES RESPONSABLES	5	9.4. SEGMENT ÉNERGIE SOLAIRE	13
1.1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	5	9.5. MARGE BRUTE	13
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	5	9.6. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	13
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	5	9.7. CHARGES D'EXPLOITATION	13
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	6	9.8. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	14
4. FACTEURS DE RISQUE	7	9.9. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	14
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	8	9.10. RÉSULTAT FINANCIER	14
6.1. EN 2015, LE GROUPE SE RECENTRE SUR SON CŒUR DE MÉTIER	8	9.11. RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	14
6.2. PRINCIPAUX MARCHÉS	9	9.12. RÉSULTAT ET IMPÔTS	15
6.3. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS	9	9.13. BILAN	15
7. ORGANIGRAMME	10	9.14. TRÉSORERIE ET FINANCEMENT	17
7.1. LE GROUPE	10	9.15. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE GESTION DE TRÉSORERIE	17
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	11	10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	17
9.1. SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE	11	10.1. CAPITAUX DU GROUPE À COURT ET MOYEN TERMES	17
9.2. SEGMENT ÉLECTRONIQUE	12	10.2. SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE	17
9.3. SEGMENT AUTRES ACTIVITÉS	12	10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE	17
		10.4. RESTRICTIONS À L'UTILISATION DES CAPITAUX	18
		10.5. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES	18

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	19	18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	24
12.1. CHIFFRES D'AFFAIRES POUR LE 3E TRIMESTRE ET SUR 9 MOIS DE L'EXERCICE 2015-2016	19	18.1. ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ AU 29 FÉVRIER 2016	24
12.2. OBJECTIF CONCERNANT L'EXERCICE 2015-2016	19	20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	25
12.3. OBJECTIFS ET TENDANCES CONCERNANT LES EXERCICES 2016-2017 ET SUIVANTS	19	20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	25
13. PRÉVISIONS CONCERNANT L'ACTIVITÉ ÉLECTRONIQUE POUR L'EXERCICE 2015-2016	19	20.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 SEPTEMBRE 2015	25
13.1. HYPOTHÈSES	19	20.4. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	42
13.2. PRÉVISIONS CONCERNANT LE TAUX DE MARGE D'EBITDA DE L'ACTIVITÉ ELECTRONIQUE	19	20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	42
13.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PRÉVISIONS DE TAUX DE MARGE D'EBITDA PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIVES À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016	20	20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 2015	42
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE	21	21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	46
14.1. INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	21	21.1. CAPITAL SOCIAL	46
14.2. CONFLITS D'INTÉRÊT AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	22	22. CONTRATS IMPORTANTS	49
14.3. ÉVOLUTION À VENIR DE LA GOUVERNANCE À L'OCCASION DES OPÉRATIONS D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL ANNONCÉES LE 10 FÉVRIER 2016	22	24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	49
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	23	24.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ	49
16.1. MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS	23	24.2. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET AUTRES PUBLICATIONS	50
16.2. CONTRATS DE SERVICE PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES À TERME	23	30. TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE	51
16.3. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23		

REMARQUES GÉNÉRALES

La présente Actualisation a pour objet de mettre à jour le Document de Référence et Rapport financier annuel de Soitec pour l'exercice clos le 31 mars 2015, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 (le « Document de Référence 2014-2015 »).

Dans la présente Actualisation, les expressions « Soitec » ou la « Société » désignent la société Soitec. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble des sociétés entrant dans son périmètre de consolidation.

Les renseignements fournis dans le Document de Référence 2014-2015 mis en ligne sur le site de la Société demeurent valables et sont complétés par les développements figurant ci-après. Par souci de clarté, la numérotation des chapitres du Document de Référence modifiés par la présente Actualisation, a été conservée.

La présente Actualisation contient des indications sur les objectifs du Groupe ainsi que des déclarations prospectives concernant notamment ses projets en cours ou futurs. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « avoir l'intention de », « souhaiter », « envisager de », « anticiper », « devoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont susceptibles d'être affectées par des risques connus ou inconnus, et d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes et d'autres facteurs liés notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Les informations prospectives mentionnées dans la présente Actualisation sont données uniquement à la date des présentes. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait, le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans la présente Actualisation afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans la présente Actualisation, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

La présente Actualisation contient des informations sur les marchés du Groupe et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille de ses marchés. Sauf indication contraire, ces informations sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Les estimations du Groupe sont fondées sur des informations obtenues auprès de clients, fournisseurs, organisations professionnelles et autres intervenants des marchés au sein desquels le Groupe opère. Bien que le Groupe considère que ces estimations sont pertinentes à la date de la présente Actualisation, il ne peut garantir l'exhaustivité ou l'exactitude des données sur lesquelles ces estimations sont fondées, ou que ses concurrents retiennent les mêmes définitions des marchés sur lesquels ils opèrent.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au Chapitre 4 du Document de Référence 2014-2015, ainsi qu'à la page 7 de la présente Actualisation, avant de prendre une décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe à la date du Prospectus, pourraient également avoir un effet défavorable.

L'information faisant l'objet de la présente Actualisation permet de rétablir, en tous points significatifs et en tant que de besoin, l'égalité d'accès entre les différents actionnaires et investisseurs à l'information relative au Groupe.

1. Personnes responsables

1.1. Responsable de l'actualisation du document de référence

Monsieur Paul Boudre, Président-Directeur Général.

1.2. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation du Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de cette actualisation.

Les informations financières historiques et prévisionnelles présentées dans le Prospectus ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux.

Le rapport sur les comptes consolidés semestriels condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2015 figurant en page 41 de la présente Actualisation contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4. des états financiers consolidés semestriels qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe ».

Le rapport sur les comptes consolidés au 31 mars 2015 figure en page 116 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 et contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.1 aux états financiers consolidés qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe ainsi que les modalités de refinancement figurant dans le protocole de conciliation homologué auxquelles viennent s'ajouter les mesures supplémentaires mentionnées dans la note 5.6. sur les événements postérieurs à la clôture ».

Le rapport sur les comptes consolidés au 31 mars 2014 figure en page 120 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 et contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4.7. aux états financiers consolidés qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe ».

Le 7 mars 2016

Paul Boudre

Président-Directeur Général

2. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Muraz Pavillet représenté par Monsieur Christian Muraz
3, Chemin du Vieux Chêne – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992 ;
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Nicolas Brunetaud
63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Commissaires aux comptes titulaires suppléants

René-Charles Perrot
65, boulevard des Alpes – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992 ;
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Yves Nicolas
63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

3. Informations financières sélectionnées

3. Informations financières sélectionnées

Ce chapitre présente les informations financières sélectionnées pour le premier semestre de l'exercice 2015-2016 et pour les exercices clos les 31 mars 2015, 31 mars 2014 et 31 mars 2013.

Les états financiers consolidés clos les 31 mars 2015, 31 mars 2014 et 31 mars 2013 ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes de la Société.

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2015 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes de la Société.

Au 30 septembre 2015, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'inscrit à 110,8 millions d'euros, en progression de 56,6 % par rapport aux six premiers mois de l'exercice précédent (croissance de 30 % à taux de change constant). Le résultat opérationnel courant au titre du premier semestre de l'exercice en cours est un produit de 3,0 millions d'euros contre une perte de 25 millions d'euros au 30 septembre 2014. Le résultat net (part du Groupe) au 30 septembre 2015 ressort en perte de 42,5 millions d'euros contre une perte de 82,4 millions d'euros au 30 septembre 2014.

Le flux de trésorerie d'exploitation ressort positif à 1,1 million d'euros au 30 septembre 2015, contre 24,6 millions d'euros au 30 septembre 2014.

Au 30 septembre 2015, la trésorerie disponible se montait à 71,1 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros à fin mars 2015. La dette financière nette est quasiment stable et s'établit à 146,2 millions d'euros contre 145,4 millions d'euros au 31 mars 2015.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2013
Ventes	111	71	223	247	263
Marge brute	27	4	(31)	(56)	(16)
Résultat opérationnel courant	3	(25)	(126)	(137)	(123)
Résultat opérationnel	(2)	(27)	(277)	(220)	(197)
Résultat net des activités abandonnées*	(24)	(46)			
Résultat net (part du Groupe)	(43)	(82)	(259)	(237)	(209)
Résultat global net dilué par action en euros	(0,18)	(0,43)	(1,23)	(1,45)	(1,70)
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(0,08)</i>				
<i>Dont activités abandonnées</i>	<i>(0,10)</i>				

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie solaire.

Analyse sectorielle

(en millions d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
Ventes :		
Électronique	109	69
Autres activités	2	2
Énergie Solaire	-	-
Total des ventes	111	71
Résultat opérationnel courant		
Électronique	8	(21)
Autres activités	(5)	(5)
Énergie Solaire	-	-
Total du résultat opérationnel courant	3	(25)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », l'analyse sectorielle a été retraitée des activités du segment Énergie solaire.

Bilan

(en millions d'euros)	30 septembre 2015	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71	23	45	130
Actifs circulants	86	167	186	137
Actifs des activités abandonnées	15			
Actifs non circulants	207	204	354	452
Total des actifs	380	394	585	719
Capitaux propres et passifs				
Dettes d'exploitation	95	153	107	132
Passifs des activités abandonnées	45			
Dettes financières	218	173	257	197
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	23	50	221	391
Total des capitaux propres et passifs	380	394	585	719
Position financière nette	(146)	(150)	(212)	(67)

Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	30 septembre 2015	30 septembre 2014	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2013
Flux de trésorerie générés par l'activité	1	25	(0)	(179)	(39)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	25	(15)	(29)	(84)	(115)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	22	(13)	(4)	181	23
Effet de la variation des cours des devises	0	3	11	(4)	1
Variation de la trésorerie nette	48	(1)	(22)	(85)	(130)

4. Facteurs de risque

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe sera confronté au cours des six mois restants de l'exercice 2015-2016 sont ceux identifiés au Chapitre 4 « Facteurs de risque » des pages 7 à 14 du Document de Référence 2014-2015 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587. Nous avons procédé à une revue et actualisé les paragraphes suivants :

4.1.2. Risques opérationnels : risques liés au désengagement du Groupe des métiers de l'énergie solaire

Nous avons annoncé le 19 janvier 2015 la décision prise par le Conseil d'administration le 16 janvier 2015 de recentrer le Groupe sur son cœur de métier et de le désengager de l'activité Énergie Solaire. Le 5 août 2015, nous avons fait part du fait que les négociations avec ConcenSolar en vue de la cession de certains actifs de la Division Solaire (annoncée le 21 mai 2015) et de la poursuite du plan d'arrêt de ces activités ne seraient pas finalisées. Ce plan s'est déroulé conformément à nos anticipations et l'arrêt effectif des activités opérationnelles de la Division (production, R&D, développement de projets) au cours du premier semestre nous a amenés à en présenter les résultats financiers en résultats des activités abandonnées dans les comptes au 30 septembre 2015. Comme nous l'indiquons dans le paragraphe 4.1.2. du Chapitre 4 du Document de Référence 2014-2015, il subsistera certains risques et obligations dérivant des garanties contractuelles spécifiques qui ont été consenties dans le cadre de projets de centrales solaires, constitutifs d'engagements hors bilan. Ces garanties peuvent aller jusqu'à cinq ans sur les matériels en cas de défaut et jusqu'à vingt-cinq ans sur la performance de production d'énergie. En conséquence, Soitec supporte un risque d'indemnisation au titre de ces garanties et devra maintenir une organisation légère en charge de leur suivi et de leur gestion. Le coût prévisionnel de cette organisation pour les dix-huit prochains mois a été provisionné dans les comptes au 30 septembre 2015.

4.2.1. Concurrence et risques technologiques

L'industrie du semi-conducteur est très concurrentielle et marquée par des évolutions technologiques particulièrement rapides.

L'industrie du substrat de silicium permet de répondre aux enjeux liés au marché de l'électronique de grande consommation, qui a pour caractéristiques :

- une consolidation croissante ;
- une forte capacité d'innovation ;
- une réduction des délais de mise sur le marché des nouveaux produits.

La nécessité d'une réduction régulière des coûts de fabrication exerce une forte pression sur les acteurs du secteur.

L'acceptation de la technologie Smart Cut™ par les leaders du silicium dans le cadre de contrats de licence avec la Société est un facteur de réduction du risque de concurrence technologique. Ainsi, le concurrent principal de la Société pour le produit SOI, Shin-Etsu Handotai, est également un sous-licencié qui participe au développement du marché. De même, la résolution au cours de l'exercice 2013-2014 du litige ayant opposé Soitec à la société SunEdison (anciennement MEMC) s'est accompagnée d'un accord de licences croisées

donnant accès à chaque société au portefeuille de brevets concernant les substrats SOI détenus par le cosignataire (communiqué du 26 novembre 2013).

Cependant, l'occurrence de litiges liés à la propriété industrielle reste un facteur de risque pour la Société. Ainsi, comme indiqué dans le communiqué publié le 9 décembre 2015, une enquête a été ouverte par l'U.S. International Trade Commission le 18 septembre 2015 à la suite d'une plainte de la société Silicon Genesis Corp. (SiGen). Cette enquête concerne l'importation et la vente aux États-Unis par Soitec de plaques de silicium sur isolant. À ce jour, l'ITC ne s'est pas prononcée sur le fond.

La Société demeure confiante quant au maintien de sa position concurrentielle et à la compétitivité de sa technologie mais ne peut exclure qu'à long terme cette dernière puisse être affaiblie, avec des conséquences défavorables sur les résultats financiers.

4.2.3. Risques de litiges

La Société est exposée à un risque juridique qui résulte des litiges et procédures décrits au paragraphe 20.8.

4.4.2. Risque de marché : exposition au risque de change

L'essentiel des transactions dans le marché du semi-conducteur est libellé en dollars américains. Ainsi, la quasi-totalité du chiffre d'affaires du segment Électronique est facturée dans cette devise, de même que les achats de silicium qui représentent 40 % des coûts de production. Les autres coûts, correspondant en majorité aux ressources localisées à Bernin, sont principalement libellés en euros. Ne disposant plus que d'un accès très limité aux instruments de couverture du risque de change du fait de la forte restriction des lignes de crédits bancaires résultant de la mise en œuvre d'un plan de refinancement dans le cadre d'une procédure de conciliation, l'exposition de la Société au risque de change transactionnel est accrue. Toute évolution défavorable de la parité dollar/euro a un impact négatif sur les résultats du Groupe publiés en euros dans la mesure où une baisse du chiffre d'affaires n'est pas compensée par une baisse équivalente sur la base de coûts.

4.4.3. Risque de marché : risque de liquidité

Au 30 septembre 2015, le Groupe disposait d'une trésorerie de 71,1 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros au 31 mars 2015, l'amélioration résultant principalement des nouveaux financements mis en place dans le cadre de la procédure de conciliation décrits dans le paragraphe 4.4.3. du Chapitre 4 du Document de Référence 2014-2015 et dont la description détaillée est reprise dans les Chapitres 10.3 et 22 du présent document. En vue de sécuriser la continuité d'exploitation, le Groupe a annoncé sa décision de se recentrer sur son secteur d'activité historique et se désengager de son activité dans le secteur de l'énergie solaire. Des prévisions de trésorerie ont été construites sur la base de ce scénario d'activité et des sources de financement que peuvent constituer la vente de certains actifs non stratégiques. Au 31 décembre 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie de Soitec ressort à 51 millions d'euros. Compte tenu de l'échéance de remboursement des financements octroyés par Shin-Etsu Handotai, Bpifrance Participations, CEA et CEA Investissement pour un montant total d'environ 50 millions d'euros en principal à échéance mai 2016, et de ses besoins d'investissements en capacité dans les 18 prochains mois. Soitec a annoncé le 10 février 2016 un projet portant sur la réalisation de deux augmentations de capital successives, pour un montant total compris entre 130 et 180 millions d'euros (Voir Chapitre 12 et Chapitre 20).

À la date de la présente Actualisation, la Société estime en effet qu'elle aura un besoin de financement légèrement supérieur à 30 millions d'euros à fin mai 2016 au moment de l'échéance de remboursement des financements octroyés par Shin-Etsu Handotai, Bpifrance Participations, CEA et CEA Investissement, et que son besoin de financement pourrait progressivement atteindre environ 50 millions d'euros à fin mars 2017.

En conséquence, la Société considère que la continuité de son exploitation serait compromise en l'absence de réalisation des augmentations de capital envisagées (voir la Section 20.9.2 de la présente Actualisation).

6. Aperçu des activités

6.1. En 2015, le Groupe se recentre sur son cœur de métier

6.1.1. Recentrage stratégique et nouvelle organisation

Le Conseil d'administration du Groupe a décidé à l'unanimité de mettre en œuvre et d'apporter son soutien à un plan stratégique visant à recentrer les activités de Soitec sur son cœur de métier électronique.

Par conséquent, Soitec a réorganisé l'entreprise autour de deux secteurs d'activité :

- L'Électronique d'une part, qui regroupe les activités historiques de Soitec dans le domaine des semi-conducteurs : les lignes de production en activité de Bernin en France (plaques de 200 mm et 300 mm, recyclage de la matière en 300 mm) et celles mises en sommeil de Pasir Ris à Singapour (plaques de 300 mm). Ce secteur s'appuie par ailleurs sur des filiales de distribution ou des bureaux commerciaux dans les principales régions d'implantation des acteurs du semi-conducteur : Europe, États-Unis et Asie (Séoul, Taïpei, Tokyo et Shanghai). Le secteur Électronique englobe également les activités de recherche et développement dans le domaine des matériaux III-V, qui étaient auparavant partagées entre les secteurs Énergie Solaire et Éclairage, et les fonctions de support qui étaient auparavant reportées dans le secteur "Corporate".
- Les autres activités d'autre part, qui regroupent les activités "Lighting" (commercialisation de solutions lumineuses à base de diodes électroluminescentes – LEDs – pour les clients gérant des bâtiments à usage tertiaire, commercial et industriel) et « Équipements » (filiale Altatech : développement et assemblage d'équipements pour l'industrie du semi-conducteur).

En parallèle, Soitec poursuit son plan de sortie de l'activité Énergie Solaire. Compte tenu des investissements réalisés depuis 2009, Soitec ne s'attend pas à ce que la cession des actifs de cette division couvre son investissement initial. À la clôture au 30 septembre 2015, l'avancement de l'arrêt des activités opérationnelles permettant de vérifier les critères de la norme comptable IFRS 5, les éléments financiers de la division Énergie Solaire sont présentés en « activités abandonnées », à l'exception des actifs financiers liés à la centrale solaire de Touwsvrivier en Afrique du Sud, qui sont désormais classés en actifs non courants.

6.1.2. Le secteur Électronique est subdivisé en deux Business Units

Ces Business Units sont prioritairement structurées en fonction des applications finales auxquelles se rapportent les plaques de différents diamètres développées et commercialisées par le Groupe. Chaque Business Unit dispose de moyens propres pour le développement de nouveaux produits. Les deux Business Units s'appuient sur des ressources partagées pour les fonctions de production (lignes industrielles de Bernin 1 pour les plaques de 200 mm et de Bernin 2 pour les plaques de 300 mm), de commercialisation, de marketing, de logistique et de support administratif.

• Business Unit « Digital »

Cette Business Unit est essentiellement consacrée aux applications numériques, avec les produits PD-SOI ("partially-depleted" SOI) et FD-SOI ("fully-depleted" SOI).

- Les produits PD-SOI sont principalement présents dans les processeurs numériques pour ordinateurs, consoles de jeux et serveurs.
- Les produits FD-SOI sont utilisés pour la fabrication de circuits à base de transistors FD-SOI et constituent la principale opportunité de croissance pour la Business Unit. Cette nouvelle technologie favorise, à l'heure de la mobilité, les performances, l'efficacité énergétique et in fine une réduction des coûts.

L'industrie de l'électronique est confrontée aux besoins des utilisateurs d'objets mobiles, à la fois performants, mais aussi peu consommateurs d'énergie, pour permettre une durée d'autonomie satisfaisante. Deux technologies doivent répondre à ces besoins : le FD-SOI et le FinFET. Leur adoption dépend de leurs résultats sur trois critères : performance, puissance consommée, coût par puce.

Le FinFET a été développé par Intel à partir de 2005, puis par les grandes fonderies.

Le développement du FD-SOI a été initié en 2008 par IBM, puis par STMicroelectronics.

Les plaques utilisées pour la technologie de transistors à structure planaire totalement « déplétée » (Fully Depleted – FD) sont composées d'une couche de silicium extrêmement mince sur une couche isolante d'oxyde (Buried Oxide ou BOX). Elles confèrent des propriétés spécifiques aux transistors fabriqués dans cette couche de silicium. Idéalement adaptées aux applications mobiles et multimédia « grand public », ces plaques permettent de réduire la consommation d'énergie de 70 % à performances équivalentes¹ par rapport à une technologie planaire 28HKMG.

De même, les processeurs réalisés à l'aide de plaques FD-SOI peuvent voir leurs pics de performance améliorés de 40 %, en fonction des optimisations de design, par rapport à une technologie planaire 28 nm. De plus, lorsque la tension d'alimentation est descendue à des valeurs très basses (0,4 V), les performances atteintes restent exceptionnelles (> 500 Mhz sur un processeur ARM A7)², de sorte qu'un fonctionnement ultra-basse consommation des appareils mobiles est envisageable dans de nombreux scénarios d'utilisation. D'autre part, les plaques FD-SOI sont utilisées sur les lignes de production de la filière CMOS traditionnelle, et partagent de nombreuses étapes de fabrication des transistors avec cette dernière. Enfin, l'utilisation de ces plaques réduit de 50 % le coût des masques nécessaires pour fabriquer les puces par rapport à la technologie FinFET, conduisant à un coût de produit fini très compétitif, et réduit de 20 %. Enfin, la taille de la puce sur FD-SOI est également réduite de 20 % par rapport à celle sur FinFET³.

1 Source : GLOBALFOUNDRIES à la conférence SOI Consortium en Chine le 15 septembre 2015, <http://www.soiconsortium.org/fully-depleted-soi/presentations/design-for-fd-soi-2015/Kengeri%2022FDX%200915.pdf>.

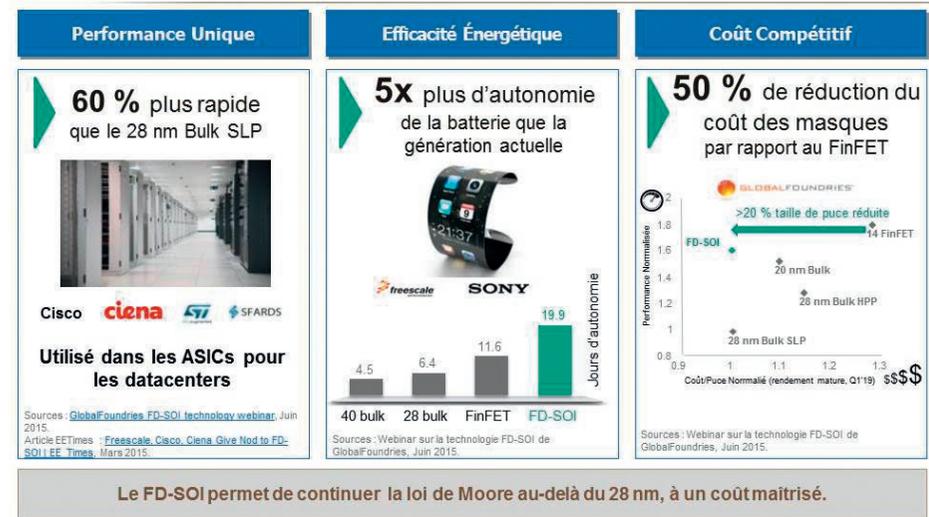
2 Source : GLOBALFOUNDRIES Webinar: "Extending Moore's Law with FD-SOI Technology", <https://www.youtube.com/watch?v=7VmQlpXKtHE>.

3 Source : GLOBALFOUNDRIES 22FX Product Brief: <http://globalfoundries.com/docs/default-source/PDF/22fdx-product-brief.pdf>.

Les avantages de la technologie FD-SOI

FD-SOI

Performance, Efficacité énergétique, Coût réduit



Source : Soitec avec des données GlobalFoundries.

La technologie FinFET a été mise en production pour les processeurs des téléphones haut de gamme, de type iPhone 6 ou Samsung S6.

Le FD-SOI entre sur le marché via des applications GPS ou set-up box.

En juillet 2015, GlobalFoundries, l'une des plus grandes fonderies de semi-conducteurs a lancé son nouveau produit 22FDXTM basé sur la technologie FD-SOI. GlobalFoundries a également lancé une campagne de communication à travers des conférences de presse, les média sociaux ou des conférences de l'industrie et en publiant des vidéos sous forme de webinars ainsi que des brochures commerciales disponibles sur leur site internet: <http://globalfoundries.com/technology-solutions/leading-edge-technology/22fdx>.

GlobalFoundries vise les applications de masse listées ci-dessous pour sa technologie FD-SOI, telles que l'électronique grand public, le multimédia (box TV), les objets connectés (montres, bracelets, lunettes intelligentes...), les smartphones, les tablettes, les voitures, les connexions sans fil, le marché industriel...

De son côté, Freescale a annoncé que ses prochains processeurs IMX7 et IMX8 seraient sur FD-SOI, et que le FD-SOI est le meilleur choix technologique pour ce type de processeurs, avec des bénéfices en terme de performance, de consommation d'énergie, d'intégration, de coût et de simplicité. Les processeurs de Freescale sont largement utilisés dans les applications industrielle et automobile.

• Business Unit « Communications et Power »

Les activités de cette Business Unit sont liées principalement :

- aux produits SOI pour les applications radiofréquence (RF) sur les marchés des applications mobiles (produits RF-SOI destinés aux téléphones portables et les tablettes) ;
- aux semi-conducteurs utilisés dans l'électronique de puissance (applications automobiles et industrielles) ;
- et, dans une moindre mesure, aux activités de transfert de couches issues de l'acquisition de la société Tracit Technologies en 2006.

6.1.5. Des capacités de production en France et en Asie

Implanté à Bernin, Soitec dispose du plus grand site industriel de production de SOI au monde. Il compte au total plus de 6 000 m² de salles blanches, réparties sur trois bâtiments industriels à Bernin. En outre, le Groupe dispose d'une unité de production de 3 700 m² à Singapour actuellement inutilisée et a conclu en 2015 un partenariat avec la société chinoise Simgui pour la fabrication de plaques 200 mm pour les applications radiofréquence et l'électronique de puissance (voir communiqué Soitec du 26 mai 2014).

6.2. Principaux marchés

Soitec intervient sur deux marchés, celui de la fourniture de plaques SOI à des clients fabricants de circuits électroniques intégrés et celui de la fourniture de substrats avancés pour l'ensemble de l'industrie des composants. L'essentiel des volumes de plaques sont en silicium massif ; le SOI représente moins de 7 % des substrats consommés par l'industrie.

Les principaux fabricants de composants et les principaux fondeurs de silicium ont cependant mis en place des programmes utilisant les substrats SOI. La Société est le leader de la fabrication et de la fourniture de plaques SOI en volume. Elle a été le précurseur dans la fabrication de plaques SOI avec sa technologie Smart Cut™, qui représente aujourd'hui près de 100 % des plaques SOI vendues (évaluation interne). Les données relatives à la part de marché détenue par la Société sont considérées comme confidentielles. La technologie Smart Cut™ permet d'offrir aux fabricants de circuits intégrés une alternative compétitive face au silicium massif, grâce aux gains de performance et à la réduction de la consommation d'énergie, mais aussi par le biais d'une réduction des coûts de fabrication du fait d'une architecture simplifiée.

Le principal concurrent de Soitec est la société Shin-Etsu Handotai qui a obtenu de la Société une licence d'exploitation de sa technologie Smart Cut™. La société américaine SunEdison, anciennement MEMC, a commencé à commercialiser des plaques SOI au cours de l'année 2010. La société Simgui commercialisera des plaques SOI à partir de l'année 2016. Actuellement, nous estimons que la part du marché des plaques SOI détenue par Soitec est comprise entre 65 % et 70 %.

6.3. Événements exceptionnels

Le 16 janvier 2015, le Conseil d'administration avait décidé de mettre en oeuvre un plan stratégique visant à recentrer les activités de Soitec sur l'électronique, son cœur de métier. Soitec a engagé plusieurs actions destinées à réduire de manière significative les coûts fixes "cash" de la division solaire. En parallèle, Soitec a confié à une banque d'investissement le mandat de cession des actifs de la Division Énergie Solaire (activités industrielles, centrales et propriété intellectuelle, à l'exclusion des actifs liés à la "Smart Cell"). Le Groupe avait mené des négociations avec la société ConcenSolar en vue de céder certains actifs, mais a annoncé le 5 août 2015 que la transaction ne serait pas finalisée et la poursuite du plan initial de sortie de l'activité. Depuis, la Société a repris son plan initial d'arrêt progressif des activités et de valorisation des actifs résiduels. Compte tenu des investissements réalisés dans son activité Énergie solaire depuis 2009, Soitec ne s'attend pas à ce que la cession des actifs de la Division couvre son investissement initial, mais considère que les provisions pour dépréciation d'actifs comptabilisées à la clôture au 31 mars 2015 permettront de ne pas constater de pertes supplémentaires au cours de l'exercice 2015-2016.

7. Organigramme des activités

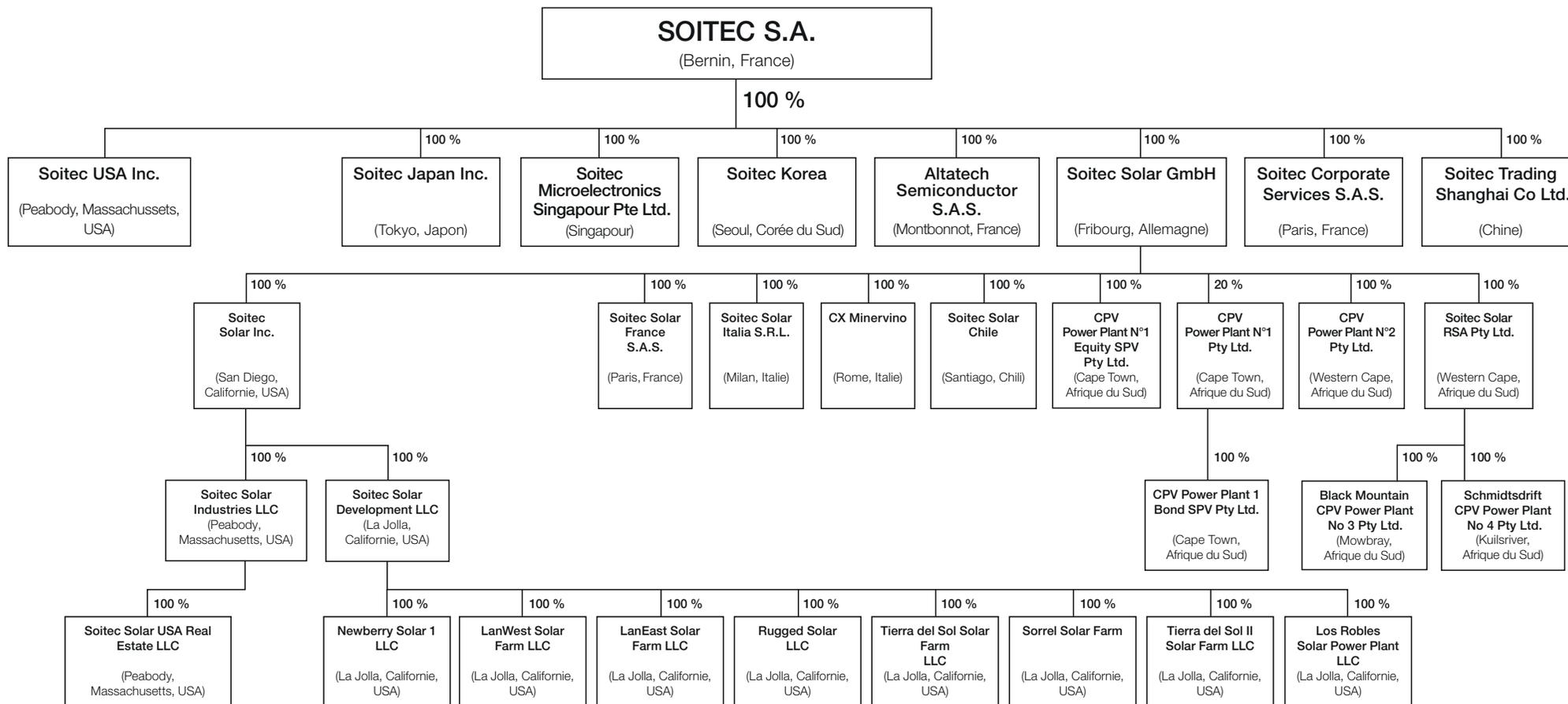
7. Organigramme

7.1. Le Groupe

7.1.1. Organigramme du Groupe

L'organigramme ci-dessous présente les filiales de la Société à la date de dépôt de la présente Actualisation du Document de Référence.

Les pourcentages indiqués ci-dessous correspondent aux pourcentages de capital et de droits de vote.



7.1.2. Organisation du Groupe

Comme décrit dans le Chapitre 9 ci-dessous, le Groupe a modifié la présentation sectorielle suite à la décision prise en janvier 2015 de recentrer le Groupe sur son cœur de métier. Désormais, la Société présentera des états financiers répartis entre les trois secteurs suivants :

Électronique : activité historique dans le secteur des semi-conducteurs, incluant le coût des fonctions support autrefois reporté dans le segment "Corporate" et les activités de R&D relatives aux matériaux III-V autrefois réparties entre les segments Éclairage et Énergie Solaire. Ce secteur comprend deux UGT (SOI 200 mm et SOI 300 mm).

Autres activités : les UGT Équipement (filiale Altatech) et Éclairage, incluant les activités de R&D du site de Phoenix ;

Énergie Solaire : incluant des activités poursuivies (actifs financiers liés à la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud) et des activités abandonnées.

Aucun regroupement d'UGT n'a été réalisé.

9. Examen de la situation financière et du résultat

Le rapport semestriel d'activité qui suit doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2015 et le Document de Référence de la Société pour l'exercice 2014-2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587.

Suite à la décision prise en janvier 2015 de recentrer le Groupe sur son cœur de métier, la présentation sectorielle a été modifiée. Désormais, la Société présentera des états financiers répartis entre les trois secteurs suivants :

- Électronique : activité historique dans le secteur des semi-conducteurs, incluant le coût des fonctions support autrefois reporté dans le segment "Corporate" et les activités de R&D relatives aux matériaux III-V autrefois réparties entre les segments Éclairage et Énergie Solaire ;
- Autres activités : les UGT Équipement (filiale Altatech) et Éclairage, incluant les activités de R&D du site de Phoenix ;
- Énergie Solaire : incluant des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Soitec a décidé de comptabiliser en activités abandonnées les résultats du segment Énergie Solaire à partir du premier semestre de l'exercice 2015-2016, l'avancement du plan de sortie de ces activités au 30 septembre 2015 permettant de vérifier le respect des critères de la norme IFRS 5. Pour permettre la comparaison, les états financiers du 30 septembre 2014 ont été retraités de la même façon.

En raison des délais probables pour la réalisation de leur cession, les actifs liés à la centrale solaire Sud-africaine de Touwsrivier n'ont pas été maintenus en actifs destinés à la vente. Ils sont désormais classés en actifs financiers non courants, dans le périmètre des activités poursuivies. Ils comportent les trois éléments suivants :

- Titres mis en équivalence pour CPV Power Plant n°1 Ltd. ("Touwsrivier") détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond ;
- Financement (principal et intérêts) consenti à l'un des actionnaires de la centrale de Touwsrivier ;
- Dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud.

Nous avons appliqué la norme IFRIC 21 sur les taxes de façon rétrospective au 1^{er} janvier 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont également été retraitées.

9.1. Situation et activité du Groupe

Le premier semestre 2016 est marqué par une forte croissance des ventes et le retour à la rentabilité opérationnelle de l'activité Électronique.

L'activité globale s'est inscrite en progression de 56,6 % sur le premier semestre, avec un chiffre d'affaires de 110,8 millions d'euros contre 70,8 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent. Cette croissance est imputable à la forte augmentation des volumes de vente du segment Électronique.

9. Examen de la situation financière et du résultat

La progression du chiffre d'affaires a eu un impact favorable sur la marge brute, en progression de 22,7 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014-2015. Le résultat opérationnel courant est positif à hauteur de 3,0 millions d'euros, en augmentation de 28,3 millions d'euros par rapport à la perte opérationnelle courante de 25,3 millions d'euros enregistrée au cours du premier semestre de l'exercice précédent.

La baisse nette des dépenses de recherche et développement contribue à l'amélioration du résultat opérationnel courant. En effet, elles sont passées de 15,6 millions d'euros au premier semestre 2014-2015 à 10,5 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2015-2016. Cette variation s'explique principalement par une augmentation significative du montant des aides comptabilisées sur le premier semestre de l'exercice 2015-2016.

Les frais administratifs sont en baisse de 1,0 million d'euros (dont 0,9 million d'euros sur le segment Électronique), grâce à la poursuite des actions de réduction des coûts. Les frais commerciaux augmentent de 0,4 million d'euros (dont 0,4 million d'euros sur le segment autres activités).

Sur le premier semestre 2015-2016, la contribution des deux segments définis dans le cadre de la réorganisation du Groupe au résultat opérationnel courant se répartit de la façon suivante :

- Électronique : le produit opérationnel courant s'élève à 7,9 millions d'euros, contre une perte opérationnelle courante de 20,7 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent ;
- Autres activités : la perte opérationnelle courante s'élève à 4,9 millions d'euros, contre 4,6 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2015, les fonds propres consolidés du Groupe s'inscrivent à 27,8 millions d'euros (contre 50,0 millions d'euros au 31 mars 2015) et la dette financière nette à 146,2 millions d'euros (contre 145,4 millions d'euros au 31 mars 2015). La trésorerie brute disponible s'établit à 71,1 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros au 31 mars 2015.

9.2. Segment Électronique

Le segment Électronique a généré un chiffre d'affaires de 108,9 millions d'euros au premier semestre, en hausse de 58,1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (68,8 millions d'euros). Ce segment a représenté 98,2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Les tableaux suivants permettent d'apprécier l'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par région, clients et taille de plaques.

Répartition géographique du chiffre d'affaires du segment Électronique

	S1 2013-2014	S1 2014-2015	S1 2015-2016
États-Unis	35 %	40 %	34 %
Europe	46 %	26 %	36 %
Asie	20 %	34 %	30 %

Répartition du chiffre d'affaires du segment Électronique par clients

	S1 2013-2014 Retraité	S1 2014-2015 Retraité	S1 2015-2016
Cinq premiers clients	70 %	71 %	57 %
Clients n° 6 à n° 10	17 %	14 %	20 %
Autres clients	13 %	15 %	23 %

Répartition du chiffre d'affaires du segment Électronique par famille de produits

	S1 2013-2014 Retraité	S1 2014-2015 Retraité	S1 2015-2016
SOI 300 mm	54 %	26 %	21 %
Petits diamètres	41 %	68 %	77 %
Matériaux III-V	4 %	3 %	-
Royalties	1 %	3 %	2 %
Autres	0 %	0 %	0 %

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
SOI 300 mm	22 505	18 080
Petits diamètres	83 828	46 726
Matériaux III-V	-	2 529
Royalties	2 520	1 770
Total Électronique	108 853	68 835

Par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, les ventes de plaques petits diamètres (150-200 mm) augmentent de 79,4 % à 83,8 millions d'euros contre 46,7 millions d'euros au 30 septembre 2014. Ces plaques sont principalement destinées aux applications de radiofréquence (RF) et à l'électronique de puissance. L'unité de production de plaques SOI 200 mm de Bernin est désormais proche de sa pleine capacité. L'accord de production passé avec le sous-traitant chinois Simgui nous donnera accès à des capacités industrielles supplémentaires dès l'année 2016 pour répondre à une demande en croissance.

Les ventes de plaques SOI 300 mm sont en hausse de 24,5 % à 22,5 millions d'euros, contre 18,1 millions d'euros au 30 septembre 2014. Certains produits PD-SOI dédiés aux marchés des PC et des consoles de jeux arrivent en fin de vie. Soitec continue à œuvrer au processus de qualification de ses plaques de 300 mm en silicium sur isolant totalement déplété (FD-SOI) auprès de grandes fonderies comptant parmi ses clients stratégiques, afin de capter le fort potentiel de croissance du marché des applications dédiées à l'électronique grand public, à l'automobile et à l'industrie. Le marché de la radiofréquence (RF) offre également de bonnes perspectives pour les plaques de 300 mm.

Au 30 septembre 2014, les autres ventes du segment Électronique concernaient les matériaux III-V. Le fonds de commerce de cette activité a été cédé au cours de l'exercice 2014-2015.

Les revenus de licence s'établissent à 2,5 millions d'euros (1,8 million d'euros au 30 septembre 2014).

9.3. Segment autres activités

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Équipement	993	699
Éclairage	1 016	1 281
Total autres activités	2 009	1 980

Le segment autres activités regroupe les activités Éclairage et Équipement (Altatech).

Les ventes de l'activité Équipement progressent de 42,0 % à 1,0 million d'euros contre 0,7 million d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015.

L'activité Éclairage affiche un chiffre d'affaires de 1,0 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2015-2016, en recul de 20,7 % par rapport au chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros au premier semestre 2014-2015.

Répartition géographique du chiffre d'affaires de l'activité Éclairage

	S1 2013-2014	S1 2014-2015	S1 2015-2016
États-Unis	- %	1 %	- %
Europe	100 %	99 %	94 %
Asie	- %	- %	6 %

Répartition géographique du chiffre d'affaires de l'activité Équipement

	S1 2013-2014	S1 2014-2015	S1 2015-2016
États-Unis	- %	- %	1 %
Europe	99 %	94 %	43 %
Asie	1 %	6 %	56 %

9.4. Segment Énergie Solaire

Le chiffre d'affaires réalisé par le segment Énergie Solaire au cours du premier semestre de l'exercice 2015-2016, s'établit à 9,9 millions d'euros contre 35,2 millions d'euros au 30 septembre 2014. L'impact de cette activité est présenté au niveau du résultat net du Groupe, en activités abandonnées.

9.5. Marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires total diminué du coût des ventes. Le coût des ventes est égal à la somme des coûts de production et de distribution ainsi que des droits de licences (CEA-Leti pour l'utilisation de la technologie SmartCut™).

La marge brute du segment Énergie Solaire n'apparaît pas dans la marge brute du Groupe compte tenu de son reclassement en activités abandonnées au niveau du résultat net.

Les coûts de production comprennent les coûts des matières premières, essentiellement du silicium, les coûts de fabrication, dont les coûts de main-d'œuvre directe, l'amortissement et les frais de maintenance du matériel de production et des infrastructures de la salle blanche, la quote-part des frais généraux affectés à la production.

La marge brute s'est fortement améliorée, passant de 3,9 millions d'euros (5,5 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2014-2015 à 26,6 millions d'euros (24,0 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2015-2016.

L'accroissement provient exclusivement du segment Électronique qui représente 98,2 % des activités du Groupe et dont la marge brute est passée de 3,5 millions d'euros (5,1 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2014-2015 à 27,1 millions d'euros (24,9 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2015-2016, grâce à une forte croissance du volume de ventes et à une évolution favorable de la parité euro/dollar (appréciation de 17,1 % de la devise américaine).

La marge brute du segment Autres activités a évolué de 0,4 million d'euros au 30 septembre 2014 (19,7 % du chiffre d'affaires) à -0,4 million d'euros (-22,3 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2015-2016.

9.6. Recherche et Développement

Les coûts de recherche et développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur occurrence si les critères requis par la norme IAS 38 pour permettre leur activation au bilan ne sont pas vérifiés.

Les coûts de recherche et développement sont constitués pour l'essentiel des éléments suivants :

- salaires et charges sociales, y compris les paiements fondés sur des actions ;
- coûts d'exploitation des équipements dédiés aux salles blanches et des équipements nécessaires aux activités de recherche et développement ;
- coûts liés au maintien et au renforcement des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

Sous réserve que les conventions soient signées et les autorisations administratives obtenues, les montants reçus dans le cadre de contrats d'aide sont déduits des coûts bruts de recherche et développement pour aboutir à un montant net imputé au compte de résultat.

Une partie des aides contribuant au financement des activités de R&D peut être octroyée sous la forme d'avances remboursables. Conformément aux normes IAS 38 et IAS 20, si le Groupe considère que l'avancement technique et commercial des projets rend leur probabilité de succès peu élevée, les frais de développement correspondants ne sont pas activés mais sont enregistrés directement en résultat et les avances remboursables correspondantes sont comptabilisées en déduction de ces frais, indépendamment des notifications de la part des organismes financeurs qui ne peuvent intervenir qu'ultérieurement lors des passages de jalon mettant un terme aux programmes ou ouvrant la période au remboursement des avances.

Le Groupe pourra être amené, en fonction de l'évolution des probabilités de succès technique ou commercial des projets concernés, à constater un passif financier au regard des perspectives de chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits développés dans le cadre des programmes d'aide.

Soitec bénéficie d'un crédit d'impôt recherche (CIR). Ce crédit est présenté en déduction des coûts de recherche et développement conformément à la norme IAS 20. Le montant du CIR enregistré dans les états financiers au cours du premier semestre de l'exercice 2015-2016 s'élève à 5,5 millions d'euros.

Les dépenses nettes de recherche et développement ont connu un recul sensible à 10,5 millions d'euros (9,5 % du chiffre d'affaires), contre 15,6 millions d'euros (22,0 % du chiffre d'affaires) au premier semestre de l'exercice 2014-2015. Cette évolution traduit une baisse des coûts du fait de l'abandon de programmes liés à des activités non stratégiques et une forte croissance du montant des aides (de 6,3 millions d'euros en 2014-2015 à 9,6 millions d'euros en 2015-2016).

9.7. Charges d'exploitation

9.7.1. Frais commerciaux et de marketing

Les frais commerciaux et de marketing s'élèvent à 4,1 millions d'euros sur le semestre, contre 3,7 millions d'euros sur le premier semestre 2014-2015. Les équipes commerciales de l'activité Éclairage (segment Autres activités) ont été renforcées pour permettre d'assurer le développement de l'activité (+0,4 million d'euros).

Les frais commerciaux et de marketing de l'activité Électronique sont restés stables.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.7.2. Frais de lancement de projets de centrales solaires

Du fait de la présentation des résultats du segment Énergie Solaire en activités abandonnées, cette ligne qui lui était spécifique n'apparaît plus dans le compte de résultat du Groupe.

9.7.3. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'inscrivent en recul de 9,6 % pour ressortir à 9,0 millions d'euros sur le premier semestre 2015-2016 contre 9,9 millions d'euros sur le premier semestre 2014-2015. Cette diminution de 0,9 million d'euros d'une année sur l'autre se concentre sur le segment Électronique (0,8 million d'euros). Cette amélioration est le résultat d'une politique continue de réductions de coûts menée par le Groupe.

9.8. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant ressort positif à 3,0 millions d'euros (2,7 % du chiffre d'affaires) contre une perte de 25,3 millions d'euros (-35,7 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2014-2015.

- Le segment Électronique ressort en profit de 7,9 millions d'euros, contre une perte de 20,7 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent.
- Le segment Autres activités présente une perte de 4,9 millions d'euros, contre une perte de 4,6 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015.

9.9. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels non courants.

Sur le premier semestre 2015-2016, le Groupe a enregistré une charge nette non courante de 5,3 millions d'euros (contre une charge de 1,5 million d'euros au premier semestre 2014-2015). Cette charge résulte principalement des frais juridiques et de conseil qui ont été engagés dans le cadre de la procédure de conciliation et de la réorganisation du portefeuille d'activités du Groupe. Elle inclut également des coûts nets de restructuration hors activité solaire.

Le résultat opérationnel est une perte de 2,3 millions d'euros, contre une perte de 26,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2014-2015.

9.10. Résultat financier

Sur le premier semestre de l'exercice 2015-2016, le résultat financier net du Groupe enregistre une charge de 15,9 millions d'euros à comparer à une charge de 7,4 millions d'euros sur le premier semestre 2014-2015.

Cette charge s'explique par les éléments suivants :

- Le résultat financier hors résultat de change est une perte de 9,0 millions d'euros, au même niveau que la charge enregistrée au cours du premier semestre 2014-2015.
 - Au 30 septembre 2015, une charge financière de 5,0 millions d'euros est enregistrée au titre des Océanes 2018 pour lesquelles les coupons sont versés semestriellement au 18 septembre et 18 mars.
 - Le dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire de la centrale solaire de Touwrsrivier en Afrique du Sud a fait l'objet d'une provision complémentaire d'un montant de 5,0 millions d'euros, portant sa valeur nette à l'actif du bilan à 4,7 millions d'euros au 30 septembre 2015. L'objet de cette provision est de tenir compte de la valeur probable de réalisation actuelle.
 - Dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce le 5 mai 2015, les lignes de crédit bancaires ont fait l'objet d'un moratoire et l'échéance de la dette de 37,2 millions d'euros a été reportée au 30 novembre 2019. Le taux d'intérêt est compris entre 0,57 % et 0,96 %.

Au 30 septembre 2015, la charge d'intérêts s'élève à 0,1 million d'euros. Les intérêts sont capitalisés et remboursables au terme du prêt.

- Par ailleurs, de nouveaux prêts ont été accordés par CEA Investissement, la société Shin-Etsu Handotai et Bpifrance Participations pour un montant total initial de 54 millions d'euros. Ces nouveaux prêts – rémunérés à des taux compris entre 2,99 % et 12,00 % – arriveront à échéance en mai 2016. Au 30 septembre, la charge d'intérêts s'élève à 1,1 million d'euros. Un remboursement partiel sur ces prêts à hauteur de 11,9 millions d'euros a été réalisé au cours du premier semestre 2016.
- Le Groupe a signé un nouveau contrat de location-financement portant sur les équipements de production. Une première tranche a été finalisée en octobre 2014 pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 7,04 %. Une seconde tranche a été finalisée en août 2015 pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 11,40 %. Au 30 septembre 2015, la charge d'intérêts s'élève à 0,5 million d'euros.
- Le résultat de change est une perte de 2,0 millions d'euros contre un gain de 1,6 million d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015. Il résulte de la forte variation du dollar contre l'euro. Ce résultat de change se décompose entre :
 - Une perte de change nette réalisée de 1,4 million d'euros au 30 septembre 2015 contre un profit de 1,1 million d'euros au 30 septembre 2014 ;
 - Une perte de change latente nette de 0,5 million d'euros au 30 septembre 2015 contre un profit de 0,5 million d'euros au 30 septembre 2014.

9.11. Résultat net des activités abandonnées

Le résultat net des activités est une perte de 23,9 millions d'euros.

L'arrêt des négociations avec ConcenSolar concernant la cession de certains actifs de l'activité Énergie Solaire annoncé dans le communiqué de presse du 5 août 2015, a conduit Soitec à poursuivre et accélérer son plan d'arrêt des activités de production et de recherche et développement à San Diego (États-Unis) et Freiburg (Allemagne) et la vente des actifs résiduels du segment. Les critères de la norme IFRS 5 étant vérifiés au 30 septembre 2015, le résultat net des activités abandonnées est donc présenté sur une seule ligne « Résultat net des activités abandonnées » au niveau du résultat net (voir introduction du Chapitre 9 de la présente Actualisation).

Le résultat opérationnel des activités abandonnées est nul sur le premier semestre, notamment compte tenu des provisions comptabilisées au 31 mars 2015. Au 30 septembre 2015, le solde des provisions se montait à 23,6 millions d'euros. La perte de 23,9 millions d'euros résulte exclusivement de l'impact de la variation des taux de change : d'une part, conformément à la norme IFRS 5, le reclassement en résultat des écarts de conversion des filiales hébergeant les activités abandonnées ainsi que les écarts de conversion sur les compte-courant qualifiés d'investissements nets, historiquement enregistrés dans la situation nette, pour 17,7 millions d'euros ; d'autre part, perte de change latente sur les prêts à ces mêmes filiales, pour 6,2 millions d'euros.

Les actifs liés à la centrale solaire de Touwrsrivier en Afrique du Sud ont été maintenus en activités poursuivies, du fait de l'incertitude relative au délai de réalisation de leur cession. Ils comprennent la participation dans la société CPV Power Plant n°1, mise en équivalence, des créances financières et un dépôt de garantie.

Tous les autres éléments du segment Énergie Solaire sont désormais classés en activité abandonnées. Ces actifs étaient classés en actifs destinés à être cédés au 31 mars 2015.

9.12. Résultat et impôts

Le Groupe enregistre une perte de 42,5 millions contre une perte de 82,4 millions d'euros sur le premier semestre 2014-2015.

Le résultat avant impôt hors activités abandonnées ressort en perte à 18,7 millions d'euros (36,3 millions d'euros au 30 septembre 2014) et la charge d'impôt est de 37 milliers d'euros. Ce résultat tient compte de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence : perte de 0,4 million d'euros au premier semestre de l'exercice 2015-2016, (perte de 2,1 millions d'euros au premier semestre 2014-2015).

Le résultat net des activités abandonnées après impôt s'établit en perte à 23,9 millions d'euros (46,1 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015).

Le résultat dilué par action est une perte de 0,18 euro, répartie entre les activités poursuivies (-0,08 euro) et les activités abandonnées (-0,10 euro). Sur le premier semestre de l'exercice 2014-2015, le résultat dilué par action était une perte de 0,43 euro par action, répartie entre les activités poursuivies (-0,19 euro) et les activités abandonnées (-0,24 euro).

9.13. Bilan

Pour les besoins de comparaison à périmètre constant, la part des actifs et des passifs du segment Énergie Solaire et reclassée en activités abandonnées à été isolée et est présentée dans le tableau ci-dessous.

Actif (en milliers d'euros)	30 septembre 2015	31 mars 2015	31 mars 2015	
			Dont reclassement des actifs en activités abandonnées*	Retraité des activités abandonnées**
Actifs non courants :				
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 949	8 842	-	8 842
Projets de développements capitalisés	2 041	2 226	-	2 226
Immobilisations corporelles	145 231	156 736	-	156 736
Projets de centrales solaires	-	1 600	1 600	-
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	8 633	-	-	-
Actifs financiers non courants	26 100	5 739	561	5 178
Autres actifs non courants	18 526	28 961	269	28 692
Total des actifs non courants	207 481	204 104	2 430	201 674
Actifs courants :				
Stocks	33 995	33 073	5 013	28 060
Clients et comptes rattachés	33 109	43 812	1 638	42 174
Autres actifs courants	17 521	18 894	5 323	13 572
Actifs financiers courants	1 448	1 311	328	983
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71 052	22 911	-	22 911
Total des actifs courants	157 125	120 001	12 302	107 700
Actifs destinés à être cédés	-	69 435	-	69 435
Actifs des activités abandonnées	15 376	-	-	-
Total de l'actif	379 982	393 540	14 731	378 809

Passifs courants et non courants (en milliers d'euros)	30 septembre 2015	31 mars 2015	31 mars 2015	
			Dont reclassement des actifs en activités abandonnées*	Retraité des activités abandonnées**
Passifs non courants :				
Dettes financières à long terme	157 921	123 552	1 947	121 605
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-
Provisions et autres passifs non courants	15 195	17 543	2 055	15 488
Total des passifs non courants	173 116	141 095	4 002	137 093
Passifs courants :				
Dettes financières à court terme	59 340	49 455	2 755	46 700
Fournisseurs	37 006	52 279	5 199	47 080
Provisions et autres passifs courants	42 934	83 902	37 014	46 888
Total des passifs courants	139 281	185 635	44 968	140 668
Passifs destinés à être cédés	-	16 852	-	16 852
Passifs des activités abandonnées	44 772	-	-	-
Total des capitaux propres et du passif	379 982	393 540	48 970	344 571
Total du passif	-	393 540	393 540	584 752

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courant destinés à la vente et activités abandonnées », le bilan du 30 septembre 2015 a été retraité des activités du segment Énergie Solaire. Pour rendre les états financiers du premier semestre 2015-2016 comparables avec les éléments publiés au 31 mars 2015, les éléments liés aux activités abandonnées ont été reclassés en actifs et passifs des activités abandonnées.

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. Les capitaux propres sont impactés de 36 milliers d'euros et la contrepartie est une réduction de la dette fiscale, enregistrée en provisions et autres passifs courants.

Le total du bilan s'élève à 379,9 millions d'euros au 30 septembre 2015 contre 393,5 millions d'euros à fin mars 2015. Les principales variations des postes du bilan sont détaillées dans les points suivants.

9.13.1. Actifs non courants

Tests de dépréciation pour perte de valeur

Des tests de dépréciation des actifs non courants sont réalisés sur les unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles le Groupe estime qu'il existe un indice de perte de valeur. Le principal indicateur de perte de valeur est constitué par un décrochage notable du chiffre d'affaires par rapport à la prévision à dix-huit mois utilisée pour le test de dépréciation, cet horizon permettant de confirmer le degré d'adoption de nos technologies. Le Groupe suit d'autres indicateurs de perte de valeur, dont la marge de production et les principaux paramètres qui la déterminent (taux de change euro/dollar, prix d'achat de la matière, rendements). Les tests de dépréciation sont basés sur des plans d'affaires construits sur un horizon de huit ans, reflétant la durée de vie de nos technologies. La fiabilité des prévisions sur un tel horizon étant modérée, nous utilisons un taux de croissance séquentiel des ventes de -50 % par an au-delà de la cinquième année. Le taux d'actualisation utilisé pour la clôture de l'exercice 2014-2015 était de 15 %.

9. Examen de la situation financière et du résultat

Au 31 mars 2015, compte tenu de l'environnement de la Société, l'ensemble des UGT avait fait l'objet d'un test de dépréciation. Conformément à la norme IAS 36, les tests avaient été réalisés au niveau le plus fin de génération de flux de trésorerie : UGT SOI 300 mm, UGT SOI 200 mm et UGT Équipement. Les goodwill ayant été totalement dépréciés sur les exercices antérieurs, le bilan ne comporte plus d'immobilisations à durée de vie indéterminée.

Pour la clôture au 30 septembre 2015, nous n'avons pas identifié de nouveaux indices de perte de valeur.

Les actifs non courants nets sont ressortis à 207,5 millions d'euros au 30 septembre 2015 contre 201,7 millions d'euros au 31 mars 2015 (après reclassement de 2,4 millions d'euros en actifs des activités abandonnées). La variation de la période (+5,8 millions d'euro) est décomposée comme suit :

La valeur des actifs incorporels et corporels a diminué de 13,6 millions d'euros. Cette variation résulte principalement :

- des dotations aux amortissements: -13,9 millions d'euros,
- des acquisitions de la période : +2,7 millions d'euros,
- de l'impact de la dépréciation du dollar face à l'euro au cours du premier semestre 2015-2016 sur la valeur des actifs de la filiale de Singapour : -2,4 millions d'euros, l'impact sur les actifs des filiales américaines et japonaises étant négligeable.

Du fait de l'incertitude sur le délai de réalisation de la cession des actifs relatifs à la centrale solaire sud-africaine de Touwsrivier, Soitec a décidé de ne pas maintenir leur classement en actifs destinés à la vente. Ces actifs sont les créances financières vis-à-vis de l'un des actionnaires de la centrale, les titres mis en équivalence et un dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire. Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour dépréciation complémentaire de 5,0 millions d'euros au 30 septembre 2015.

9.13.2. Autres actifs

La diminution de 10,2 millions d'euros s'explique principalement par :

- la réduction de la créance au titre du crédit impôt recherche de 10,6 millions d'euros. Les créances au titre des années 2014 (7,3 millions d'euros) et 2012 (8,1 millions d'euros) ont été remboursées respectivement en avril 2015 et septembre 2015 et ont été partiellement compensées par la comptabilisation d'une créance de 5,6 millions d'euros au titre de l'année 2015 (dont 5,5 millions d'euros concernent Soitec S.A. Le montant du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2014 a été directement perçu par la Société dans le cadre du processus de conciliation ;
- la créance au titre du crédit impôt compétitivité emploi augmente de 0,5 million d'euros.

9.13.3. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est calculé de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation, comprenant les stocks, les créances clients, les dettes fournisseurs, les avances et acomptes versés ou reçus ainsi que les créances et dettes sociales et fiscales hors impôt sur les sociétés ;
- le BFR hors exploitation, comprenant les créances et dettes sur fournisseurs d'immobilisations (y compris les acomptes versés ou reçus) et les créances et dettes fiscales liées à l'impôt sur les sociétés.

Au cours du premier semestre 2015-2016, le besoin en fonds de roulement a augmenté, passant de 15,2 millions d'euros au 31 mars 2015 à 22,6 millions d'euros au 30 septembre 2015. Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation est passé de -18,1 millions d'euros au 31 mars 2015 à -3,3 millions d'euros au 30 septembre 2015. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des stocks (5,9 millions d'euros) et la diminution des dettes fournisseurs et autres dettes courantes (16,5 millions d'euros) ;
- le BFR hors exploitation est passé de 33,3 millions d'euros au 31 mars 2015 à 25,9 millions d'euros au 30 septembre 2015. Cette variation s'explique principalement par la réduction des créances relatives au crédit impôt recherche (8,3 millions d'euros), partiellement compensé par la réduction des dettes sur fournisseurs d'immobilisations (0,3 million d'euros).

9.13.4. Fonds propres

Les fonds propres sont en recul (-27,2 millions d'euros) au cours du premier semestre 2015-2016, ressortant à 22,8 millions d'euros à fin septembre 2015 contre 50,0 millions d'euros au 31 mars 2015. La variation est principalement imputable aux éléments suivants : perte de -42,5 millions d'euros constatée sur la période partiellement compensée par le reclassement en compte de résultat des écarts de conversion des filiales hébergeant les activités abandonnées, pour +17,7 millions d'euros ; impact de l'application de la norme IFRIC 21 : -0,7 million d'euros ; écarts de conversion des filiales hébergeant les activités poursuivies pour -0,7 million d'euros.

9.13.5. Dettes financières

La dette financière est passée de 168,3 millions d'euros à fin mars 2015 à 217,3 millions d'euros à fin septembre 2015. Les principales variations sont les suivantes :

Dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015, le Groupe a mis en place un plan de financement d'un montant de 54 millions d'euros et arrivant à échéance en mai 2016. L'industriel Shin-Etsu Handotai a prêté 30 millions d'euros (au taux Euribor +3 %), Bpifrance Participations 15 millions d'euros et CEA Investissement 9 millions d'euros (tous deux à un taux d'intérêt de 12 %). Au 30 septembre 2015, le montant résiduel de la dette s'élève à 42,9 millions d'euros (incluant 1,0 million d'euros d'intérêts courus), le Groupe ayant partiellement remboursé les prêts en août 2015.

En août 2015, le Groupe a signé un nouveau contrat de location-financement pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 11,40 %.

Enfin, le Groupe a remboursé 4,9 millions d'euros de lignes de crédit correspondant à la mobilisation du crédit d'impôt recherche.

9.13.6. Position nette de trésorerie

La position nette de trésorerie s'établit à -146,2 millions d'euros au 30 septembre 2015 contre -145,4 millions d'euros à fin mars 2015.

9.14. Trésorerie et financement

Les flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles ressortent positifs pour le premier semestre 2015-2016 à hauteur de 1,1 million d'euros. Ils se décomposent en un flux positif de 11,3 millions d'euros pour l'Électronique, partiellement compensé par des flux négatifs de -4,3 millions d'euros pour les autres activités et de -5,9 millions d'euros pour les activités abandonnées. La comparaison avec l'exercice précédent n'est pas pertinente, les règlements reçus au titre de la livraison de la centrale solaire de Touwsrivier ayant généré des flux positifs très élevés.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à 24,8 millions d'euros au 30 septembre 2015, contre -15,0 millions d'euros au 30 septembre 2014.

- Les flux des activités poursuivies ressortent à -3,9 millions d'euros au 30 septembre 2015 contre -4,9 millions d'euros au 30 septembre 2014. Cette évolution reflète une diminution des acquisitions d'immobilisations pour 1,8 million d'euros par rapport au premier semestre 2014-2015. Par ailleurs, les produits de cession d'actifs ont été plus élevés de 5,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2014-2015 principalement du fait de la vente du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics. Inversement, les investissements financiers ont baissé de 4,7 millions d'euros. Au premier semestre 2014-2015, ils concernaient principalement la filiale mise en équivalence CPV Power Plant n°1 (Touwsrivier).
- Les flux des activités abandonnées s'établissent à 28,7 millions d'euros et concernent principalement des encaissements liés à la cession du bâtiment de San Diego (26,7 millions d'euros) et des deux centrales solaires européennes (2 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été positifs au premier semestre 2015-2016 (+22,2 millions d'euros). Ce montant se répartit entre :

- les activités poursuivies à hauteur de +40,3 millions d'euros, dont les principaux éléments sont le nouvel emprunt de 54 millions d'euros et la signature d'un nouveau contrat de location de financement de 11 millions d'euros ;
- les activités abandonnées à hauteur de -18,2 millions d'euros, concernant principalement le remboursement de la dette refinançant le bâtiment de San Diego (cédé au cours du premier semestre de l'exercice 2015-2016) pour 16,2 millions d'euros.

Au total, la trésorerie du Groupe a augmenté de 48,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2015-2016 pour atteindre 71,1 millions d'euros.

9.15. Objectifs de la politique de gestion de trésorerie

La politique de gestion de la trésorerie mise en place par le Groupe vise à minimiser le risque de change transactionnel en réduisant au minimum la position en dollars, via des ventes à terme ou des opérations sur le comptant. Le reste de la trésorerie est investi sur des placements monétaires à faible risque.

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Capitaux du Groupe à court et moyen termes

Des informations sur les capitaux propres sont fournies aux paragraphes 20.3.1.1. (tableau de variation des capitaux propres consolidés) et 20.3.1.2., note 3.13. relative au capital émis et réserves, du présent Document de Référence.

10.2. Source et montant des flux de trésorerie du Groupe

Les informations sur les flux de trésorerie du Groupe sont données au Chapitre 9.14.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement du Groupe

Les fonds propres sont en recul (-27,2 millions d'euros) au cours du premier semestre 2015-2016, ressortant à 22,8 millions d'euros à fin septembre 2015 contre 50,0 millions d'euros au 31 mars 2015. La variation est principalement imputable aux éléments suivants : perte de -42,5 millions d'euros constatée sur la période partiellement compensée par le reclassement en compte de résultat des écarts de conversion des filiales hébergeant les activités abandonnées, pour +17,7 millions d'euros ; impact de l'application de la norme IFRIC 21 : -0,7 million d'euros ; écarts de conversion des filiales hébergeant les activités poursuivies pour -0,7 million d'euros.

La dette financière est passée de 168,3 millions d'euros à fin mars 2015 à 217,3 millions d'euros à fin septembre 2015. Les principales variations sont les suivantes :

Après l'avoir annoncé le 20 avril 2015, Soitec avait confirmé le 28 mai 2015 :

- Avoir finalisé le 27 mai 2015 un financement d'un montant total de 54 millions d'euros et arrivant à échéance en mai 2016. Ce financement comprend les éléments suivants :
 - Un prêt d'un montant total maximum de 30 millions d'euros pour un taux d'intérêt de Euribor +3 % de la part de Shin-Etsu Handotai (fournisseur majeur de plaques pour Soitec et actionnaire historique du Groupe), garanti par un nantissement de créances et un gage sur stock ; à la clôture au 30 septembre 2015, le solde du prêt se montait à 23,8 millions d'euros ;

10. Trésorerie et capitaux

- Une avance en compte courant d'un montant total de 15 millions d'euros pour un taux d'intérêt de 12 %, consentie par Bpifrance Participations, également actionnaire de Soitec, garantie par une fiducie-sûreté sur les actifs immobiliers du site de Bernin ; à la clôture au 30 septembre 2015, le solde de l'avance en compte-courant se montait à 11,4 millions d'euros ;
- Un financement d'un montant total de 9 millions d'euros pour un taux d'intérêt de 12 % consenti par le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Renouvelables (CEA), partenaire technologique de Soitec, par l'intermédiaire de sa filiale, CEA Investissement, société spécialisée dans le financement d'entreprises mobilisant des innovations issues des laboratoires européens de recherche, également garanti par une fiducie-sûreté sur les actifs immobiliers du site de Bernin. À la clôture au 30 septembre 2015, le solde du financement se montait à 6,9 millions d'euros. Par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2015 (résolution n° 22), le financement consenti par CEA Investissement est assorti d'un mécanisme permettant au prêteur d'utiliser tout ou partie du principal et des intérêts pour souscrire des bons de souscription d'actions par compensation de créance. Ce mécanisme permet donc de réduire les frais financiers en contrepartie d'une dilution résultant de l'exercice des bons de souscription. La résolution n° 21 proposant d'attribuer les mêmes droits à Bpifrance n'a pas été adoptée, faute de quorum.
- Avoir conclu un accord avec le CEA-Leti, qui a développé et continue d'apporter son soutien à la feuille de route SOI ("silicon-on-insulator") et a accepté de reporter à fin mai 2016 le paiement de sa créance au titre des accords de licence et des travaux réalisés pour Soitec en 2014, d'un montant global de 7,8 millions d'euros.
- Avoir restructuré les lignes de crédit bancaire actuelles, d'une valeur totale de 37,2 millions d'euros à fin mars 2015, pour prévoir une seule et unique échéance de remboursement du solde des lignes de crédit et des intérêts capitalisés, au taux Euribor plus une marge comprise entre 0,6 % et 1 %, en novembre 2019.

Le risque de liquidité auquel est exposé Soitec est décrit plus en détail au Chapitre 4 de la présente Actualisation du Document de Référence.

En août 2015, le Groupe a signé un nouveau contrat de location-financement pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 11,40 %.

Enfin, le Groupe a remboursé en septembre 2015 un montant de 4,9 millions d'euros de ligne de crédit correspondant à la mobilisation du crédit d'impôt recherche.

10.4. Restrictions à l'utilisation des capitaux

Sans objet.

10.5. Informations concernant les sources de financement attendues

Au 30 septembre 2015, le Groupe disposait d'une trésorerie de 71,1 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros au 31 mars 2015, l'amélioration résultant principalement des nouveaux financements mis en place dans le cadre de la procédure de conciliation décrits dans le paragraphe 4.4.3 du Chapitre 4 du Document de Référence 2014-2015. Depuis le premier tirage réalisé en février 2015 et portant sur 6 millions d'actions, la Société n'a pas utilisé le programme d'*equity line* PACEO qui avait été mis en place en janvier 2015 pour un volume total de 22 millions d'actions. Au 31 décembre 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie de Soitec ressort à 51 millions d'euros, contre 71,1 millions d'euros au 30 septembre 2015. En vue de sécuriser la continuité d'exploitation, le Groupe a annoncé sa décision de se recentrer sur son secteur d'activité historique et de se désengager de son activité dans le secteur de l'énergie solaire. Des prévisions de trésorerie ont été construites sur la base de ce scénario d'activité et des sources de financement que peuvent constituer la vente de certains actifs non stratégiques. Compte tenu de l'échéance de remboursement des financements octroyés par Shin-Etsu Handotai, Bpifrance Participations, CEA et CEA Investissement pour un montant d'environ 50 millions d'euros en principal à échéance mai 2016, et de ses besoins d'investissements en capacité dans les 18 prochains mois. Soitec a annoncé le 10 février 2016 un projet portant sur la réalisation de deux augmentations de capital successives, pour un montant total compris entre 130 et 180 millions d'euros (Voir Chapitre 12 et Chapitre 20).

À la date de la présente Actualisation, la Société estime en effet qu'elle aura un besoin de financement légèrement supérieur à 30 millions d'euros à fin mai 2016 au moment de l'échéance de remboursement des financements octroyés par Shin-Etsu Handotai, Bpifrance Participations, CEA et CEA Investissement, et que son besoin de financement pourrait progressivement atteindre environ 50 millions d'euros à fin mars 2017.

En conséquence, la Société considère que la continuité de son exploitation serait compromise en l'absence de réalisation des augmentations de capital envisagées (voir la Section 20.9.2 de la présente Actualisation).

12. Informations sur les tendances

12.1. Chiffres d'affaires pour le 3^e trimestre et sur 9 mois de l'exercice 2015-2016

Soitec a annoncé le 20 janvier 2016 le chiffre d'affaires pour le 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016 de l'activité Electronique, qui s'inscrit en hausse de 37 % par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 20 % à taux de change constants.

Le chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de l'exercice 2015-2016 s'élève à 171,7 millions d'euros, en hausse de 49 % par rapport aux 9 premiers mois de l'exercice précédent (Voir communiqué du 20 janvier 2016 et les informations contenues dans la Section 20.9 de la présente Actualisation).

12.2. Objectif concernant l'exercice 2015-2016

Concernant l'exercice 2015-2016, et sur la base des hypothèses décrites à la Section 13.1 de la présente Actualisation, la Société se fixe pour objectif d'atteindre un résultat opérationnel courant de l'activité Electronique en progression sur le second semestre par rapport au premier semestre de l'exercice 2015-2016.

12.3. Objectifs et tendances concernant les exercices 2016-2017 et suivants

Concernant l'exercice 2016-2017, pour l'activité Electronique, la croissance de la demande sur les produits pour les applications de radiofréquence (RF) et d'électronique de puissance (Power) devrait être robuste et compenser les effets liés à l'arrivée en fin de cycle de vie des produits PD-SOI. Si tel était effectivement le cas, la Société se fixerait pour objectif d'atteindre (à taux de change constants) une croissance à un chiffre du chiffre d'affaires de l'activité Electronique par rapport à l'exercice 2015-2016 et un taux de marge d'EBITDA de l'activité Electronique du même ordre que celui de l'exercice 2015-2016 (se reporter à la Section 13 de la présente Actualisation pour les prévisions de la Société relatives au chiffre d'affaires et au taux de marge d'EBITDA de l'activité électronique).

Par ailleurs, à plus long terme, Soitec compte profiter des perspectives prometteuses liées à l'adoption à grande échelle du FD-SOI par l'industrie des semi-conducteurs, et se fixe donc pour objectif de bénéficier de commandes pour la production industrielle de plaques de 300 mm FD-SOI, étant précisé que l'usine de Bernin II, qui est aujourd'hui sous-utilisée, pourrait, avec des investissements estimés à environ 40 millions d'euros, produire plus de 500 000 plaques FD-SOI par an (en fonction de l'adoption de cette technologie). En outre, Soitec a également pour objectif de tirer parti des capacités de production supplémentaires de plaques de 200 mm grâce à son accord de sous-traitance conclu avec Simgui en Chine pour des volumes de production pouvant atteindre environ 150 000 plaques dès la fin de l'exercice 2017-2018, sous réserve de l'obtention des qualifications des clients actuellement en cours (se reporter à la Section 20.9 de la présente Actualisation). En cas de réalisation des objectifs susvisés, un impact significativement favorable sur le chiffre d'affaires et le taux de marge d'EBITDA de l'ensemble du Groupe pourrait être graduellement obtenu à partir de l'exercice 2017-2018.

13. Prévisions concernant l'activité Électronique pour l'exercice 2015-2016

Prévisions concernant l'activité Électronique pour l'exercice 2015-2016

13.1. Hypothèses

Les principales hypothèses sur la base desquelles sont établies ces prévisions sont les suivantes :

- Périmètre de consolidation et principes comptables identiques à ceux utilisés par la Société pour l'établissement de ses informations financières historiques;
- Taux de change Euro / Dollar maintenu au niveau moyen des trois premiers trimestres de l'exercice (1,10);
- Actualisation des prévisions de ventes en volumes et en prix client par client pour le dernier trimestre de l'exercice;
- Actualisation des principaux paramètres impactant la marge brute (prix d'achat du silicium, rendements); et
- Actualisation des prévisions de coûts fixes (frais de personnel, autres dépenses opérationnelles).

13.2. Prévisions concernant le taux de marge d'EBITDA de l'activité Électronique

Concernant l'exercice 2015-2016, et sur la base des hypothèses décrites ci-dessus, la Société prévoit pour l'activité Electronique: (1) un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 230 millions d'euros, en ligne avec la prévision établie lors de la publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre (croissance séquentielle supérieure à 10% à taux de change constants au quatrième trimestre de l'exercice 2015-2016); et (2) un taux de marge d'EBITDA (par rapport au chiffre d'affaires) de l'ordre de 15%.

Par ailleurs, la Société précise que, dans l'attente du résultat définitif des tests de dépréciation qui seront conduits, comme à chaque exercice, lors de la clôture de l'exercice 2015-2016, elle n'est pas en mesure d'actualiser l'anticipation d'une stabilité (à taux de change constants) du résultat opérationnel de l'activité Electronique sur le second semestre par rapport au premier semestre de l'exercice 2015-2016, qui avait été mentionnée dans son rapport financier semestriel en date du 20 novembre 2015.

13. Prévisions concernant l'activité Électronique pour l'exercice 2015-2016

13.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de taux de marge d'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires relatives à l'exercice clos le 31 mars 2016

Monsieur Paul Boudre
Président-Directeur général
SOITEC
Chemin des Franques
38190 BERNIN

Monsieur,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de taux de marge d'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires du groupe SOITEC incluses au chapitre 13.2. de l'Actualisation du document de référence.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n° 809/2004 et des recommandations ESMA relatives aux prévisions.

Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2, du règlement (CE) n° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une appréciation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations financières historiques du groupe SOITEC. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

À notre avis:

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée;
- la base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables appliquées par le groupe SOITEC.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence auprès de l'AMF et de l'admission aux négociations sur un marché réglementé d'actions de la société SOITEC en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels le prospectus visé par l'AMF, serait notifié et ne peut pas être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Lyon et Meylan, le 07 mars 2016

Les commissaires aux comptes

Pricewaterhousecoopers Audit
Nicolas Brunetaud

Cabinet MURAZ PAVILLET
Christian Muraz

14. Organes d'administration, de Direction et de Direction Générale

14.1. Informations et renseignements sur les organes d'administration et de Direction

14.1.1. Le Conseil d'administration

Soitec est organisée selon le mode « moniste », avec un Conseil d'administration composé, à la date de la présente Actualisation, de sept membres, ce qui est conforme à l'article 12 des statuts qui prévoit qu'il doit être composé au moins de trois membres et au plus de quinze.

À la suite de la décision prise par Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil d'administration le 11 septembre 2015, le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Paul Boudre en qualité de Président du Conseil d'administration, procédant ainsi à la réunification des fonctions de Président et de Directeur Général de la Société.

Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé a, pour sa part, été nommé Président d'honneur du groupe Soitec.

Il résulte de ces évolutions que le Conseil d'administration ne compte plus en la personne de Monsieur Joseph Martin qu'un seul administrateur indépendant, au sens des dispositions du Code AFEP-MEDEF. En effet, à l'occasion du plan de financement mis en place dans le cadre de la procédure de conciliation homologuée par le Tribunal de commerce de Grenoble le 5 mai 2015, Shin-Etsu Handotai (Europe), Bpifrance Participations, et CEA Investissement ont consenti à Soitec un concours financier décrit aux Chapitres 19 (Opérations avec des Apparentés) et 22 (Contrats Importants) du Document de Référence 2014-2015 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587.

Bpifrance Participations et CEA Investissement disposent chacun d'un siège au Conseil d'administration. Monsieur Satoshi Onishi est le directeur général de Shin-Etsu Handotai (Europe). Monsieur Douglas Dunn siège, pour sa part, au Conseil d'administration de GlobalFoundries Inc., après avoir occupé des fonctions de direction au sein de la société Arm Holdings plc, deux sociétés avec lesquelles Soitec entretient d'importantes relations d'affaires.

14.1.1.1. Composition et évolution du Conseil d'administration au 3 mars 2016

a/ Composition

Le Conseil d'administration de Soitec est actuellement composé de sept administrateurs.

À la date des présentes, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Monsieur Paul Boudre ;
- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
- CEA Investissement, représenté par Monsieur Christophe Gegout ;
- Monsieur Douglas Dunn ;
- Monsieur Joël Karecki ;
- Monsieur Satoshi Onishi ;
- Monsieur Joseph Martin.

À ce jour, Monsieur Paul Boudre est le seul administrateur exerçant une fonction au sein de la Direction Générale.

Le Conseil d'administration ne comporte pas d'administrateur élu par les salariés, ni d'administrateur représentant les salariés actionnaires. Néanmoins, les représentants du Comité d'entreprise assistent avec voix consultative

à toutes les séances du Conseil d'administration, dans les conditions de l'article L. 2323-62 et suivants du Code du travail.

Monsieur Sébastien Blot, Directeur d'investissement chez Bpifrance Participations a été nommé censeur au sein du Conseil d'administration, lors de l'Assemblée Générale en date du 20 janvier 2012. Son mandat a été renouvelé pour une durée de deux ans lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 2014. Il participe aux travaux du Conseil d'administration avec une voix consultative. Il ne perçoit aucune rémunération à ce titre.

Le taux de féminisation du Conseil d'administration était au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015 de 20 %. Il est à présent de 0 % et passerait à 23 % à l'issue de la réalisation des augmentations de capital (voir paragraphe 14.3.1).

b/ Durée des mandats

La durée des fonctions des administrateurs élus à compter de cette date est de quatre années ; elle expire à l'issue de l'assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat des administrateurs. Ils sont toujours rééligibles.

Le tableau suivant récapitule les dates de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration :

Nom	Date de 1 ^{re} nomination	Date de début du mandat en cours	Date d'expiration du mandat	Nombre de mandats
Paul Boudre	03/07/2012	03/07/2012	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016	1
Bpifrance Participations	02/07/2013	02/07/2013	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2017	1
CEA Investissement	20/04/2015	20/04/2015	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016	1
Douglas Dunn	09/07/2004	28/05/2014	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2018	3
Joël Karecki	20/01/2012	20/01/2012	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016	1
Joseph Martin	09/07/2004	28/05/2014	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2018	3
Satoshi Onishi	10/07/2015	10/07/2015	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2019	1

14.1.1.5. Expertises et expériences des administrateurs en matière de gestion

Monsieur Satoshi Onishi

Satoshi Onishi est le Président-Directeur Général de Shin-Etsu Handotai Europe Ltd., société basée au Royaume-Uni. Diplômé en économie de l'Université de Kagawa (Japon) en 1985, il est également titulaire d'une maîtrise en génie des systèmes industriels de l'Université de Floride. Il a rejoint Shin-Etsu Chemical Co. Ltd. en 1985, où il a initialement travaillé pour la division Systèmes informatiques de Shin-Etsu Handotai Co. Ltd.

14. Organes d'administration, de Direction et de Direction Générale

C'est au cours de cette période qu'il a conçu et développé, en tant que chef de projet, de nombreux systèmes de base de Shin-Etsu, appliqués tant à l'échelle de la société que des processus de fabrication. En 1998, Satoshi Onishi devient Directeur de la division Développement chez Skyward Information System Co. Ltd., société du groupe Shin-Etsu Chemical Co. Ltd. En janvier 2000, il est nommé Responsable principal de la division PC/Informatique de Shin-Etsu Handotai Europe Ltd. Il en devient en 2005 Directeur des ventes, de la comptabilité et de l'administration des sociétés avant d'en être nommé en juin 2012 Président-Directeur Général.

14.1.2. La Direction Générale

14.1.2.1. Le Comité Exécutif

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, la structure de direction précédemment en place autour du Président-Directeur Général ("*Office of the President*") a été remplacée par un Comité exécutif composé à la date des présentes de douze personnes :

- Paul Boudre, Président-Directeur Général ;
- Bernard Aspar, Directeur BU Communication et Power ;
- Grégoire Duban, Directeur Financier ;
- Lionel Fabrizi, Directeur des Ressources Humaines ;
- Scott Kern, Directeur BU Lighting ;
- Jacques Elie Levy, Directeur Juridique et Propriété industrielle Groupe ;
- Christophe Maleville, Directeur BU Digital ;
- Laurent Maumet, Directeur des Systèmes d'information, des Achats et de la Qualité ;
- Carlos Mazuré, Directeur Recherche et Développement ;
- Cyril Menon, Responsable des Opérations ;
- Thomas Piliščuk, Directeur Ventes et Marketing ;
- Thierry Tron, Directeur Financier Adjoint.

14.1.2.2. Les pouvoirs de la Direction Générale

Cumul des fonctions de Président et Directeur Général

À l'issue des délibérations du Conseil d'administration en date du 11 septembre 2015, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général sont exercées par Monsieur Paul Boudre qui assume la présidence du Conseil d'administration et conserve la direction générale de la Société.

En qualité de Président-Directeur Général, Monsieur Paul Boudre est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de Direction

14.2.1. Indépendance des administrateurs

À la date des présentes, le Conseil d'administration ne compte plus, en la personne de Monsieur Joseph Martin, qu'un membre remplissant les conditions d'indépendance posées par le Code AFEP-MEDEF.

14.2.2. Conflits d'intérêt au sein des organes de direction

Le marché des semi-conducteurs se distingue par un nombre limité d'intervenants, de sorte que le Groupe entretient ou est susceptible d'entretenir des relations d'affaires avec les sociétés ARM Holdings Plc, STMicroelectronics NV et Shin-Etsu Handotai, au sein desquelles Messieurs Douglas Dunn et Satoshi Onishi occupent ou ont occupé respectivement des fonctions ainsi qu'il est décrit dans le tableau apparaissant au paragraphe 14.1.1.2. Informations et renseignements sur les administrateurs dans le Document de Référence 2014-2015.

Monsieur Joël Karecki, dont la candidature aux fonctions de membre du Conseil d'administration a été proposée par Bpifrance Participations, est appelé à partager avec Bpifrance Participations des informations relatives à la Société et à évoquer avec lui les positions à adopter en Conseil d'administration. Il en va de même de Monsieur Thierry Sommelet, qui représente Bpifrance Participations au sein du Conseil d'administration.

S'agissant de Monsieur Sébastien Blot, sa qualité de censeur sans voix délibérative ne permet pas de l'assimiler à un membre du Conseil d'administration pour les besoins de la revue de l'indépendance des membres du Conseil. En qualité de chargé de participations au sein de Bpifrance Participations, il ne saurait en tout état de cause pas être qualifié d'indépendant.

Enfin, CEA Investissement est affilié au Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Renouvelables, avec lequel Soitec entretient des relations d'affaires depuis la création de la Société.

14.3. Évolution à venir de la gouvernance à l'occasion des opérations d'augmentations de capital annoncées le 10 février 2016

14.3.1. Évolution de la composition du Conseil d'administration

À l'issue des opérations d'augmentations de capital annoncées par Soitec le 10 février 2016 (voir paragraphe 20.9., page 43 de la présente Actualisation), CEA Investissement (« CEAI »), National Silicon Industry Group (« NSIG ») et Bpifrance Participations (« Bpifrance ») (CEAI, NSIG et Bpifrance étant ensemble désignés comme les « Investisseurs ») détiendraient chacun 14,5 % du capital de la société. CEAI disposerait d'une option lui permettant de porter par la suite sa participation jusqu'à 14,5 %.

Aux termes d'un pacte d'actionnaires qui entrerait en vigueur au jour de l'Assemblée Générale Mixte statuant sur les augmentations de capital réservées à CEAI, NSIG et Bpifrance (les « Augmentations de Capital Réservées »), il est prévu qu'à l'issue des Augmentations de Capital Réservées, le Conseil d'administration soit initialement composé de 13 membres dont :

- 2 membres proposés par chacun des Investisseurs (étant précisé que Bpifrance Participations et CEA Investissement sont déjà membres du Conseil d'administration et que Monsieur Joël Karecki a été élu aux fonctions de membre du Conseil d'administration sur proposition de Bpifrance Participations) ;
- le Directeur Général de la Société, Monsieur Paul Boudre ;
- 1 membre proposé par Shin-Etsu Handotai ;
- 1 membre sans lien avec les Investisseurs (actuellement, Monsieur Doug Dunn) ; et
- 4 membres indépendants.

La nomination des administrateurs proposés par les Investisseurs (en l'occurrence CEA Investissement et NSIG) sera effective à la date de réalisation des Augmentations de Capital Réservées. La nomination des administrateurs indépendants sera effective à la date de l'Assemblée Générale Mixte. La durée des fonctions des administrateurs nouvellement nommés sera de quatre années et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2020.

Chacun des Investisseurs s'est par ailleurs engagé, chacun en ce qui le concerne, à ce que l'un des administrateurs identifiés comme lui étant lié (ou lui-même dans le cas des Investisseurs membres du Conseil d'administration) démissionne de ses fonctions d'administrateur et de membre des comités si sa participation venait à être inférieure 10 % du capital social de la Société et à ce que le second administrateur identifié comme lui étant lié (ou lui-même dans le cas des Investisseurs membres du Conseil d'administration) démissionne de ses fonctions d'administrateur et de membre des comités si sa participation venait à être inférieure à 5 % du capital de la Société.

14.3.2. Décisions soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration

Seront soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration les décisions suivantes :

- les décisions d'implantation à l'étranger, par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte ou par prise de participation, ainsi que les décisions de retrait de ces implantations, et
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité, particulièrement les décisions de fusion et acquisitions.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration sera requise pour effectuer les opérations suivantes, dans la mesure où leur montant, individuellement ou dans leur ensemble excède 20 millions d'euros :

- prendre ou céder toutes participations dans toutes sociétés créées ou à créer, participer à la création de toutes sociétés, groupements et organismes, souscrire à toutes émissions d'actions, de parts sociales ou d'obligations ;
- consentir tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs ;
- en cas de litige, passer tous traités et transactions, accepter tous compromis ; et
- consentir des sûretés sur les biens sociaux.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration sera requise pour engager toute dépense ou tout investissement (y compris toute acquisition ou cession d'immobilisation, étant précisé qu'un projet comportant plusieurs phases doit être appréhendé dans son intégralité) hors budget, dans la mesure où leur montant excède 5 millions d'euros, individuellement ou dans leur ensemble.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration sera requise pour effectuer les opérations suivantes, dans la mesure où leur montant cumulé excède par année 30 millions d'euros, individuellement ou dans leur ensemble :

- consentir ou contracter tous prêts, emprunts, crédits et avances, à l'exception des opérations de leasing ou de financement des équipements et des locaux ; et
- acquérir ou céder, par tout mode, toutes créances.

Seront soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration, les décisions portant sur le lancement de tout projet de nature à encourir, sur les cinq premières années de sa mise en œuvre, des investissements, dépenses, engagements ou responsabilités non budgétés supérieures à 50 millions (individuellement ou en cumulé).

Seront soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration les décisions portant (i) sur tout transfert (par voie de cession, concession de licence ou tout autre moyen) de droit de propriété industrielle relatif au cœur de métier de Soitec (en ce compris la technologie Smart Cut™) à un tiers ou (ii) sur tout accord de coopération ou de partenariat commercial (à l'exclusion des accords portant exclusivement ou quasi-exclusivement sur la vente des produits de la Société dans le cours normal des affaires) générant des recettes (ou des dépenses, le cas échéant) annuelles estimées à plus de 7 millions d'euros.

14.3.3. Comités du Conseil d'administration

Aux termes du Pacte, il est prévu qu'un Comité des Questions Stratégiques Sensibles, ayant vocation à se prononcer sur tout projet de transfert (que ce soit par le biais d'une cession, de l'octroi d'une licence ou de toute autre manière) ou de tout projet de joint-venture impliquant la technologie Smart Cut™ et à émettre des recommandations au Conseil d'administration à cet égard, soit créé. Il sera composé d'au moins quatre membres, à savoir (i) un administrateur nommé sur proposition de Bpifrance Participations, (ii) un administrateur nommé sur proposition de CEA Investissement et (iii) deux administrateurs indépendants.

Chacun des Investisseurs sera par ailleurs représenté au sein du Comité de la Stratégie, du Comité des Rémunérations et des Nominations, ainsi que du Comité d'Audit et des Risques par l'un de ses représentants au Conseil d'administration.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

16.1. Mandats des administrateurs et des dirigeants

Il est renvoyé au paragraphe 14.1.1. de la présente Actualisation.

16.2. Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages à terme

Dans sa séance du 4 mai 2015, le Conseil d'administration de la société Soitec a décidé :

- de confier à Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé une mission spécifique d'assistance de Soitec S.A. et de ses équipes dans le cadre de la négociation et de la vente de la Division Solaire, dont les modalités sont décrites dans le Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées et qui a fait l'objet d'une approbation par les actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015 (se reporter à la section 19 du Document de Référence 2014/2015 de la Société). Au titre de cette mission, seuls les honoraires forfaitaires à hauteur de 200 k€ HT ont été versés à Monsieur Auberton-Hervé, à l'exclusion de tout honoraire de succès, qui avait été fixé à 1 % proportionnel à l'impact en trésorerie de la cession de l'activité solaire par rapport au scénario de base retenu par la Société pour la sortie de l'activité solaire ;
- de la mise en place d'un système d'indemnisation de Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé en cas de cessation de ses fonctions de membre du Conseil d'administration, dont le montant a été arrêté à la somme de cent mille euros, en contrepartie de la souscription par Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé d'un engagement de non-concurrence d'une durée de trois ans à l'égard de Soitec.

16.3. Les Comités du Conseil d'administration

À la date des présentes, les Comités sont composés et fonctionnent comme il est décrit ci-après.

16.3.1. Le Comité de la Stratégie

Composition et modalités de fonctionnement

Le Comité de la Stratégie est composé des six administrateurs suivants :

- Président : Monsieur Paul Boudre ;
- Membres : Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
CEA Investissement, représenté par Monsieur Christophe Gegout ;
Monsieur Douglas Dunn ;
Monsieur Joël Karecki ;
Monsieur Joseph Martin.

18. Principaux actionnaires

16.3.2. Le Comité d'audit et des risques

Composition et modalités de fonctionnement

Le Comité d'audit et des risques est composé des quatre administrateurs suivants :

- Président : CEA Investissement, représenté par Monsieur Christophe Gegout ;
- Membres : Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
Monsieur Douglas Dunn ;
Monsieur Joseph Martin.

Monsieur Christophe Gegout, Président du Comité d'audit et des risques, satisfait aux conditions de compétence posées à l'article L. 823-19 du Code de commerce.

16.3.3. Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Composition et modalités de fonctionnement

Le Comité des rémunérations et des nominations se compose des quatre administrateurs suivants :

- Président : Monsieur Joël Karecki ;
- Membres : Monsieur Douglas Dunn ;
Monsieur Joseph Martin ;
Monsieur Satoshi Onishi.

À l'occasion des opérations décrites au paragraphe 14.3.1., il est prévu qu'une version amendée du règlement intérieur du Conseil d'administration soit adoptée, et que la composition des comités du Conseil d'administration soit modifiée pour tenir compte des nominations de nouveaux administrateurs.

18. Principaux actionnaires

18.1. Actionnariat de la Société au 29 février 2016

Répartition du capital et des droits de vote au 29 février 2016 :

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	En %
André-Jacques Auberton-Hervé	5 324 949	2,302 %	10 411 802	4,080 %
Famille Auberton-Hervé	529 707	0,229 %	1 059 414	0,415 %
Groupe familial Auberton-Hervé	5 854 656	2,531 %	11 471 216	4,495 %
Bpifrance Participations	22 071 781	9,541 %	34 199 133	13,401 %
Caisse des Dépôts et Consignation	8 641 629	3,736 %	8 641 629	3,386 %
Shin-Etsu Handotai Co Ltd.	4 452 599	1,925 %	4 452 599	1,745 %
Public	190 192 068	82,219 %	196 323 039	76,929 %
Auto-détenu	111 451	0,048 %	111 451	(0,044 %)
Total	231 324 184	100 %	255 199 067	100 %

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

20.1. Informations financières historiques

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2013 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 85 et suivantes et en page 118 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juin 2013 sous le numéro D.13-0676 ;
- les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2014 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 85 et suivantes et en page 120 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 ;
- les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2015 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 77 et suivantes et en page 116 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de Référence.

Les Documents de Référence cités ci-dessus sont disponibles sur les sites internet de la Société (www.soitec.com) ou de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

20.3. États financiers consolidés au 30 septembre 2015

20.3.1. Comptes consolidés au 30 septembre 2015

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2015*	30 septembre 2014**
Ventes	-	110 863	70 815
Coût des ventes	-	(84 256)	(66 894)
Marge brute	-	26 607	3 921
Frais commerciaux et de marketing	-	(4 095)	(3 685)
Frais de recherche et développement	4.2	(10 547)	(15 612)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	-	-	-
Frais généraux et administratifs	-	(8 969)	(9 926)
Résultat opérationnel courant	-	2 996	(25 301)
Autres produits opérationnels	4.4	-	2 498
Autres charges opérationnelles	4.4	(5 290)	(4 004)
Résultat opérationnel	-	(2 295)	(26 806)
Produits financiers	-	6 412	4 028
Charges financières	-	(22 347)	(11 444)
Résultat financier	-	(15 935)	(7 416)
Résultat avant impôt	-	(18 230)	(34 222)
Impôt	4.5	(37)	(5)
Quote-part du résultat mis en équivalence	-	(404)	(2 118)
Résultat après impôt des activités poursuivies	-	(18 671)	(36 345)
Résultat net des activités abandonnées	4.7	(23 852)	(46 050)
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(42 522)	(82 396)
Intérêts non contrôlés	-	-	-
Résultat net (part du groupe)	-	(42 522)	(82 396)
Résultat net de base par action en euros	-	(0,18)	(0,43)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	(0,08)	(0,19)
<i>Dont activités abandonnées</i>	-	(0,10)	(0,24)
Résultat global net dilué par action en euros	-	(0,18)	(0,43)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	(0,08)	(0,19)
<i>Dont activités abandonnées</i>	-	(0,10)	(0,24)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie Solaire.

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées d'un produit de 532 milliers d'euros, répartis entre le coût des ventes à hauteur de 425 milliers d'euros et les frais de recherche et développement à hauteur de 106 milliers d'euros.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

Résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(42 522)	(82 396)
Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat :			
Écart de change sur conversion des entités étrangères	-	(681)	4 337
Écart de change sur conversion des entités étrangères recyclé au compte de résultat	-	17 684	-
Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :			
Écart actuariel sur engagement de retraite et assimilé	-	-	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	17 003	4 337
Résultat global de la période	-	(25 519)	(78 059)
Intérêts non contrôlés	-	-	-
Résultat global net (part du Groupe)	-	(25 519)	(78 059)

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées. Le résultat net de l'ensemble consolidé étant impacté favorablement de 532 milliers d'euros, le résultat global varie du même montant.

Bilan

Actif (en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2015	31 mars 2015
Actifs non courants :			
Goodwill et immobilisations incorporelles	3.1	6 949	8 842
Projets de développements capitalisés	3.1	2 041	2 226
Immobilisations corporelles	3.2	145 231	156 736
Projets de centrales solaires	3.2	-	1 600
Actifs d'impôts différés	4.5	-	-
Titres mis en équivalence	-	8 633	-
Actifs financiers non courants	-	26 100	5 739
Autres actifs non courants	-	18 526	28 961
Total des actifs non courants	-	207 481	204 104
Actifs courants :			
Stocks	3.3	33 995	33 073
Clients et comptes rattachés	3.4	33 109	43 812
Autres actifs courants	-	17 521	18 894
Actifs financiers courants	-	1 448	1 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.5	71 052	22 911
Total des actifs courants	-	157 125	120 001
Actifs destinés à être cédés	3.6	-	69 435
Actifs des activités abandonnées	3.6	15 376	-
Total de l'actif	-	379 982	393 540

Capitaux propres et passifs (en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2015	31 mars 2015*
Capitaux propres :			
Capital social	-	23 130	23 119
Primes liées au capital	-	781 382	782 058
Actions propres	-	(475)	(475)
Réserves et report à nouveau	-	(785 640)	(737 473)
Autres réserves	-	4 416	(17 270)
Capitaux propres (part du Groupe)	-	22 813	49 958
Intérêts non contrôlés	-	-	-
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	-	22 813	49 958
Passifs non courants :			
Dettes financières à long terme	3.9	157 921	123 552
Passifs d'impôts différés	4.5	-	-
Provisions et autres passifs non courants**	3.10	15 195	17 543
Total des passifs non courants	-	173 116	141 095
Passifs courants :			
Dettes financières à court terme	3.9	59 340	49 455
Fournisseurs	-	37 006	52 279
Provisions et autres passifs courants**	-	42 934	83 902
Total des passifs courants	-	139 281	185 635
Passifs destinés à être cédés	3.6	-	16 852
Passifs des activités abandonnées	3.6	44 772	-
Total des capitaux propres et du passif	-	379 982	393 540

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. Les capitaux propres sont impactés de 36 milliers d'euros et la contrepartie est une réduction de la dette fiscale, enregistrée en provisions et autres passifs courants.

** Les provisions pour restructurations sont analysées au paragraphe 3.11.

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2014	172 580 795	17 258	704 158	(478)	(503 453)	3 077	220 562	-	220 562
Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat :									
Écart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	8 697	(4 360)	4 337	-	4 337
Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :									
Écart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	8 697	(4 360)	4 337	-	4 337
Résultat de la période – Activités poursuivies	-	-	-	-	(36 345)	-	(36 345)	-	(36 345)
Résultat de la période – Activités abandonnées	-	-	-	-	(46 050)	-	(46 050)	-	(46 050)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(73 698)	(4 360)	(78 058)	-	(78 058)
Capital et primes d'émission du capital									
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	561 695	56	-	-	(56)	-	-	-	-
Opération sur capital	51 942 942	5 194	77 915	-	-	-	83 110	-	83 110
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(3 415)	-	-	-	(3 415)	-	(3 415)
Autres éléments									
Opération sur titres auto-détenus	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	73	-	73	-	73
30 septembre 2014*	225 085 432	22 509	778 658	(475)	(577 134)	(1 283)	222 273	-	222 273
Impact IFRIC 21	-	-	-	-	(416)	-	(416)	-	(416)
30 septembre 2014**	225 085 432	22 509	778 658	(475)	(577 550)	(1 283)	221 857	-	221 857

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le résultat du 30 septembre 2014 a été réparti entre les activités poursuivies et les activités abandonnées.

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées. L'impact en capitaux propres s'établit à 127 milliers d'euros, composés d'une part du résultat de 531 milliers d'euros et d'autre part de réserves pour -416 milliers d'euros. La part du résultat est incluse dans le résultat de la période pour les activités poursuivies.

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2015	231 188 426	23 119	782 058	(475)	(737 473)	(17 270)	49 958	-	49 958
Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat :									
Écart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	(6 006)	5 325	(681)	-	(681)
Écart de change sur conversion des entités étrangères – recyclé au compte de résultat	-	-	-	-	(15 268)	32 952	17 684	-	17 684
Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :									
Écart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	(21 274)	38 277	17 003	-	17 003
Résultat de la période – Activités poursuivies	-	-	-	-	(18 671)	-	(18 671)	-	(18 671)
Résultat de la période – Activités abandonnées	-	-	-	-	(23 852)	-	(23 852)	-	(23 852)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(63 796)	38 277	(25 519)	-	(25 519)
Capital et primes d'émission du capital									
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	114 894	11	-	-	(11)	-	-	-	-
Opérations ABSAARS	-	-	(675)	-	-	-	(675)	-	(675)
Opération sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)
Variations de périmètres									
TUP de Soitec Specialty Electronics à Soitec France	-	-	-	-	15 930	(15 930)	-	-	-
Autres éléments									
Impact IFRIC 21	-	-	-	-	-	(661)	(661)	-	(661)
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(291)	-	(291)	-	(291)
Autres	-	-	-	-	1	-	1	-	1
30 septembre 2015	231 303 320	23 130	781 382	(475)	(785 640)	4 416	22 813	-	22 813

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2015*	30 septembre 2014**
Résultat net des activités poursuivies	-	(18 671)	(36 345)
Résultat net des activités abandonnées	-	(23 852)	(46 050)
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(42 522)	(82 395)
Élimination des éléments non monétaires :			
Quote-part de résultat mis en équivalence	-	404	2 118
(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur de titres mis en équivalence	-	-	-
Dotations aux amortissements	4.3	13 517	17 561
Dépréciations pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	3.1 - 3.2	335	506
Dotations aux provisions nettes	-	(1 492)	875
Dotations aux provisions pour retraite	-	264	143
Résultat sur cessions d'actifs	-	(100)	(3 280)
Variation des impôts	4.5	37	6
Résultat financier	-	15 936	7 416
Paievements fondés sur les actions	3.8	(259)	(95)
Impact IFRIC 21 (compris dans le résultat opérationnel)	-	-	(532)
Éléments non monétaires liées aux activités abandonnées	-	(1 010)	20 864
Total des éléments non monétaires	-	27 631	45 579
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	<i>28 641</i>	<i>24 715</i>
Augmentation (diminution) de trésorerie sur :			
Stocks	-	(6 347)	(4 347)
Clients et comptes rattachés	-	3 471	16 242
Autres créances	-	6 604	9 147
Fournisseurs et comptes rattachés	-	(9 931)	1 806
Autres dettes	-	3 267	(3 656)
Variation du BFR des activités abandonnées	-	18 939	42 254
Variation du BFR	-	16 004	61 445
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	<i>(2 936)</i>	<i>19 191</i>
Flux de trésorerie générés par l'activité	-	1 113	24 630
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	<i>7 033</i>	<i>7 561</i>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(331)	(280)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(2 541)	(4 386)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	144	5 694
(Acquisitions) et cessions d'actifs financiers ¹	-	(1 179)	(3 664)
Apports en capital dans une société mise en équivalence	-	-	(2 247)
Flux d'investissement) et désinvestissement des activités abandonnées ²	-	28 707	(10 131)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	24 800	(15 014)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	<i>(3 907)</i>	<i>(4 883)</i>

(en milliers d'euros)

Notes 30 septembre 2015* 30 septembre 2014**

Sommes reçues des actionnaires : augmentation de capital et exercice de stock-options ³	-	(1)	79 880
ABSAAR	-	(675)	-
Emission d'emprunts ⁴	3.10	65 363	-
Tirages de lignes de crédit	3.10	-	7 200
Remboursement d'emprunts (y compris contrat de location financement) ⁵	3.10	(19 668)	(99 502)
Intérêts financiers reçus	-	58	69
Intérêts financiers versés	-	(4 729)	(9 384)
Flux de financement des activités abandonnées ⁶	-	(18 153)	8 453
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	22 195	(13 285)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	<i>40 348</i>	<i>(21 737)</i>
Effet de la variation des cours des devises des activités poursuivies	-	11 539	11 287
Effet de la variation des cours des devises des activités abandonnées	-	(11 506)	(8 640)
Effet de la variation des cours des devises	-	33	2 826
Variation de la trésorerie nette	-	48 141	(843)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	<i>55 014</i>	<i>(7 773)</i>
Trésorerie à l'ouverture	-	22 911	44 728
Trésorerie à la clôture	-	71 052	43 885

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le tableau de flux de trésorerie a été retraité des activités du segment Énergie Solaire classées en activités abandonnées (voir note 1.).

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées. L'impact en résultat s'élève à 532 milliers d'euros, inclus dans le résultat net des activités poursuivies, avec une contrepartie dans les éléments non monétaires sur la ligne « Impact IFRIC 21 ».

- Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont principalement composées de :
 - Acquisition de titres de participation non consolidés dans les entités Exagan (600 milliers d'euros) et Technocom (325 milliers d'euros) lors du premier semestre 2015-2016.
 - Liquidités soumises à restriction pour 254 milliers d'euros au 30 septembre 2015. Au cours du premier semestre de l'exercice 2014-2015, le Groupe avait déposé sur un compte bloqué un montant de 7 159 milliers d'euros au titre de garantie de performance dans le cadre du projet de Touwsrivier.
 - Dépôts de garantie : dans le cadre de la construction de la centrale solaire de Touwsrivier, le Groupe avait versé un dépôt de garantie de 11 850 milliers d'euros au cours du premier semestre 2013-2014. Au cours du premier semestre 2014-2015, ce dépôt a été partiellement remboursé, à hauteur de 1 300 milliers d'euros.
- Les flux d'investissements liés aux activités abandonnées correspondent principalement :
 - Au 30 septembre 2015 : 26 686 milliers d'euros ont été encaissés au titre de la cession du bâtiment de San Diego et 1 731 milliers d'euros au titre de la vente des centrales solaires de Fians (France) et de Poggio Santa Lucia (Italie). Une créance de 480 milliers d'euros restait à recevoir au 30 septembre 2015 et a été encaissée au début du deuxième semestre de l'exercice.
 - Au 30 septembre 2014 : coût d'acquisition de la co-entreprise avec Reflexite (5 727 milliers d'euros), apports en capital souscrits par le Groupe dans des sociétés mises en équivalence (prise de participation complémentaire dans la co-entreprise CPV Power Plant n° 1 pour 2 247 milliers d'euros).
- Au cours du 1^{er} semestre 2015-2016, le montant concerne le décaissement de frais relatif à l'augmentation de capital du 10 mars 2015. Au cours de l'exercice précédent, l'augmentation de capital du 22 juillet 2014 avait généré un montant de 79 880 milliers d'euros, net de 3 229 milliers d'euros de frais d'émission.
- Les émissions d'emprunts concernent :
 - Au 30 septembre 2015, l'émission d'un nouvel emprunt de 53 880 milliers d'euros dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015, la signature d'un nouveau contrat de location financement pour un montant de 11 000 milliers d'euros et la mise en place de financement à très court terme pour 483 milliers d'euros.
 - Au 30 septembre 2014, le tirage d'une nouvelle ligne de crédit pour 7 200 milliers d'euros.
- Les remboursements d'emprunts incluent :
 - Au 30 septembre 2015, le remboursement du nouvel emprunt à hauteur de 11 883 milliers d'euros, de lignes de crédit pour 4 887 milliers d'euros, de dette de contrat de location financement pour 2 414 milliers d'euros et de financement à très court terme pour 483 milliers d'euros.
 - Au 30 septembre 2014, le remboursement du solde de l'emprunt obligataire Océanes 2014 pour 83 000 milliers d'euros, le remboursement de lignes de crédit pour 12 297 milliers d'euros et le remboursement du solde de la dette de crédit-bail pour 3 484 milliers d'euros.
- Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées comprennent principalement :
 - Au 30 septembre 2015, le remboursement de la dette liée au bâtiment de San Diego (vendu au cours du premier semestre) pour 16 213 milliers d'euros et le remboursement de la dette liée à l'acquisition des parts détenues par Reflexite pour 1 126 milliers d'euros.
 - Au 30 septembre 2014, le financement de l'acquisition des parts détenues par Reflexite dans la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology, pour un montant de 4 889 milliers d'euros.

Information sectorielle

Le Groupe s'est recentré sur son secteur d'activité historique, celui de l'Électronique : production et commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie microélectronique. Ce secteur d'activité englobe les fonctions de support administrative transverses, qui étaient auparavant reportées dans le secteur "Corporate", et les frais de développement dans le domaine des matériaux III-V, qui étaient auparavant réparties entre les secteurs Éclairage (développement de la S-LED) et Énergie Solaire (développement de la Smart Cell).

Le secteur « Autres activités » regroupe la production et commercialisation d'équipements pour l'industrie du semi-conducteur (filiale Altatech) et l'activité "Lighting" (commercialisation de solutions d'éclairage).

L'ancien secteur « Énergie Solaire » (production et commercialisation de modules photovoltaïques à concentration, réalisation, conception et construction de projets photovoltaïques clés en main et exploitation d'installations photovoltaïques) est désormais classé en « activités abandonnées », à l'exception des actifs liés à la centrale solaire sud-africaine de Touwsrivier. Du fait de l'incertitude portant sur le délai de réalisation de la cession de ces actifs (titres mis en équivalence, créance financière avec l'un des actionnaires de la centrale et dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire), Soitec a décidé de ne pas maintenir le classement en actifs destinés à la vente et de les présenter en activités poursuivies.

L'EBITDA présenté dans le tableau de l'analyse sectorielle représente la perte opérationnelle courante (EBIT) avant dépréciations, amortissements, éléments non monétaires liés aux paiements fondés sur les actions et aux variations des provisions sur les éléments de l'actif courant et des provisions pour risques et charges. Cet indicateur est une mesure quantitative non IFRS utilisée pour mesurer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie à partir de ses activités opérationnelles. Le Groupe pense que la présentation de cet indicateur est utile aux investisseurs et aux autres parties prenantes impliquées dans l'évaluation d'entreprises industrielles. L'EBITDA n'est pas défini par une norme IFRS et ne doit pas être considéré comme une alternative à tout autre indicateur financier.

L'information sectorielle se présente comme suit :

Répartition du résultat

	30 septembre 2015*			
(en milliers d'euros)	Électronique	Autres activités	Énergie solaire	Total
Ventes	108 853	2 009	-	110 863
Marge brute	27 055	(448)	-	26 607
<i>Frais de recherche bruts</i>	<i>(19 810)</i>	<i>(2 692)</i>	<i>-</i>	<i>(22 502)</i>
<i>Ventes de prototypes et autres revenus</i>	<i>2 321</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 321</i>
<i>Subventions et avances remboursables</i>	<i>9 463</i>	<i>172</i>	<i>-</i>	<i>9 635</i>
Frais de recherche nets	(8 026)	(2 520)	-	(10 546)
Frais commerciaux	(2 565)	(1 531)	-	(4 096)
Frais généraux et administratifs	(8 542)	(426)	-	(8 968)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant	7 920	(4 925)	-	2 996
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	(5 290)	-	-	(5 290)
Autres produits et charges opérationnelles	(5 290)	-	-	(5 290)
EBIT	2 631	(4 925)	-	(2 295)
<i>Amortissements</i>	<i>13 149</i>	<i>368</i>	<i>-</i>	<i>13 517</i>
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	<i>335</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>335</i>
<i>Paiements fondés sur les actions</i>	<i>(241)</i>	<i>(18)</i>	<i>-</i>	<i>(259)</i>
<i>(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	<i>(1 019)</i>	<i>(473)</i>	<i>-</i>	<i>(1 492)</i>
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	<i>264</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>264</i>
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	<i>(101)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(101)</i>
Éléments non monétaires des activités abandonnées	-	-	(24 860)	(24 860)
EBITDA	15 018	(5 048)	(24 860)	(14 891)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie Solaire, présentées en activités abandonnées (voir note 1.).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014*			
	Électronique	Autres activités	Énergie solaire	Total
Ventes	68 835	1 980	-	70 815
Marge brute	3 529	391	-	3 920
<i>Frais de recherche bruts</i>	<i>(21 647)</i>	<i>(3 918)</i>	-	<i>(25 565)</i>
<i>Ventes de prototypes et autres revenus</i>	<i>3 440</i>	<i>238</i>	-	<i>3 678</i>
<i>Subventions et avances remboursables</i>	<i>5 970</i>	<i>305</i>	-	<i>6 275</i>
Frais de recherche nets	(12 237)	(3 375)	-	(15 612)
Frais commerciaux	(2 548)	(1 138)	-	(3 685)
Frais généraux et administratifs	(9 399)	(526)	-	(9 926)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant	(20 655)	(4 648)	-	(25 301)
Résultat net des activités abandonnées	-	-	(56 942)	(56 942)
Autres produits opérationnels	2 498	-	-	2 498
Autres charges opérationnelles	(4 004)	-	-	(4 004)
Autres produits et charges opérationnelles	(1 506)	-	-	(1 506)
EBIT	(22 161)	(4 648)	(56 942)	(83 751)
<i>Amortissements</i>	<i>16 732</i>	<i>829</i>	-	<i>17 561</i>
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	<i>506</i>	-	-	<i>506</i>
<i>Paiements fondés sur les actions</i>	<i>(90)</i>	<i>(5)</i>	-	<i>(95)</i>
<i>(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	-	-	-	-
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	<i>729</i>	<i>145</i>	-	<i>874</i>
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	<i>143</i>	-	-	<i>143</i>
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	<i>(3 309)</i>	<i>29</i>	-	<i>(3 280)</i>
<i>Impact IFRIC 21</i>	<i>(532)</i>	-	-	<i>(532)</i>
Éléments non monétaires des activités abandonnées	-	-	31 757	31 757
EBITDA	(7 980)	(3 650)	(25 185)	(36 815)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie Solaire, présentées en activités abandonnées (voir note 1.).
La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées. L'impact en résultat s'élève à 532 milliers d'euros, réparti entre le coût des ventes pour 425 milliers d'euros et les frais de recherche bruts pour 106 milliers d'euros.

Répartition du bilan :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015			
	Électronique	Autres activités	Énergie Solaire	Total
Immobilisations incorporelles nettes	7 120	1 870	-	8 990
<i>Dont goodwill</i>	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	144 927	303	-	145 231
Projets de centrales solaires	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	8 633	8 633
Actifs non courants (1)	152 048	2 173	8 633	162 854
Stocks	32 135	1 861	-	33 995
Clients et comptes rattachés	32 227	882	-	33 109
Autres actifs courants	16 899	623	-	17 521
Actifs courants (2)	81 261	3 366	-	84 627
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	36 007	999	-	37 005
Autres dettes courantes et non courantes (6)	54 662	3 468	-	58 130
Passifs courants et non courants (3)	90 669	4 467	-	95 135
Actifs des activités abandonnées (a)	-	-	13 798	13 798
Passifs des activités abandonnées (b)	-	-	41 387	41 387
Actifs nets des activités abandonnées (4 = a - b)	-	-	(27 589)	(27 589)
Capitaux employés (1) + (2) - (3) + (4)	142 640	1 072	(18 958)	124 755

Les titres mis en équivalence correspondent à la filiale CPV Power Plant n°1 (Touwsrivier), détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond.

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie Solaire, présentées en activités abandonnées (voir note 1.).

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014*			Total
	Électronique	Autres activités	Énergie solaire	
Immobilisations incorporelles nettes	12 085	2 438	-	14 523
<i>Dont goodwill</i>	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	166 780	2 621	-	169 401
Projets de centrales solaires	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	7 373	7 373
Actifs non courants (1)	178 865	5 059	7 373	191 297
Stocks	25 504	1 830	-	27 334
Clients et comptes rattachés	26 112	808	11 329	38 249
Autres actifs courants	15 017	243	-	15 260
Actifs courants (2)	66 633	2 881	11 329	80 843
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	32 157	1 174	-	33 331
Autres dettes courantes et non courantes (6)	50 611	3 348	-	53 959
Passifs courants et non courants (3)	82 768	4 522	-	87 290
Actifs destinés à être cédés et abandonnés (a)	-	-	145 791	145 791
Passifs destinés à être cédés et abandonnés (b)	-	-	24 637	24 637
Actifs nets destinés à être cédés et abandonnés (4 = a - b)	-	-	121 154	121 154
Capitaux employés (1) + (2) - (3) + (4)	162 730	3 417	139 856	306 003

Les titres mis en équivalence correspondent à la filiale CPV Power Plant n°1 (Touwsrivier), détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond.

La créance commerciale de 11 329 milliers d'euros inscrite sur le segment Énergie Solaire était liée à l'un des actionnaires de la centrale solaire de Touwsrivier et a été reclassée en actifs financiers non courants au 30 septembre 2015.

* Les autres éléments du segment Énergie Solaire ont été retraités du bilan du 30 septembre 2014 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées ». La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées. L'impact de 416 milliers d'euros en réserves a pour contrepartie une diminution de la dette fiscale, incluse sur la ligne « Autres dettes courantes et non courantes ».

Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par secteur et sous-secteur s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
<i>SOI 300 mm</i>	22 505	18 080
<i>Small diameters</i>	83 828	46 726
<i>Matériaux III-V</i>	-	2 529
<i>Royalties</i>	2 520	1 770
Total Électronique	108 853	68 835
<i>Équipement</i>	993	699
<i>Éclairage</i>	1 016	1 281
Total autres activités	2 009	1 980
Chiffre d'affaires total	110 863	70 815

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires du segment Énergie Solaire a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées » (voir note 4.7.).

20.3.2. Notes aux états financiers consolidés du 30 septembre 2015

1. Présentation de la Société et de l'activité

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française et cotée à Euronext Paris, compartiment B. Soitec S.A. et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe ». Soitec S.A. est ci-après dénommée « la Société ».

Le Groupe opère sur trois secteurs d'activité :

Le segment Électronique :

Ce segment inclut les activités historiques du Groupe dans le secteur du semi-conducteur, ainsi que les projets de recherche et développement relatifs aux matériaux III-V autrefois répartis entre les segments Énergie Solaire et Éclairage, et le coût des fonctions support autrefois reporté séparément dans le secteur Corporate. Il exclut désormais l'activité de production et de vente d'équipements, hébergée dans la filiale Altatech, et qui est maintenant reportée dans le segment Autres activités.

Le segment comporte deux UGT : SOI 300 mm et SOI 200 mm.

Le segment Autres activités :

UGT Éclairage : commercialisation de solutions lumineuses à base de diodes électroluminescentes (LEDs) pour les clients gérant des bâtiments à usage tertiaire, commercial et industriel.

UGT Équipement : activité de conception et de ventes d'équipements destinés principalement à l'industrie de semi-conducteurs.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

Le segment Énergie Solaire :

Le segment Énergie Solaire inclut des activités abandonnées et des actifs maintenus en activité poursuivies.

Depuis décembre 2009, date à laquelle le Groupe a pris le contrôle de la société Soitec Solar GmbH, le Groupe produisait et commercialisait des modules photovoltaïques à concentration et concevait, réalisait et construisait des installations de centrales solaires en vue de leur vente clé en main ou de leur exploitation. À la suite d'une décision du Conseil d'administration qui a fait l'objet d'un communiqué de presse en janvier 2015, le Groupe a engagé sur la fin de l'exercice 2014-2015 d'importantes mesures de restructuration de l'activité Énergie Solaire, ainsi que des actions visant à réaliser la valeur de certains actifs, dans le but de sortir à court terme de cette activité.

Activités poursuivies : actifs liés à la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud

Du fait de l'incertitude portant sur le délai de réalisation de la cession de ces actifs, Soitec a décidé de ne pas maintenir le classement retenu au 31 mars 2015 en actifs destinés à la vente. Tous ces actifs sont désormais classés en actifs financiers non courants et en activités poursuivies :

Titres mis en équivalence dans l'entité CPV Power Plant n°1, détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond,

Dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire contribuant au financement de la centrale solaire de Touwsrivier,

Créances financières vis-à-vis de l'un des actionnaires de la centrale solaire. Ces actifs étaient classés en actifs destinés à la vente au 31 mars 2015. Du fait de l'incertitude portant sur le délai de réalisation de la cession de ces actifs, il a été décidé de ne pas les maintenir en actifs destinés à la vente au 30 septembre 2015.

Activités abandonnées

En août 2015, l'arrêt des négociations avec ConcenSolar a conduit le Groupe à cesser l'ensemble des activités de production et de recherche et développement à San Diego (États-Unis) et Freiburg (Allemagne) et à poursuivre la vente des actifs résiduels de son activité Énergie Solaire. L'abandon était effectif à la clôture semestrielle.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Principes de préparation des états financiers

Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2015 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet www.soitec.com.

Méthodes comptables

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2015 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2015 à l'exception des éléments ci-dessous et de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

Le Groupe a adopté les normes, amendements aux normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2015 :

- Amendement à IAS 19 relatif aux régimes à prestations définies : Contribution des membres du personnel ;
- Amélioration IFRS, cycle 2010-2012 ;
- Amélioration IFRS, cycle 2011-2013 ;
- IFRIC 21, Taxes.

Parmi ces nouveaux textes, seul IFRIC 21, Taxes a eu un impact sur les comptes semestriels au 30 septembre 2015.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est facultative au 30 septembre 2015 et notamment IFRS 9 et IFRS 15.

L'impact résultant de l'adoption de ces normes, amendements et interprétations que le Groupe n'a pas adopté par anticipation est en cours d'évaluation.

Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction du Groupe, des estimations et hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2015 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2015 à l'exception de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

2.2. Événements de la période

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015-2016, le Groupe a poursuivi sa stratégie de recentrage des activités de Soitec sur son cœur de métier Électronique et ses actions de restructuration visant à réaliser la valeur de certains actifs de la division Énergie Solaire et à sortir de cette activité à court terme.

En août 2015, l'arrêt des négociations avec ConcenSolar a conduit le Groupe à cesser l'ensemble des activités de production et de recherche et développement à San Diego (États-Unis) et Freiburg (Allemagne) et à poursuivre la vente des actifs résiduels de son activité Énergie Solaire. L'abandon était effectif à la clôture semestrielle. De ce fait, en application d'IFRS 5, le résultat des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat.

La Société a renforcé sa trésorerie disponible dans le cadre d'une procédure de conciliation qui s'est traduite notamment par l'octroi de prêts à hauteur de 54 millions d'euros en mai 2015. Le désengagement des activités solaires se poursuit donc conformément au plan initialement arrêté.

Au cours de la période, le Groupe a cédé deux centrales solaires et le bâtiment industriel de San Diego. Soitec a également remboursé l'emprunt de 18 millions de dollars lié au refinancement du bâtiment. Ces éléments étaient classés en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 mars 2015.

2.3. Périmètre de consolidation

Au 30 septembre 2015, toutes les participations détenues par le Groupe sont placées sous le contrôle de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception des sociétés CPV Power Plant N°1 Ltd. ("Touwsrivier") et CPV Power Plant N°1 Bond SPV (RF) Ltd., détenues à 20 % et mises en équivalence :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Soitec USA Inc.	1997	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Soitec Japan Inc.	Juin 2004	100,00 %	Japon	Yen japonais
Soitec Phoenix Labs Inc.	Février 2006	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Soitec Microelectronics Singapore Pte Ltd.	Juin 2006	100,00 %	Singapour	Dollar américain
Soitec Korea	Juillet 2011	100,00 %	Corée du Sud	Dollar américain
Altatech Semiconductor S.A.S	Janvier 2012	100,00 %	France	Euro
Soitec Corporate Services	Juillet 2012	100,00 %	France	Euro
Soitec Trading Shanghai	Novembre 2013	100,00 %	Chine	Yuan
Entités du périmètre des activités abandonnées (anciennement de la division Énergie Solaire) :				
CPV Power Plant n° 1 Bond SPV (Rf) Ltd.	Octobre 2009	20,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar GmbH	Décembre 2009	100,00 %	Allemagne	Euro
Soitec Solar Inc.	Décembre 2009	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Soitec Solar Industries LLC	Décembre 2009	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Soitec Solar Italia S.R.L	Août 2010	100,00 %	Italie	Euro
Soitec Solar Development LLC	Septembre 2010	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Soitec Solar RSA LTD	Avril 2011	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar France	Octobre 2011	100,00 %	France	Euro
CPV Power Plant n°1 Ltd. (Touwsrivier)	Octobre 2009	20,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar Chile	Juillet 2013	100,00 %	Chili	Peso chilien
Soitec Solar USA Real Estate LLC	Janvier 2014	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
CPV N° 1 Equity SPV Pty LTD	Février 2014	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain

Dans le cadre de son activité Énergie Solaire, le Groupe peut être amené à créer des structures juridiques dédiées pour héberger les permis, autorisations administratives, coûts et revenus liés à un projet de ferme solaire. En règle générale, ces structures juridiques sont destinées à être cédées à des investisseurs quand les projets sont suffisamment avancés.

Les entités créées et placées sous le contrôle exclusif du Groupe et consolidées par intégration globale sont les suivantes :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Newberry Solar 1 LLC	Septembre 2010	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
CPV Power plant n° 2 LTD	Septembre 2010	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Alicoop Monte Bellone S.R.L	Novembre 2010	100,00 %	Italie	Euro
LanEast Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
LanWest Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Rugged Solar LLC	Avril 2011	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Tierra del Sol Solar Farm LLC	Avril 2011	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
CX Minervino S.R.L	Octobre 2011	100,00 %	Italie	Euro
Sorrel Solar Farm LLC	Février 2012	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
CPV Thémis	Mars 2012	100,00 %	France	Euro
Black Mountain CPV PP n° 3 (anciennement K2011137452 LTD)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Schmidtsdrift CPV PP n° 4 (anciennement Itakane Trading 339 (Pty) Ltd.)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Tierra del Sol II Solar Farm LLC	Mai 2012	100,00 %	États-Unis	Dollar américain
Los Robles Solar Power Plant LLC	Mai 2012	100,00 %	États-Unis	Dollar américain

Les entités précédemment intégrées globalement et sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice sont les suivantes :

Entités	Variation de périmètre
Soitec Specialty Electronics S.A.S	Transmission universelle de patrimoine (TUP) à Soitec France
Alicoop Poggio Santa Lucia S.R.L	Vente
Rians	Vente

2.4. Continuité d'exploitation

Le Groupe a réalisé une perte nette de 42,5 millions d'euros sur la période close le 30 septembre 2015 et présente à la clôture des capitaux propres de 22,8 millions d'euros.

La trésorerie utilisée par l'exploitation, hors variation du besoin en fonds de roulement, a représenté -14,9 millions d'euros au cours de la période. Ce montant se répartit entre les activités poursuivies (+10,0 millions d'euros) et les activités abandonnées (-24,9 millions d'euros).

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissait à 71,1 millions d'euros, contre 22,9 millions au 31 mars 2015.

En vue de sécuriser la continuité d'exploitation, le Groupe a annoncé sa décision de se recentrer sur son secteur d'activité historique et se désengager de son activité dans le secteur de l'énergie solaire.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

Des prévisions de trésorerie ont été construites sur la base de ce scénario d'activité et des sources de financement que peuvent constituer la vente de certains actifs non stratégiques. Compte tenu de l'échéance de remboursement des financements octroyés par Shin Estu Handotai, Bpifrance Participations et CEA Investissement pour un montant total au 30 septembre 2015 de 42,9 millions d'euros à échéance mai 2016, et de ses besoins d'investissements en capacité dans les 18 prochains mois, des financements complémentaires sont nécessaires dès le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017. Soitec travaille sur le renforcement de ses fonds propres et sur le refinancement de l'ensemble de ses dettes financières. La Société considère, sur la base de ces prévisions et sous réserve du succès de ces opérations de refinancement, être en mesure de faire face à ses engagements à venir.

Les comptes consolidés ont donc été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation pour les douze prochains mois.

3. Notes sur le bilan

N'ayant pas identifié de nouveaux indices de perte de valeur, le Groupe n'a pas actualisé les tests de dépréciation lors de la clôture au 30 septembre 2015.

3.1. Immobilisations incorporelles

Au cours du premier semestre 2015-2016, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Projets de développement capitalisés	Concessions, brevets et autres droits	Logiciels	Projets de centrales solaires	Immobilisations en cours	Total
31 mars 2015	-	2 226	3 745	4 552	-	545	11 068
Mises en service (valeur brute)	-	-	-	551	-	(551)	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	-	331	331
Variation du périmètre (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion (valeur nette)	-	-	-	(3)	-	-	(3)
Amortissements (dotations de la période)	-	(186)	(542)	(1 679)	-	-	(2 407)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés	-	-	-	-	-	-	-
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs destinés à être cédés (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
30 septembre 2015	-	2 041	3 203	3 420	-	326	8 990

3.2. Immobilisations corporelles

Au cours du premier semestre 2015-2016, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Centrales solaires	Autres	Immobilisations en cours	Total
31 mars 2015 - publié	116 153	36 160	1 600	1 189	3 232	158 336
Activités abandonnées*	-	-	(1 600)	-	-	(1 600)
31 mars 2015 - retraité	116 153	36 160	-	1 189	3 232	156 736
Mises en service (valeur brute)	125	3 466	-	89	(3 680)	-
Reclassement entre catégories d'immobilisations	(203)	203	-	-	-	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	2 410	2 410
Variation du périmètre (valeur nette)	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion (valeur nette)	(2 410)	(5)	-	(3)	-	(2 416)
Amortissements (dotations de la période)	(5 798)	(4 942)	-	(369)	-	(11 109)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés**	-	(335)	-	-	-	(335)
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	-	-	(58)	-	(58)
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
30 septembre 2015	107 868	34 547	-	848	1 962	145 231

* Au 30 septembre 2015, les actifs du segment Énergie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5. Pour permettre la comparaison, le montant de ces actifs reclassés en activités abandonnées s'élevait à 1 600 milliers d'euros au 31 mars 2015.

** Ce montant est un amortissement accéléré comptabilisé au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels (voir note 4.4.).

3.3. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	31 mars 2015	31 mars 2015	
			Dont reclassement des actifs en activités abandonnées	Retraité des activités abandonnées
Matières premières	23 328	35 296	14 807	20 489
En-cours de production	6 830	7 659	263	7 396
Produits finis	12 997	18 103	9 209	8 894
Valeur brute	43 154	61 057	24 279	36 779
Provision pour dépréciation	(9 159)	(27 984)	(19 266)	(8 718)
Valeur nette des stocks	33 995	33 073	5 013	28 061

* Au 30 septembre 2015, les stocks du segment Énergie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5. Pour permettre la comparaison à périmètre constant, les éléments du 31 mars 2015 sont également reclassés en activités abandonnées.

Au cours du premier semestre 2015-2016, la valeur des stocks a varié de 21 % (+5,934 milliers d'euros) sur le périmètre des activités poursuivies. L'analyse par segments fait apparaître des tendances opposées :

- Les stocks du segment Électronique ont augmenté de 6 631 milliers d'euros. Cette augmentation traduit la reprise progressive de l'activité et l'accroissement mécanique du besoin en fonds de roulement qui s'ensuit ;
- Les stocks du segment Autres activités sont quasiment stables et augmentent de 31 milliers d'euros.
- Les stocks du segment Énergie Solaire sont classés en activités abandonnées au 30 septembre 2015, les données du 31 mars 2015 ont été isolées pour permettre la comparaison à périmètre constant.

3.4. Créances clients

Les créances clients au 30 septembre 2015 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Échues depuis moins de 30 jours	Échues depuis 30 à 60 jours	Échues depuis 60 à 90 jours	Échues depuis 90 à 120 jours	Échues depuis plus de 120 jours
Provision pour dépréciation	(287)	-	-	-	-	(2)	(285)
Valeur nette	33 109	31 519	1 258	149	93	31	59

Au 31 mars 2015, les créances clients se présentaient comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Échues depuis moins de 30 jours	Échues depuis 30 à 60 jours	Échues depuis 60 à 90 jours	Échues depuis 90 à 120 jours	Échues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	49 015	42 399	884	263	105	2	5 362
Provision pour dépréciation	(5 203)	-	-	(82)	(55)	-	(5 066)
Valeur nette	43 812	42 399	884	181	50	2	296
<i>Dont reclassement des créances clients en activités abandonnées</i>							
Valeur brute	6 631	1 356	-	17	43	-	5 215
Provision pour dépréciation	(4 994)	-	-	-	(40)	-	(4 954)
Valeur nette	1 638	1 356	-	17	3	-	261
<i>31 mars 2015 retraité des activités abandonnées</i>							
Valeur brute	42 384	41 043	884	246	62	2	147
Provision pour dépréciation	(209)	-	-	(82)	(15)	-	(112)
Valeur nette	42 174	41 043	884	164	47	2	34

3.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015	31 mars 2015
Trésorerie	71 052	22 911
Équivalents de trésorerie	-	-
Valeur totale de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	71 052	22 911

Les disponibilités détenues en banque sont essentiellement libellées en dollars américains et en euros.

La trésorerie est placée sur des comptes bancaires rémunérés.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

3.6. Activités abandonnées et actifs et passifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Actifs et passifs destinés à être cédés		Actifs et passifs des activités abandonnées	
	30 septembre 2015	31 mars 2015	30 septembre 2015	31 mars 2015*
Immobilisations corporelles	-	25 471	-	-
Projets de centrales solaires	-	2 300	309	1 600
Sociétés mises en équivalence	-	10 838	-	-
Actifs financiers non courant	-	-	621	561
Autres actifs non courants	-	618	261	269
Actifs non courants	-	39 227	1 190	2 430
Stocks	-	-	9 419	5 013
Clients et comptes rattachés	-	9 013	1 195	1 638
Autres actifs courants	-	382	2 875	5 323
Actifs financiers courants	-	20 813	697	328
Actifs courants	-	30 208	14 186	12 302
Actif total (1)	-	69 435	15 376	14 731
Dettes financières à long terme	-	16 730	623	1 947
Provisions et autres passifs non courants	-	-	1 813	2 055
Passifs non courants	-	16 730	2 436	4 002
Dettes financières à court terme	-	-	2 762	2 755
Fournisseurs et comptes rattachés	-	114	3 213	5 199
Provisions et autres dettes courantes	-	7	36 361	37 014
Passifs courants	-	121	42 336	44 968
Passif total (2)	-	16 851	44 772	48 970
Actif net (1) - (2)	-	52 584	(29 396)	(34 239)

* Au 30 septembre 2015, les actifs et passifs du segment Énergie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5. Pour permettre la comparaison à périmètre constant, il est présenté au 31 mars 2015 un comparatif où sont reclassés les actifs et passifs de ce segment en activités abandonnées.

Concernant les actifs et passifs destinés à être cédés au 31 mars 2015, le Groupe a réalisé les opérations suivantes au cours du premier semestre 2015-2016 :

- Cession du bâtiment de San Diego, inscrit au 31 mars 2015 en immobilisation corporelle destinée à être cédée pour 25 471 milliers d'euros, et remboursement de la dette financière liée au refinancement de ce bâtiment (inscrit en dette financière au 31 mars 2015 pour 16 730 milliers d'euros).

- Vente des centrales solaires de Rians en France et de Poggio Santa Lucia en Italie, classées en projets de centrales solaires pour 2 300 milliers d'euros au 31 mars 2015. Les autres centrales solaires sont classées en activités abandonnées pour un montant de 309 milliers d'euros.

- Concernant les actifs liés à la centrale solaire de Touwsvriev en Afrique du Sud, le Groupe considère que le critère de la vente hautement probable dans un délai de 12 mois selon IFRS 5 n'est plus rempli au 30 septembre 2015. Ces éléments sont désormais classés en totalité en actifs financiers non courants des activités poursuivies :

- Titres mis en équivalence pour CPV Power Plant n°1 Ltd. ("Touwsvriev") détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond (8 633 milliers d'euros au 30 septembre 2015 contre 10 838 milliers d'euros au 31 mars 2015).
- Financement (principal et intérêts) consenti à l'un des actionnaires de la centrale de Touwsvriev (classé au 31 mars entre d'une part une créance financière courante de 10 708 milliers d'euros et d'autre part une créance commerciale de 8 947 milliers d'euros).
- Dépôt de garantie liée à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud : compte tenu de la valeur actuelle de réalisation de cet emprunt obligataire sur le marché sud-africain, une provision complémentaire de 5 000 milliers d'euros a été enregistrée au cours du premier semestre 2015-2016 (9 740 milliers d'euros au 31 mars 2015).

Concernant les actifs et passifs classés en activités abandonnées :

- Le poste Projets de centrales solaires concerne la centrale de Newberry aux États-Unis pour 309 milliers d'euros (322 milliers d'euros au 31 mars 2015). Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a vendu le terrain de Sorrel aux États-Unis, inscrit dans les comptes du 31 mars 2015 pour 1 278 milliers d'euros.
- Le poste Actifs financiers non courants concerne les titres de participations détenus dans la filiale non consolidée de Suncoutim pour 331 milliers d'euros, et des liquidités soumises à restriction pour 391 milliers d'euros au 30 septembre 2015, contre respectivement 331 milliers d'euros et 231 milliers d'euros au 31 mars 2015.
- Le poste Dettes financières à long terme et à court terme concerne la dette liée au rachat des titres Reflexite.
- Le poste Provisions et autres dettes courantes est principalement constitué des provisions pour restructuration et sont détaillées dans la note 3.11.

3.7. Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juillet 2015 a décidé de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

3.8. Paiements fondés sur des actions

La charge relative aux paiements fondés sur les actions comptabilisées au compte de résultat pour la période close le 30 septembre 2015 est de 119 milliers d'euros (478 milliers d'euros au 30 septembre 2014), dont 24 milliers d'euros alloués aux activités poursuivies.

Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 2, et en raison de la non atteinte de critères de performance interne assis sur le chiffre d'affaires, l'EBITDA, la trésorerie disponible ainsi que l'accomplissement des principales étapes du plan stratégique Groupe, ou en raison de départs avant la fin de la période d'acquisition, une partie de la charge enregistrée sur l'exercice clos le 31 mars 2015 a été reprise pour un montant de 410 milliers d'euros (406 milliers d'euros au 30 septembre 2014 correspondant à une partie de la charge enregistrée sur l'exercice 2013-2014), dont 283 milliers d'euros alloués aux activités abandonnées.

3.9. Emprunts et dettes financières

Les échéances de remboursement des emprunts et dettes financières au 30 septembre 2015 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015			Total	31 mars 2015	31 mars 2015 Dont reclassement en passifs des activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans				
Contrats de location financement :							
Immobilier (construction)	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier	6 642	11 407	-	18 049	9 464	-	9 464
Emprunts :							
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	228	92 166	-	92 394	90 852	-	90 852
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès d'organismes financiers	-	-	-	-	4 339	4 339	-
Emprunts auprès de Bpi / CEA / SEH	42 903	-	-	42 903	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières :							
Avances remboursables	2 912	2 290	7 552	12 754	12 039	-	12 039
Fournisseurs financiers	80	-	-	80	362	362	-
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Ligne de crédit autorisée utilisée	6 426	44 506	-	50 932	55 802	-	55 802
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	150	-	-	150	150	-	150
Total des emprunts et dettes financières	59 340	150 369	7 552	217 262	173 007	4 701	168 306

3.10. Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015		31 mars 2015 Dont reclassement des actifs en activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées
	30 septembre 2015	31 mars 2015 publié		
Produits constatés d'avance	9 892	10 416	-	10 416
Dépôts et cautionnements reçus	64	67	-	67
Débiteurs divers	-	9	-	9
Passifs non courants	9 956	10 493	-	10 493
Provisions pour risques et charges	5 239	7 050	2 055	4 995
Provisions et autres dettes non courantes	15 195	17 543	2 055	15 488

Au 30 septembre 2015, les principaux produits constatés d'avance sont les suivants :

- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2011 dans le domaine des capteurs d'images, pour un montant total de 3 587 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 2 935 milliers d'euros et une part courante pour 652 milliers d'euros.
- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2013 dans le domaine des matériaux III-V pour le marché des diodes électroluminescentes, pour un montant total de 1 896 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 1 643 milliers d'euros et une part courante pour 253 milliers d'euros.
- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mai 2014 dans le domaine des applications de radio fréquence et des applications de puissance, pour un montant total de 6 141 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 5 313 milliers d'euros et une part courante pour 828 milliers d'euros.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement de la provision pour retraite pour un montant de 5 008 milliers d'euros au 30 septembre 2015.

3.11. Provisions pour risques et charges

Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dont reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Écart de conversion	Reclassement	30 septembre 2015
Provisions courantes :									
Pour litige	2 847	-	2 847	569	(759)	(325)	-	-	2 332
Pour garantie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pour restructuration*	36 146	(29 366)	6 780	-	(2 292)	-	(143)	-	4 346
Pour autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	38 993	(29 366)	9 627	569	(3 051)	(325)	(145)	-	6 678
Provisions non courantes :									
Pour retraite	4 719	-	4 719	292	-	-	(3)	-	5 008
Pour litige	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pour garantie	1 356	(1 080)	276	21	(33)	(33)	-	-	231
Pour restructuration*	975	(975)	-	-	-	-	-	-	-
Pour autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total non courant	7 050	(2 055)	4 995	313	(33)	(33)	(3)	-	5 239

* Les provisions pour restructuration reclassées en activités abandonnées pour un montant total de 30 340 milliers d'euros au 31 mars 2015 sont présentées dans le tableau de variations ci-après.

Les provisions pour litiges sont constituées de diverses sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), commerciale ou fiscale. La principale variation de la période correspond à une reprise de provision de 759 milliers d'euros consécutive à la réception et au règlement des avis d'imposition à l'Organic.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

Provisions pour restructuration des activités poursuivies

Les provisions pour restructurations (courantes et non courantes) sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dont reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Écart de conversion	30 septembre 2015
Exercices 2012-2013 et 2013-2014								
- Plans de départ	489	-	489	-	(489)	-	-	-
- Frais d'arrêt des équipements de production	611	-	611	-	(54)	-	-	557
Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Énergie Solaire								
- Plans de départ	2 056	2 056	-	-	-	-	-	-
- Loyers restants dus sur les bureaux de Paris	676	676	-	-	-	-	-	-
Site de Bernin	3 832	2 732	1 100	-	(543)	-	-	557
Exercices 2014-2015 : Cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics*								
- Départ des salariés	1 599	-	1 599	-	(922)	-	-	677
- Démantèlement et remise en état du site	304	-	304	-	(102)	-	-	202
Site de Villejust	1 903	-	1 903	-	(1 024)	-	-	879
Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Énergie Solaire								
- Départ des salariés	5 462	5 462	-	-	-	-	-	-
- Démantèlement de centrales solaires (hors US)	2 584	2 584	-	-	-	-	-	-
- Pertes opérationnelles	2 080	2 080	-	-	-	-	-	-
- Indemnisation des tiers	1 890	1 890	-	-	-	-	-	-
- Loyers restants dus – part non courante	975	975	-	-	-	-	-	-
- Loyers restants dus – part courante	544	544	-	-	-	-	-	-
Site de Freiburg	13 535	13 535	-	-	-	-	-	-
Exercices 2014-2015 : Arrêt de la production								
- Démantèlement du site et frais d'arrêt de la production	679	-	679	-	-	-	(27)	653
Site de Singapour	679	-	679	-	-	-	(27)	653
Exercices 2014-2015 : Restructuration								
- Départ des salariés	1 056	-	1 056	-	(580)	-	(37)	440
- Loyers restants dus	1 322	-	1 322	-	(146)	-	(51)	1 125
- Démantèlement et remise en état du site	719	-	719	-	-	-	(29)	691
Site de Phoenix	3 097	-	3 097	-	(725)	-	(116)	2 255
Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Énergie Solaire								
- Départ des salariés	917	917	-	-	-	-	-	-
- Pertes opérationnelles	10 465	10 465	-	-	-	-	-	-
- Démantèlement des centrales solaires situées aux États-Unis	699	699	-	-	-	-	-	-
Site de San Diego	12 081	12 081	-	-	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dont reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Écart de conversion	30 septembre 2015
Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Énergie Solaire								
- Départ des salariés	1 992	1 992	-	-	-	-	-	-
Autres sites	1 992	1 992	-	-	-	-	-	-
Total part courante et non courante	37 121	30 340	6 781	-	(2 292)	-	(143)	4 346

* La société Soitec Specialty Electronics, située à Villejust en France a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine à Soitec France au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2015-2016.

Provisions pour restructuration reclassées en activités abandonnées

Les provisions pour restructuration reclassées en activités abandonnées sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Écart de conversion	Reclassement	30 septembre 2015
- Plans de départ	2 056	-	(942)	-	-	-	1 114
- Loyers restants dus sur les bureaux de Paris	87	-	(87)	-	-	-	-
- Pertes opérationnelles	589	878	(415)	-	-	-	1 052
Site de Bernin	2 732	878	(1 444)	-	-	-	2 166
- Départ des salariés	5 462	1 482	(272)	-	-	-	6 672
- Démantèlement de centrales solaires (hors US)	2 584	-	(250)	-	-	-	2 334
- Pertes opérationnelles	2 080	1 159	(2 080)	-	-	-	1 159
- Indemnisation des tiers	1 890	-	(275)	-	-	-	1 615
- Loyers restants dus – part non courante	975	-	-	-	-	(228)	747
- Loyers restants dus – part courante	544	-	(228)	-	-	228	544
Site de Freiburg	13 535	2 641	(3 105)	-	-	-	13 071
- Départ des salariés	917	-	-	-	(36)	-	881
- Pertes opérationnelles	10 465	578	(670)	(4 641)	(367)	-	5 365
- Démantèlement des centrales solaires situées aux États-Unis	699	-	-	-	(28)	-	671
Site de San Diego	12 081	578	(670)	(4 641)	(436)	-	6 912
- Départ des salariés	77	-	(53)	-	-	-	24
- Remise en état du site	28	-	(24)	-	-	-	4
Site de Montbonot	104	-	(77)	-	-	-	28
- Départ des salariés	76	-	(76)	-	-	-	-
Site Italie	76	-	(76)	-	-	-	-
- Pertes opérationnelles	850	-	(196)	-	(126)	-	528
Site Afrique du Sud	850	-	(196)	-	(126)	-	528
- Départ des salariés	924	288	(345)	-	-	-	866
Site France	924	288	(345)	-	-	-	866
- Départ des salariés	38	-	(32)	-	(5)	-	-
Site Chili	38	-	(32)	-	(5)	-	-
Total part courante et non courante	30 340	4 385	(5 945)	(4 641)	(567)	-	23 572

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Frais de personnel

Les frais de personnel enregistrés au cours de la période se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
Charges de personnel y compris charges sociales**	(35 945)	(33 406)
Crédit impôt compétitivité emploi	520	511
Retraites	(247)	(331)
Charges liées aux paiements fondés sur les actions	259	95
Total des frais de personnel	(35 413)	(33 131)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les frais de personnel du segment Énergie Solaire ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées ».

** Les charges de personnel présentées comprennent également la charge d'intéressement.

L'augmentation de la masse salariale de 2 282 milliers d'euros est principalement liée :

- À un accroissement des charges de personnel, y compris les charges sociales, pour 2 539 milliers d'euros.
- Les autres éléments impactent favorablement la masse salariale : montant du crédit impôt compétitivité emploi (+9 milliers d'euros), diminution de la provision pour indemnités de retraite pour 84 milliers d'euros, et produit lié aux paiements fondés sur les actions pour 164 milliers d'euros.

L'analyse par segment de la progression de 2 539 milliers d'euros des charges de personnel fait apparaître des tendances opposées :

- Les charges de personnel du segment Électronique ont augmenté de 3 641 milliers d'euros. Le site de Bernin en France a augmenté sa masse salariale de 4 060 milliers d'euros. Soitec Inc. augmente sa masse salariale de 296 milliers d'euros. Le site de San Diego augmente sa masse salariale de 173 milliers d'euros. La cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics et la fermeture du site des Ulis à Paris réduit la masse salariale de 833 milliers d'euros.
- Les charges de personnel du segment Autres activités sont en recul de 1 100 milliers d'euros. La variation correspond en quasi-totalité à l'activité Éclairage et se répartit entre le site de Bernin pour 626 milliers d'euros et le site de Phoenix aux États-Unis pour 663 milliers d'euros.

4.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014**
Frais opérationnels de recherche et développement bruts	(22 504)	(25 565)
Vente de prototypes	2 302	3 672
Subventions de recherche et développement comptabilisées au résultat	4 038	3 006
Crédit impôt recherche	5 597	3 269
Autres revenus	20	6
Total des revenus déduits des frais opérationnels bruts	11 957	9 953
Total des frais opérationnels de recherche et développement nets	(10 547)	(15 612)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les frais opérationnels de recherche et développement du segment Énergie Solaire ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées ».

** La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 30 septembre 2014 ont été retraitées et génèrent un impact favorable de 106 milliers d'euros sur les frais opérationnels de recherche et développement bruts.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées en résultat. La baisse des dépenses brutes est liée à la baisse de valorisation de la salle blanche Bernin 3 où sont effectuées les activités Compound.

4.3. Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé

La charge d'amortissement au compte de résultat se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
Coût des ventes	(9 387)	(13 200)
Frais de recherche et développement	(3 614)	(4 022)
Frais commerciaux	(5)	(8)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	-	-
Charges administratives	(510)	(331)
Total des dotations aux amortissements	(13 517)	(17 562)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, la charge d'amortissement au compte de résultat du segment Énergie Solaire a été reclassée en « Résultat des activités abandonnées ».

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

4.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au compte de résultat se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
Autres produits opérationnels :		
Reprise de provision pour retraite	-	205
Impact du rachat des titres de la co-entreprise Reflexite-Soitec Optical Technology	-	-
Résultat de cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics	-	2 293
Autre	-	-
Total des autres produits opérationnels	-	2 498
Autres charges opérationnelles :		
Dépréciation pour perte de valeur	(335)	(526)
Autres provisions sur actifs courants	-	(15)
Mesures de restructuration	(4 955)	(3 463)
Total des autres charges opérationnelles	(5 290)	(4 004)
Résultat non courant	(5 290)	(1 506)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les autres produits et charges opérationnels du segment Énergie Solaire ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées » (voir note 4.7.).

Sur le premier semestre 2015-2016, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle non courante de 5 290 milliers d'euros. Cette perte concerne uniquement le segment Électronique et est principalement composée des frais juridiques et de conseil liés au protocole de conciliation et à la restructuration du portefeuille d'activités.

4.5. Charge d'impôt

À chaque clôture, le Groupe réévalue la constatation de ses impôts différés. Pour une même juridiction fiscale, les actifs d'impôts différés ne sont constatés qu'à hauteur des passifs d'impôts différés de même échéance.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (34,43 % pour le 30 septembre 2015) et la charge d'impôt reflétée dans le compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2015*	30 septembre 2014*
Produit (charge) théorique d'impôt sur les sociétés au taux en vigueur	11 846	(1 448)
Impôts différés actifs non activés	(13 535)	(786)
Provisions et charges non déductibles	(338)	1 095
Produits non taxables (crédit impôt recherche et compétitivité emploi)	2 027	1 179
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	37	-
Produit (charge) d'impôt total	37	-

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le produit (charge) d'impôt total a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées » (voir note 4.7.).

4.6. Résultat net par action

Sont présentées ci-dessous les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

(en nombre d'actions)	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) pour le résultat de base par action	231 175 454	193 030 934
Effet de la dilution prenant en compte la méthode du rachat d'actions :		
Stock-options	-	-
ABSAAR	-	-
OCEANE	-	-
Actions gratuites	179 200	806 400
Effet dilutif	179 200	806 400
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) ajusté pour le résultat dilué par actions	231 354 654	193 837 334

Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action dilué lorsqu'ils conduisent à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

4.7. Résultat net des activités abandonnées

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2015	30 septembre 2014
Ventes	-	9 895	35 194
Charges de la période	-	(9 611)	(83 762)
Résultat opérationnel courant	-	284	(48 568)
Autres charges opérationnelles nettes	-	(284)	(8 375)
Résultat opérationnel	-	-	(56 942)
Résultat financier	-	(23 849)	10 890
Résultat avant impôt	-	(23 849)	(46 053)
Impôt	-	(3)	3
Résultat après impôt des activités abandonnées	-	(23 852)	(46 050)

Au 30 septembre 2015, le résultat financier des activités abandonnées est principalement constitué du reclassement au compte de résultat des écarts de conversions des filiales hébergeant des activités abandonnées (charge de 17 684 milliers d'euros) et de la perte de change latente sur les financements intra-groupe pour 6 159 milliers d'euros. Au 30 septembre 2014, le résultat financier des activités abandonnées inclut un gain de change latent sur les financements intra-groupe pour 9 861 milliers d'euros. Le montant des écarts de conversion des filiales des activités abandonnées inscrit en capitaux propres au 30 septembre 2014 était de 9 443 milliers d'euros.

5. Autres informations

5.1. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe ne présente aucun caractère saisonnier. Certains des marchés adressés peuvent avoir une saisonnalité propre (impact de Noël sur les ventes de consoles de jeux ou de la rentrée scolaire et universitaire sur les ventes de micro-ordinateurs) mais en réalité les fluctuations des ventes sont davantage liées aux phases de lancement de nouvelles générations de produits qui ne sont généralement pas saisonnières (exemple des consoles de jeu ou des tablettes introduites successivement aux États-Unis, puis en Asie, puis en Europe). De façon globale, les effets saisonniers pouvant affecter certaines applications sont dilués par la diversité des marchés adressés : produits de consommation (consoles de jeu, micro-ordinateurs, tablettes, smartphones...), produits industriels ou destinés aux entreprises (automobile, éclairage, serveurs).

5.2. Informations relatives aux parties liées

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2015, la composition du Conseil d'administration de la Société a évolué. Ramené à huit membres du fait de l'arrivée à leur terme des mandats de Monsieur Patrick Murray et Madame Annick Pascal, le Conseil d'administration est désormais composé de :

- Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé ;
- Monsieur Paul Boudre ;
- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
- CEA Investissement, représenté par Monsieur Christophe Gegout ;
- Monsieur Douglas Dunn ;
- Monsieur Joël Karecki ;
- Monsieur Satoshi Onishi ;
- Monsieur Joseph Martin.

À la suite de la décision prise par Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil d'administration le 11 septembre 2015, le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Paul Boudre en qualité de Président du Conseil d'administration, procédant ainsi à la réunification des fonctions de Président et de Directeur Général de la Société. Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé a pour sa part été nommé Président d'honneur du groupe Soitec.

Il résulte de ces évolutions que le Conseil d'administration ne compte plus en la personne de Monsieur Joseph Martin qu'un seul administrateur indépendant, au sens des dispositions du Code AFEP-MEDEF. En effet, à l'occasion du plan de financement mis en place dans le cadre de la procédure de conciliation homologuée par le Tribunal de commerce de Grenoble le 5 mai 2015, Shin-Etsu Handotai (Europe), Bpifrance Participations, et CEA Investissement ont consenti à Soitec un concours financier décrit aux Chapitres 19 (Opérations avec des Apparentés) et 22 (Contrats Importants) du Document de référence 2014-2015 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587.

Bpifrance Participations et de CEA Investissement disposent chacun d'un siège au Conseil d'administration. Monsieur Satoshi Onishi est le directeur général de Shin-Etsu Handotai (Europe). Monsieur Douglas Dunn siège, pour sa part, au Conseil d'administration de GlobalFoundries Inc., après avoir occupé des fonctions de direction au sein de la société Arm Holdings plc, deux sociétés avec lesquelles Soitec entretient d'importantes relations d'affaires.

6. Événements postérieurs à la clôture

Sans objet.

20.3.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2015

SOITEC S.A.
Parc Technologique des Fontaines
Chemin des Franques
38190 Bernin

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Soitec, relatifs à la période du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4. des états financiers consolidés semestriels qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Lyon et Meylan, le 20 novembre 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Nicolas Brunetaud

Cabinet MURAZ PAVILLET
Christian Muraz

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

20.4. Vérification des informations financières historiques

20.4.1. Déclaration des contrôleurs légaux

Il convient de se reporter au rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2015 figurant au paragraphe 20.3.3. de la présente Actualisation du Document de Référence.

Il convient par ailleurs de se reporter au rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2015 et au rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 mars 2015 figurant respectivement aux paragraphes 20.3.1.3. et 20.3.2.3. du Document de Référence 2014-2015 déposé sous le numéro D.15-0587.

En outre, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2014 ont fait l'objet d'un rapport de certification des Commissaires aux comptes qui figure à la page 120 du Document de Référence déposé sous le numéro D.14-0518. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2013 ont fait l'objet d'un rapport de certification des Commissaires aux comptes qui figure à la page 118 du Document de Référence déposé sous le numéro D.13-0676.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Comme annoncé par le Groupe le 9 décembre 2015, une enquête a été ouverte par l'*U.S. International Trade Commission* le 18 septembre 2015 à la suite d'une plainte de la société Silicon Genesis Corp. (SiGen). Cette enquête concerne l'importation et la vente aux États-Unis par Soitec de plaques de silicium sur isolant. À ce jour, l'ITC ne s'est pas prononcée sur le fond.

Des contrôles fiscaux sont en cours dans les sociétés Soitec S.A. et Soitec USA Inc. Pour cette dernière société, un risque de redressement portant sur le prix de transfert relatif à une prestation de recherche et développement, pourrait donner lieu à une charge d'impôt proche de 2,0 millions d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis le 30 septembre 2015

20.9.1. Communiqué d'annonce du chiffre d'affaires du 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016

Soitec annonce pour le 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de l'activité Électronique en progression séquentielle de 6 % à taux de change constants, en ligne avec ses prévisions :

- Le chiffre d'affaires de l'activité Électronique du 3^e trimestre est en hausse de 37 % par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 20 % à taux de change constants.
- Le chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de l'exercice 2015-2016 s'élève à 171,7 millions d'euros, en hausse de 49 % par rapport aux 9 premiers mois de l'exercice précédent.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le chiffre d'affaires consolidé atteint 171,7 millions d'euros, en hausse de 49 % (+27 % à taux de change constants), par rapport aux 115,4 millions d'euros réalisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015.

Chiffre d'affaires non audité du 3^e trimestre et des 9 premiers mois de l'exercice 2015-2016, au 31 décembre 2015

(en milliers d'euros)	Q3 14-15	Q3 15-16	Q/Q	Y/Y	9m 14-15	9m 15-16	Y/Y
150 - 200 mm	31 980	44 219	3 %	38 %	80 964	128 047	58 %
300 mm	10 253	13 097	22 %	28 %	28 333	35 603	26 %
Royalties	809	1 593	51 %	97 %	2 579	4 113	59 %
Électronique (vente de plaques)	43 042	58 909	8 %	37 %	111 877	167 763	50 %
Éclairage	333	294	-9 %	-12 %	1615	1310	-19 %
Équipement	1 256	1 610	452 %	28 %	1 955	2 603	33 %
Autres (Éclairage/Équipement)	1 589	1 904	209 %	20 %	3570	3913	10 %
Chiffre d'affaires consolidé	44 631	60 813	10 %	36 %	115 446	171 676	49 %
<i>Solaire (Activités abandonnées)</i>	<i>3 369</i>	<i>11 945</i>	<i>121 %</i>	<i>255 %</i>	<i>38 563</i>	<i>21 839</i>	<i>-43 %</i>

Le chiffre d'affaires Électronique du 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016 ressort en ligne avec l'objectif du management.

Au troisième trimestre de l'exercice 2015-2016, les ventes de plaques ont atteint 58,9 millions d'euros. À taux de changes constants cela représente une hausse de 6 % par rapport aux ventes du deuxième trimestre et de 20 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Soitec a bénéficié au cours du trimestre d'une nouvelle hausse de ses ventes de plaques en 200 mm ainsi que d'un regain d'activité sur le segment des plaques de 300 mm.

- Les ventes restent portées par la forte demande de produits pour les **applications de radiofréquence (RF) et d'électronique de puissance (Power)** dédiées à la téléphonie mobile et à l'automobile. En particulier, l'utilisation de la technologie RF-SOI continue de croître sur le marché des smartphones, où cette technologie répond aux besoins découlant de l'augmentation du nombre de bandes de fréquence et du débit des données.

Soitec rappelle que son site de Bernin bénéficie d'un carnet de commandes rempli jusqu'à la fin de l'année civile 2016 pour la production de plaques de 200 mm. L'entreprise a par ailleurs enregistré au cours du troisième trimestre 2015-2016 ses premières ventes de plaques de 300 mm destinées à des applications RF et elle devrait continuer à soutenir la croissance de ces applications. La capacité disponible sur le site de Bernin permettra de répondre à la croissance anticipée de la demande de produits RF 300 mm pour les deux prochaines années.

Pour les technologies 200 nm, Soitec pourra également commencer à utiliser les capacités de production supplémentaires de son partenaire Simgui en Chine. En effet, les qualifications clients de l'usine de plaques de 200 nm de Simgui se poursuivent et la production de cette usine devrait commencer à monter en puissance au cours des prochains trimestres.

- Dans le domaine des **applications digitales**, les ventes sur les marchés du PC, des consoles de jeux et des circuits intégrés pour les applications spécifiques Asics (plaques de 300 nm en silicium sur isolant partiellement déplété PD-SOI) ont enregistré un rebond d'activité, notamment lié à la livraison d'une commande importante. Les ventes de PD-SOI restent cependant marquées par l'arrivée en fin de cycle de vie de certains produits. Par ailleurs, le processus de qualification par les fondeurs des plaques de 300 nm en silicium sur isolant totalement déplété (FD-SOI) se poursuit en vue du démarrage de la production de certains clients "fabless" : Soitec confirme que la production des premiers circuits intégrés fabriqués sur FD-SOI en 28 nm est actuellement en train de débiter.
- Les **revenus de licence** ont généré un chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros au troisième trimestre 2015-2016, et de 4,1 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice, ce qui représente une hausse de 59 % par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015.

Les autres activités (Éclairage et Équipement) ont enregistré un chiffre d'affaires en croissance de 20 % au 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016.

Les activités Éclairage et Équipement ont enregistré un chiffre d'affaires de 1,9 million d'euros au troisième trimestre 2015-2016. Il se répartit entre un chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros généré par l'activité Éclairage et 1,6 million d'euros généré par l'activité Équipement (Altech Semiconductor).

Sur les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires des activités Éclairage et Équipement atteint 3,9 millions d'euros, soit une augmentation de 10 % par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015.

Au cours du troisième trimestre 2015-2016, Soitec a finalisé la cession de ses activités de R&D non stratégiques qui étaient dédiées à l'activité Éclairage et basées à Phoenix, Etats-Unis.

Les ventes de l'activité Énergie solaire, comptabilisées en « activités abandonnées », atteignent près de 12 millions d'euros au 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016.

Comptabilisés séparément en « activités abandonnées » conformément à la décision de Soitec de se recentrer sur son activité Électronique, les revenus de l'activité Énergie solaire atteignent 11,9 millions d'euros au troisième trimestre 2015-2016 et 21,8 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année (contre respectivement 3,4 et 38,6 millions d'euros l'an dernier). Soitec rappelle avoir cessé l'ensemble des activités de production et de R&D à San Diego (États-Unis) et Fribourg (Allemagne) et poursuit la vente des actifs résiduels de son activité Énergie solaire.

Évolution de la trésorerie conforme à nos attentes

Au 31 décembre 2015, la trésorerie de Soitec ressort à 51 millions d'euros, contre 71 millions d'euros au 30 septembre 2015.

Cette évolution, conforme aux anticipations de l'entreprise, s'explique par :

- des dépenses non récurrentes liées à l'arrêt de l'activité Énergie solaire et la cession des activités de R&D dans le domaine de l'Éclairage ;
- l'augmentation du besoin en fonds de roulement, en ligne avec la croissance de l'activité Électronique ;
- le paiement d'intérêts liés à sa dette financière.

Le montant de l'endettement financier atteint 220 millions d'euros au 31 décembre 2015, un niveau quasiment inchangé par rapport à celui du 30 septembre 2015.

Poursuite des discussions engagées avec des investisseurs en vue de renforcer le bilan

Compte tenu de l'importance de son endettement et de l'insuffisance de ses fonds propres, Soitec indique que des discussions se poursuivent avec plusieurs investisseurs en vue de leur éventuelle participation à un projet de recapitalisation.

Prévisions de chiffre d'affaires pour l'activité Électronique au 4^e trimestre de l'exercice 2015-2016

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015-2016, le Groupe prévoit une croissance séquentielle du chiffre d'affaires de l'activité Électronique supérieure à 10 % par rapport au troisième trimestre (à taux de change constants).

Paul Boudre, Président-Directeur Général et Président du Conseil d'administration de Soitec, indique : « La mise en œuvre de notre stratégie dans le domaine de l'Électronique continue de porter ses fruits. Nous avons en effet enregistré une nouvelle croissance séquentielle du chiffre d'affaires de l'activité Électronique, les ventes de plaques étant toujours soutenues par la forte demande pour les applications de radiofréquence et d'électronique de puissance dédiées à la téléphonie mobile et à l'automobile.

Par ailleurs, compte tenu du poids de notre endettement et de l'insuffisance de nos fonds propres, nous poursuivons nos discussions avec plusieurs investisseurs en vue du renforcement de notre bilan et de l'accompagnement de notre développement. »

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

20.9.2. Communiqué d'annonce du Projet de deux augmentations de capital successives de Soitec pour un montant total compris entre 130 et 180 millions €, avec le soutien de CEA Investissement, NSIG et Bpifrance

Soitec (Euronext Paris), leader mondial de la production de matériaux semi-conducteurs innovants, annonce ce jour, son intention de procéder à deux augmentations de capital pour un montant total compris entre 130 millions et 180 millions d'euros :

- une augmentation de capital d'un montant de 76,5 millions d'euros à un prix de 0,55 euro par action ;
- une augmentation de capital lancée ultérieurement pour un montant compris entre 53,5 millions et 103,5 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant final de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription sera déterminé en fonction des opportunités se présentant à Soitec de rachat d'OCEANE 2018 dans des conditions attractives du point de vue des actionnaires.

À l'issue de cette opération, CEA Investissement (« CEAI »), National Silicon Industry Group (« NSIG ») et Bpifrance Participations (« Bpifrance ») détiendraient chacun 14,5 % du capital de la société. CEAI disposerait d'une option lui permettant de porter par la suite sa participation à 15 %.

Objectifs de l'opération

Les fonds levés sont destinés à financer les investissements de capacité industrielle pour la production de FD-SOI et à renforcer le bilan de Soitec à travers le remboursement des emprunts à échéance mai 2016 et la possibilité de racheter des OCEANE 2018.

La décision de Soitec de renforcer ses investissements de capacité pour la production de FD-SOI s'inscrit dans le cadre de la stratégie de refocalisation de ses activités dans le domaine de l'Electronique et des perspectives prometteuses liées à l'adoption à grande échelle du FD-SOI par l'industrie des semi-conducteurs : deux des quatre plus grandes fonderies mondiales ont annoncé leur entrée en phase de production de masse et la fabrication de plusieurs lots industriels utilisant les plaques FD-SOI.

Le renforcement de la situation financière de Soitec va lui permettre de financer les investissements de capacité nécessaires à la production de FD-SOI 300 mm sur le site de Bernin II (France) et capter ainsi le fort potentiel de croissance des marchés dédiés à l'électronique grand public, à l'automobile et aux applications industrielles.

Principales modalités de l'opération et des engagements de souscription

Les augmentations de capital envisagées bénéficient du soutien de Bpifrance, actionnaire principal de Soitec, CEA Investissement, filiale à 100 % du CEA, partenaire technologique historique du Groupe, et NSIG, un groupe d'investissement industriel chinois spécialisé dans le secteur des semi-conducteurs.

Le schéma proposé permettrait aux trois investisseurs de souscrire à une augmentation de capital réservée pour un montant total d'environ 76,5 millions d'euros à un prix de 0,55 euro par action et à chacun d'entre eux de souscrire à hauteur de sa participation respective à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription en vue de détenir chacun une participation de 14,5 % du capital de Soitec.

Le montant de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ouverte à l'ensemble des actionnaires du Groupe serait compris entre environ 53,5 millions et 103,5 millions d'euros (prime d'émission incluse). Le montant final de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription serait déterminé en fonction des opportunités se présentant à Soitec de rachat d'OCEANE 2018 dans des conditions attractives du point de vue des actionnaires.

Après réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, CEAI aura la possibilité de porter sa participation à 15 % maximum du capital, en souscrivant à une augmentation de capital réservée dont les conditions seront identiques à celles de l'augmentation de capital réservée décrite plus haut.

Autorisations et calendrier indicatif

Les opérations ont été approuvées le 9 février 2016 par le Conseil d'administration sur la base de l'avis rendu par BM&A Advisory & Support, agissant en tant qu'un expert indépendant, qui sera mis à la disposition des actionnaires avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Soitec, Bpifrance, NSIG et CEAI ont signé le 10 février 2016 un accord fixant les principales modalités de l'investissement de Bpifrance, NSIG et CEAI qui seront détaillées dans la documentation définitive.

L'ensemble des résolutions conditionnant la réalisation des deux augmentations de capital sera soumis au vote des actionnaires de Soitec réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire. Cette dernière sera convoquée dans les prochaines semaines, après signature de la documentation de souscription définitive. Soitec envisage de procéder à l'augmentation de capital réservée le plus rapidement possible après la tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires et, en tout état de cause, avant la fin du premier semestre 2016.

La souscription des trois investisseurs à l'augmentation de capital réservée puis à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription à hauteur de leurs participations respectives est conditionnée au vote favorable des résolutions correspondantes par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires, à l'obtention des visas nécessaires aux prospectus correspondant à ces opérations et à l'obtention des autres approbations réglementaires, dont les approbations des autorités chinoises requises pour l'investissement de NSIG.

Gouvernance

De plus, des projets de résolutions seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en vue de faire évoluer la composition du Conseil d'administration de la façon suivante :

- maintien de deux postes d'administrateurs pour Bpifrance ;
- attribution d'un second poste d'administrateur à CEA Investissement, en plus du siège qu'il détient déjà ;
- attribution de deux postes d'administrateurs à NSIG ;
- quatre membres administrateurs indépendants.

Ainsi, après réalisation des augmentations de capital, chaque actionnaire détiendrait deux sièges au Conseil d'administration qui serait composé de 13 membres. La gouvernance de Soitec sera adaptée en conséquence.

Sous certaines réserves, NSIG devra respecter un plafonnement de sa participation ou de ses droits de vote à 14,5 %. Cette obligation de plafonnement serait levée dans le cas où une tierce partie détiendrait une participation de plus de 14,5 % (ou dans le cas où la participation de CEAI excéderait 15 %). Cette obligation s'appliquerait sur une durée de trois ans. Au-delà de ces trois ans et au cours des deux années suivantes, dans le cas où la participation de NSIG excéderait le plafonnement, NSIG perdrait ses droits de gouvernance, selon les termes de la documentation définitive.

Durant une période de cinq ans, la vente des actions détenues par Bpifrance, CEA Investissement et NSIG sera soumise à des exigences de cessions ordonnées.

Un projet permettant au Groupe de renforcer la structure de son bilan tout en contribuant au financement de sa croissance

Le projet d'opération annoncé ce jour est la concrétisation du travail mené par le Groupe conformément à sa volonté récemment réaffirmée d'explorer différentes opportunités de renforcer son bilan. En effet, au 30 septembre 2015, les fonds propres de Soitec se situaient au niveau insuffisant de 22,8 millions d'euros tandis que la dette brute s'élevait, au 31 décembre 2015, à 220 millions d'euros, dont 42 millions d'euros exigibles en mai 2016. Au 31 décembre 2015, la trésorerie de Soitec s'établissait à 51 millions d'euros.

Soitec a largement avancé dans son processus de désengagement de l'activité Solaire et continue d'évaluer ses options stratégiques pour ses activités Éclairage et Équipement.

La stratégie de Soitec est de se concentrer sur son cœur de métier : les substrats innovants destinés au secteur attractif de l'Électronique grand public. Au cours des quatre dernières années, Soitec a opéré avec succès une transition de son activité depuis les segments de niche que sont le PC et le jeu vidéo, vers le marché de masse de l'industrie du mobile et de l'électronique grand public.

La société table aujourd'hui sur une croissance soutenue de la demande liée aux applications mobiles (RF) et d'électronique de puissance (automobile). Plus particulièrement, le recours au RF-SOI s'est généralisé pour les commutateurs radiofréquence (RF) des smartphones. L'utilisation de la technologie RF-SOI de Soitec dans les smartphones continue de croître, celle-ci répondant pleinement aux besoins de la 4G/LTE-Advanced liés à l'augmentation du nombre de bandes de fréquences et du débit des données. De plus, le Power SOI de Soitec, utilisé par l'industrie automobile depuis 2000, devrait continuer à connaître une croissance régulière dans les années qui viennent, portée par l'augmentation de l'électronique embarquée dans les automobiles.

Le carnet de commande du site de Bernin (France) pour la production de plaques de 200 mm est rempli jusqu'à la fin de l'année civile 2016. La large capacité de production du site de Bernin pour le 300 mm permettra à Soitec de répondre à la croissance anticipée de la demande de produits RF 300 mm et contribuera au développement du marché de la technologie RF-SOI au cours des prochaines années. Pour les technologies 200 mm, Soitec pourra également commencer à utiliser les capacités de production supplémentaires de son partenaire Simgui en Chine. En effet, les qualifications clients de l'usine de plaques de 200 mm de Simgui sont en cours et la production de cette usine devrait commencer à monter en puissance au cours des prochains trimestres.

Dans le domaine des applications digitales, les ventes de plaques de 300 mm en silicium sur isolant partiellement déplété (PD-SOI) sont marquées par l'arrivée en fin de cycle de vie de certains produits (PC, consoles de jeux et applications ASICs, Application Specific Integrated Circuits).

L'adoption de la technologie de silicium sur isolant totalement déplété (FD-SOI) a débuté et le Groupe est prêt à fournir à ses clients des plaques de 300 mm répondant aux spécifications industrielles les plus exigeantes. L'écosystème du FD-SOI connaît de nouvelles avancées : deux des quatre plus grandes fonderies mondiales ont annoncé leur entrée en phase de production de masse et la fabrication de plusieurs lots industriels utilisant les plaques FD-SOI. Ces deux fonderies vont fabriquer des systèmes sur puce (System-On-Chip, SoC) qui requièrent des circuits intégrés numériques et mixtes. Ces systèmes sont destinés à des applications de puissance et des applications particulièrement sensibles au prix telles que la mobilité grand public, les objets connectés (Internet of Things, IoT) et l'automobile, trois secteurs en forte croissance. Soitec a commencé à expédier des substrats FD-SOI répondant aux spécifications adaptées à la fabrication en grands volumes en vue d'un démarrage de la production industrielle. Les substrats FD-SOI présentent aujourd'hui des performances aussi avancées que le silicium massif (Bulk silicium), ce qui en fait de facto une plateforme standard de l'industrie.

Le renforcement de la situation financière de Soitec va lui permettre de financer les investissements de capacité nécessaires à la production de FD-SOI 300 mm sur le site de Bernin (France) et capter ainsi le fort potentiel de croissance des marchés dédiés à l'Électronique grand public, à l'automobile et aux applications industrielles.

21. Informations complémentaires

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

21.1.4. Actions et valeurs mobilières donnant accès au capital

21.1.4.1. Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la Société au 3 mars 2016

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Prix d'exercice	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
SOP	15,11/16,41	300 800	0,13 %
OCEANES 2018	2,58	43 356 043	18,74 %
ACTIONS GRATUITES	2,340/2,614	256 000	0,11 %
Total		43 912 843	18,98 %

Les plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites ci-dessous, dont les actions restent à acquérir, ont été soumis à un ratio d'ajustement préservant les intérêts des bénéficiaires, à la suite de l'augmentation de capital de juillet 2014.

Le tableau ci-dessous résume les plans d'actions gratuites détaillés au paragraphe 21.1.4. de la présente Actualisation du Document de Référence dont l'échéance de la période d'acquisition est à venir :

Date du Conseil d'administration	04/06/2012	06/03/2014
Nombre d'actions	1 223 457	275 200
<i>Dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux</i>	217 457	0
Nombre d'actions acquises	561 695	0
Nombre d'actions annulées	514 563	166 400
Nombre d'actions restantes	147 200	108 800

21.1.4.2. État des autorisations et des utilisations

Tableau récapitulatif des autorisations en cours :

Opérations/Titres concernés	Montant nominal maximum d'émission	Utilisation (date)	Durée de l'autorisation (et expiration)
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues avec DPS AGOE 30/07/15 – 10 ^e résolution	En capital* = 20 millions d'euros En emprunt** = 150 millions d'euros	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS AGOE 30/07/15 – 11 ^e résolution	En capital* = 15 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS – réservée à catégorie de personnes dénommées AGOE 30/07/15 – 12 ^e résolution	En capital* = 15 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	18 mois (01/17)
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS – offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier AGOE 30/07/15 – 13 ^e résolution	En capital* = 20 % du capital social dans la limite de 15 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation du nombre de titres à émettre avec ou sans DPS en cas de demandes excédentaires AGOE 30/07/15 – 14 ^e résolution	Dans la limite (i) de 15 % de l'émission initiale et (ii) du plafond prévu dans la délégation utilisée	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS – modalités dérogatoires de fixation du prix d'émission AGOE 30/07/15 – 15 ^e résolution	En capital* = 10 % du capital social par an dans la limite de 15 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation de capital de la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital AGOE 30/07/15 – 16 ^e résolution	En capital* = 10 % du capital social dans la limite de 15 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres AGOE 30/07/15 – 17 ^e résolution	Dans la limite du montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices et du plafond de 20 millions d'euros	Aucune	26 mois (09/17)
Augmentation du capital social en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société AGOE 30/07/15 – 18 ^e résolution	En capital* = 15 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	26 mois (09/17)

Opérations/Titres concernés	Montant nominal maximum d'émission	Utilisation (date)	Durée de l'autorisation (et expiration)
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du DPS AGOE du 30/07/15 – 19 ^e résolution	En capital* = 500 000 euros s'imputant sur le plafond de 20 millions d'euros ¹ En emprunt** = 150 millions d'euros ²	Aucune	26 mois (09/17)
Annulation d'actions acquises en vertu des autorisations de rachat des actions propres de la Société AGOE du 30/07/15 – 20 ^e résolution	10 % du capital social	Aucune	12 mois (AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016)
Attribution d'actions gratuites AGOE du 30/07/15 – 23 ^e résolution	5 % du capital (au jour de l'attribution) L'attribution aux mandataires sociaux ne doit pas excéder 20 % du montant global attribué	Aucune	24 mois (07/17)
Rachat d'actions de la Société AGOE du 10/07/15 – 9 ^e résolution	5 % du capital social	Aucune	12 mois (AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016)
Émission au profit de CEA Investissement de bons de souscription d'actions en cas d'augmentation de capital avec suppression du DPS AGOE du 30/07/15 – 22 ^e résolution	8 millions d'euros (nominal et prime d'émission incluse)	Aucune	18 mois (01/18)
Émission gratuite de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique AGOE du 30/07/15 – 24 ^e résolution	40 % du capital social	Aucune	12 mois (07/16)

1 Plafond commun s'imputant sur le plafond global de 20 millions d'euros posé à la 10^e résolution.
2 Plafond commun s'imputant sur le plafond global de 150 millions d'euros posé à la 10^e résolution.

* Actions.

** Valeurs mobilières représentatives de créances ou titres assimilés donnant accès au capital de la Société.

21.1.4.3. Mise en œuvre des autorisations adoptées par les Assemblées des 1^{er} juillet 2005, 24 juin 2011, 3 juillet 2012 et 2 juillet 2013

Les tableaux figurant ci-après indiquent dans quelle mesure les autorisations adoptées par les Assemblées Générales des 1^{er} juillet 2005, 24 juin 2011, 3 juillet 2012 et 2 juillet 2013 relatives aux options de souscription d'actions et aux attributions d'actions gratuites ont été mises en œuvre avant le 30 septembre 2015. Ils précisent également l'état d'utilisation des autorisations antérieures.

Plans d'options en cours au 18 décembre 2015

Date d'Assemblée	01/07/05	01/07/05
Date du Conseil d'administration	06/07/06	26/10/06
Nombre d'actions	89 600	256 000*
- dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux	0	0
- dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés	89 600	256 000
Nombre de bénéficiaires	2	1
Point de départ d'exercice des options	06/07/10	26/10/10
Date d'expiration	05/07/16	25/10/16
Nombre d'actions souscrites	0	0
Nombre d'actions annulées	-	-
Nombre d'actions restantes	44 800	256 000
Prix de souscription par action (en euros)	16,41	15,11

* La totalité de ces options a été attribuée à Monsieur Paul Boudre, antérieurement à sa nomination en tant que Directeur Général Délégué lors du Conseil d'administration du 16 mai 2008.

Plans d'actions gratuites en cours

Date d'Assemblée	24/06/11	24/06/11	24/06/11	24/06/11	24/06/11
Date du Conseil d'administration	04/06/12	04/06/12	04/06/12	04/06/12	04/06/12
Nombre d'actions	177 000	32 000	217 457	307 980	244 260
- dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux	0	0	217 457	0	0
- dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés	177 000	32 000	0	307 980	244 260
Nombre de bénéficiaires	3	2	2	10	6
Période d'acquisition	du 04/06/12 au 03/06/14	du 04/06/12 au 03/06/16	du 04/06/12 au 03/06/14	du 04/06/12 au 03/06/14	du 04/06/12 au 03/06/14
Période de conservation	du 04/06/14 au 03/06/16		du 04/06/14 au 03/06/16	du 04/06/14 au 03/06/16	du 04/06/14 au 03/06/16
Nombre d'actions acquises	177 000	0	127 213	166 362	91 120
Nombre d'actions annulées	0	0	90 244*	141 618**	153 140***
Nombre d'actions restantes	0	32 000	0	0	0

* Ces actions ont été annulées à la suite des conditions de performance définies par le Conseil d'administration les ayant attribuées et non atteintes à la date d'acquisition.

** Ces actions ont été annulées suite aux conditions de performance définies par le Conseil d'administration les ayant attribuées et non atteintes à la date d'acquisition et au départ d'un salarié le 5 novembre 2013.

*** Ces actions ont été annulées à la suite du départ d'un cadre salarié le 20 février 2014 et suite aux conditions de performance définies par le Conseil d'administration les ayant attribuées et non atteintes à la date d'acquisition.

21. Informations complémentaires

Date d'Assemblée	24/06/11	24/06/11	03/07/12	03/07/12
Date du Conseil d'administration	04/06/12	04/06/12	07/03/13	07/03/13
Nombre d'actions	32 000	212 760	99 200	32 000
- dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux	0	0	0	0
- dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés	32 000	212 760	99 200	32 000
Nombre de bénéficiaires	1	7	1	1
Période d'acquisition	du 04/06/12	du 04/06/12	du 07/03/13	du 07/03/13
	au 03/06/16	au 03/06/16	au 06/03/15	au 06/03/17
Période de conservation			du 07/03/15	
			au 06/03/17	
Nombre d'actions acquises	0	0	99 200	0
Nombre d'actions annulées	0	129 560*	0	32 000**
Nombre d'actions restantes	32 000	83 200	0	0

* Ces actions ont été annulées à la suite du départ de quatre cadres salariés les 7 décembre 2013, 7 février 2015, 3 avril 2015 et 31 mai 2015.

** Ces actions ont été annulées à la suite du départ d'un cadre salarié le 12 septembre 2014.

Date d'Assemblée	03/07/12	02/07/13	03/07/12	02/07/13	02/07/13
Date du Conseil d'administration	07/03/13	06/03/14	06/03/14	06/03/14	06/03/14
Nombre d'actions	147 500	108 800	96 000	32 000	38 400
- dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux	0	0	0	0	0
- dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés	147 500	108 800	96 000	32 000	38 400
Nombre de bénéficiaires	1	1	1	1	1
Période d'acquisition	du 07/03/13	du 06/03/14	du 06/03/14	du 04/06/12	du 04/06/12
	au 06/03/17	au 05/03/16		au 03/06/16	au 03/06/14
Période de conservation		du 06/03/16		du 06/03/16	
		au 05/03/18		au 05/03/18	
Nombre d'actions acquises	0	0	0	0	0
Nombre d'actions annulées	147 500*	0	96 000**	32 000**	38 400***
Nombre d'actions restant à acquérir	0	108 800	0	0	0

* Ces actions ont été annulées à la suite du départ d'un cadre salarié le 7 décembre 2013.

** Ces actions ont été annulées à la suite du départ d'un cadre salarié le 7 février 2015.

*** Ces actions ont été annulées à la suite du départ d'un cadre salarié le 31 août 2015.

21.1.7. Répartition du capital et des droits de vote

Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2014

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	En %
André-Jacques Auberton-Hervé*	6 425 327	3,723	12 641 511	6,383
Famille Auberton-Hervé	1 655 812	0,959	2 822 470	1,425
Groupe familial Auberton-Hervé	8 081 139	4,682	15 463 981	7,809
Fonds Stratégique d'Investissement*	16 978 294	9,838	29 105 646	14,697
*Pacte d'actionnaire	23 403 621	13,561	41 747 157	21,080
Caisse des Dépôts et Consignations	6 647 404	3,852	6 647 404	3,357
Shin-Etsu Handotai Co Ltd. (partenaire depuis 1997 et premier sous-licencié de Soitec)	4 452 599	2,580	4 452 599	2,248
Public	136 309 300	78,983	142 258 103	71,833
Auto détenu	112 059	0,065	112 059	(0,083)
Total	172 580 795	100	198 039 792	100

Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2015

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	En %
André-Jacques Auberton-Hervé	5 324 949	2,303	10 411 802	4,092
Famille Auberton-Hervé	529 707	0,229	1 059 414	0,416
Groupe familial Auberton-Hervé	5 854 656	2,532	11 471 216	4,508
Bpifrance Participations	22 071 781	9,547	34 199 133	13,440
Caisse des Dépôts et Consignations	6 647 404	2,875	6 647 404	2,612
Shin-Etsu Handotai Co Ltd. (partenaire depuis 1997 et premier sous-licencié de Soitec)	4 452 599	1,926	4 452 599	1,750
Public	192 050 535	83,071	197 584 156	77,647
Auto détenu	111 451	0,048	111 451	(0,044)
Total	231 188 426	100	254 465 959	100

Répartition du capital et des droits de vote au 29 février 2016

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	En %
André-Jacques Auberton-Hervé	5 324 949	2,302	10 411 802	4,080
Famille Auberton-Hervé	529 707	0,229	1 059 414	0,415
Groupe familial Auberton-Hervé	5 854 656	2,531	11 471 216	4,495
Bpifrance Participations	22 071 781	9,541	34 199 133	13,401
Caisse des Dépôts et Consignations	8 641 629	3,736	8 641 629	3,386
Shin-Etsu Handotai Co Ltd. (partenaire depuis 1997 et premier sous-licencié de Soitec)	4 452 599	1,925	4 452 599	1,745
Public	190 192 068	82,219	196 323 039	76,929
Auto détenu	111 451	0,048	111 451	(0,044)
Total	231 324 184	100	255 199 067	100

22. Contrats importants

Soitec avait entrepris depuis fin 2009 de développer ses activités dans les domaines de l'énergie solaire et de l'éclairage. Cette diversification a conduit le Groupe à conclure des contrats différents de ceux qui caractérisaient l'exercice de ses activités historiques dans le secteur des semi-conducteurs.

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 19 janvier 2015, et après l'arrêt aux États-Unis d'importants projets de centrales solaires qui devaient utiliser les modules photovoltaïques à concentration produits par Soitec (voir les communiqués des 15 avril et 22 décembre 2014), le Conseil d'administration du Groupe a décidé à l'unanimité de mettre en œuvre et d'apporter son soutien à un plan stratégique visant à recentrer les activités de Soitec sur son cœur de métier électronique. Cette décision, et les activités du Groupe qui en résultent, l'exposent à un ensemble de risques qui sont décrits au Chapitre 4 du Document de Référence 2014-2015.

Au cours des deux derniers exercices écoulés, et à l'exception des contrats décrits au Chapitre 22 du Document de Référence 2014-2015, Soitec n'a pas conclu, dans le cadre de ses activités, de contrat sortant du cadre normal des affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe en dehors des précisions apportées ci-dessous.

Le 26 mai 2014, le Groupe avait communiqué la conclusion d'un partenariat avec le fabricant chinois de plaques de silicium Shanghai Simgui Technology Co. Ltd. (Simgui). Ce partenariat comportait un accord de licence et de transfert de technologie permettant à Simgui de produire et de commercialiser des plaques SOI de 200 mm en utilisant la technologie SmartCut™ de Soitec pour répondre à la demande du marché chinois, ainsi qu'un contrat de fourniture permettant à Soitec d'avoir accès à la capacité de production de plaques SOI 200 mm mise en place par Simgui pour répondre à la croissance des besoins des clients de Soitec situés hors de Chine. Le 2 décembre 2014, le Groupe avait annoncé l'extension du partenariat, par le biais de la signature d'un contrat permettant à Simgui de devenir le distributeur exclusif sur le territoire chinois des plaques SOI 200 mm produites par Soitec. Le 15 septembre 2015, le Groupe a annoncé que les premières plaques SOI de 200 mm avaient été produites sur la ligne de production mise en place par Simgui à Shanghai.

Cession de l'activité systèmes solaires :

Le 21 mai 2015, Soitec avait annoncé la signature d'un accord avec ConcenSolar, portant sur la cession de son activité systèmes solaires. Société privée, ConcenSolar est un partenaire commercial de Suncore Photovoltaic Technology Co Ltd., un leader dans le domaine du photovoltaïque à concentration (CPV). L'activité systèmes solaires concernée devait inclure tous les actifs technologiques et les outils de production de Fribourg en Allemagne et de San Diego aux États-Unis. Le 5 août 2015, le Groupe a annoncé l'arrêt des négociations avec ConcenSolar et la poursuite du plan de recentrage sur l'électronique.

Mise en place d'un financement à court terme auprès de partenaires du Groupe :

Se référer au Chapitre 10.3. de la présente Actualisation du Document de Référence.

24. Documents accessibles au public

24.1. Documents accessibles sur le site internet de la Société

L'ensemble de l'information réglementaire au sens de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF est disponible sur le site Internet de la Société (www.soitec.com) et notamment les documents suivants :

- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 juin 2010 sous le numéro D.10-0552 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2011 sous le numéro D.11-0565 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 juin 2012 sous le numéro D.12-0619 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juin 2013 sous le numéro D.13-0676 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 ;
- L'Actualisation du Document de Référence précité déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 juin 2014 sous le numéro D.14-0518-A01 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 ;
- Les communiqués financiers ;
- Les statuts actualisés ;
- Les documents et renseignements relatifs à la Société, dont l'acte constitutif et les statuts, peuvent être également consultés au siège social de la Société : Parc Technologique des Fontaines – Chemin des Franques, 38190 Bernin (tél. : 04 76 92 75 00).

24. Documents accessibles au public

24.2. Liste des communiqués de presse et autres publications

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015-2016, et jusqu'à la date de dépôt de la présente Actualisation du Document de Référence, les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site internet de la Société (www.soitec.com) :

- 26 février 2016 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 18 février 2016 : Soitec annonce la production en volume de substrats RF-SOI en 300 mm pour répondre à la croissance des marchés des communications mobiles 4G/LTE Advanced ;
- 10 février 2016 : Projet de deux augmentations de capital successives de Soitec pour un montant total compris entre 130 et 180 millions €, avec le soutien de CEA Investissement, NSIG et Bpifrance ;
- 20 janvier 2016 : Soitec annonce pour le 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de l'activité Électronique en progression séquentielle de 6% à taux de change constants, en ligne avec ses prévisions ;
- 13 janvier 2016 : Modification du calendrier de publication ;
- 22 décembre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 9 décembre 2015 : Soitec, leader de la fourniture de plaques de SOI, rejette les allégations de violation de brevet ;
- 25 novembre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 20 novembre 2015 : Mise à disposition du Rapport semestriel 2015-2016 ;
- 18 novembre 2015 : Résultats semestriels 2015-2016 ;
- 22 octobre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 19 octobre 2015 : Soitec annonce pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de l'activité Électronique en ligne avec ses prévisions et un chiffre d'affaires consolidé en progression de 23 % par rapport à l'an dernier ;
- 24 septembre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 15 septembre 2015 : Soitec et Simgui annoncent la fabrication des premières plaques SOI de 200 mm en Chine ;
- 15 septembre 2015 : Nomination du fondateur de Soitec Président d'honneur du groupe Soitec ;
- 24 août 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 5 août 2015 : Soitec annonce l'arrêt des négociations avec ConcenSolar portant sur la cession de certains actifs solaires et poursuit son recentrage sur l'électronique ;
- 30 juillet 2015 : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 juillet 2015 ;
- 30 juillet 2015 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires du 30 juillet 2015 ;
- 24 juillet 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 20 juillet 2015 : Chiffre d'affaires en ligne avec l'objectif pour la division Électronique à 54,1 millions d'euros pour le T1 2016. Le management confirme le recentrage stratégique sur l'électronique ;
- 14 juillet 2015 : L'une des plus grandes fonderies de semi-conducteurs vient accélérer l'écosystème FD-SOI ;
- 13 juillet 2015 : Soitec et SCREEN s'associent pour produire des substrats FD-SOI 300 mm avec une uniformité contrôlée à l'échelle atomique ;
- 10 juillet 2015 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires du 10 juillet 2015 ;
- 10 juillet 2015 : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juillet 2015 ;
- 10 juillet 2015 : Dans le cadre de son recentrage stratégique, Soitec nomme Grégoire Duban, Directeur financier, et Thierry Tron, Directeur financier adjoint ;
- 7 juillet 2015 : Soitec clôture avec succès son programme eXact soutenu par les investissements d'avenir dans le numérique ;
- 24 juin 2015 : Un module CPV équipé de cellules solaires à quatre jonctions développées grâce à l'expertise en matériaux semi-conducteurs de Soitec atteint une efficacité record de 38,9 % ;
- 18 juin 2015 : Assemblée Générale mixte du 10 juillet 2015 – Mise à disposition des documents préparatoires ;
- 12 juin 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 11 juin 2015 : Mise à disposition du Document de Référence 2014-2015 ;
- 9 juin 2015 : Soitec et l'Institut de Recherche Industrielle en Micro Technologie de Shanghai (SITRI) annoncent leur collaboration sur la technologie RF-SOI haute performance ;
- 29 mai 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 28 mai 2015 : Résultats annuels 2014-2015. Chiffre d'affaires 2014-2015 consolidé : 222,9 millions d'euros. Perte opérationnelle courante 2014-2015 : 125,9 millions d'euros. Poursuite du recentrage stratégique sur le cœur de métier avec la signature d'un contrat de cession de l'activité systèmes solaires à ConcenSolar. Nouveau financement mis en place en mai 2015 ;
- 21 mai 2015 : Soitec cède son activité systèmes solaires pour se recentrer sur son cœur de métier, les matériaux semi-conducteurs ;
- 28 avril 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital (pdf) ;
- 20 avril 2015 : Chiffre d'affaires 2014-2015 consolidé de 222,9 millions d'euros. Poursuite du recentrage sur le cœur de métier électronique. Nouveau financement en avril 2015 (closing attendu en mai 2015) ;
- 01 avril 2015 : Soitec confirme être éligible au nouveau PEA-PME.

30. Table des matières détaillée

1. PERSONNES RESPONSABLES	5	9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	11
1.1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	5	9.1. SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE	11
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	5	9.2. SEGMENT ÉLECTRONIQUE	12
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	5	9.3. SEGMENT AUTRES ACTIVITÉS	12
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	6	9.4. SEGMENT ÉNERGIE SOLAIRE	13
4. FACTEURS DE RISQUE	7	9.5. MARGE BRUTE	13
4.1.2. RISQUES OPÉRATIONNELS : RISQUES LIÉS AU DÉSENGAGEMENT DU GROUPE DES MÉTIERS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE	7	9.6. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	13
4.2.1. CONCURRENCE ET RISQUES TECHNOLOGIQUES	7	9.7. CHARGES D'EXPLOITATION	13
4.2.3. RISQUES DE LITIGES	7	9.7.1. FRAIS COMMERCIAUX ET DE MARKETING	13
4.4.2. RISQUE DE MARCHÉ : EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE	7	9.7.2. FRAIS DE LANCEMENT DE PROJETS DE CENTRALES SOLAIRES	14
4.4.3. RISQUE DE MARCHÉ : RISQUE DE LIQUIDITÉ	7	9.7.3. FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	14
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	8	9.8. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	14
6.1. EN 2015, LE GROUPE SE RECENTRE SUR SON CŒUR DE MÉTIER	8	9.9. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	14
6.1.1. RECENTRAGE STRATÉGIQUE ET NOUVELLE ORGANISATION	8	9.10. RÉSULTAT FINANCIER	14
6.1.2. LE SECTEUR ÉLECTRONIQUE EST SUBDIVISÉ EN DEUX BUSINESS UNITS	8	9.11. RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	14
6.1.5. DES CAPACITÉS DE PRODUCTION EN FRANCE ET EN ASIE	9	9.12. RÉSULTAT ET IMPÔTS	15
6.2. PRINCIPAUX MARCHÉS	9	9.13. BILAN	15
6.3. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS	9	9.13.1. ACTIFS NON COURANTS	15
7. ORGANIGRAMME	10	9.13.2. AUTRES ACTIFS	16
7.1. LE GROUPE	10	9.13.3. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	16
7.1.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE	10	9.13.4. FONDS PROPRES	16
7.1.2. ORGANISATION DU GROUPE	11	9.13.5. DETTES FINANCIÈRES	16
		9.13.6. POSITION NETTE DE TRÉSORERIE	17
		9.14. TRÉSORERIE ET FINANCEMENT	17
		9.15. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE GESTION DE TRÉSORERIE	17

30. Table des matières détaillée

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	17	14.3. ÉVOLUTION À VENIR DE LA GOUVERNANCE À L'OCCASION DES OPÉRATIONS D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL ANNONCÉES LE 10 FÉVRIER 2016	22
10.1. CAPITAUX DU GROUPE À COURT ET MOYEN TERMES	17	14.3.1. ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
10.2. SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE	17	14.3.2. DÉCISIONS SOUMISES À AUTORISATION PRÉALABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE	17	14.3.3. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
10.4. RESTRICTIONS À L'UTILISATION DES CAPITAUX	18	16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	23
10.5. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES	18	16.1. MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS	23
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	19	16.2. CONTRATS DE SERVICE PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES À TERME	23
12.1. CHIFFRES D'AFFAIRES POUR LE 3E TRIMESTRE ET SUR 9 MOIS DE L'EXERCICE 2015-2016	19	16.3. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
12.2. OBJECTIF CONCERNANT L'EXERCICE 2015-2016	19	16.3.1. LE COMITÉ DE LA STRATÉGIE	23
12.3. OBJECTIFS ET TENDANCES CONCERNANT LES EXERCICES 2016-2017 ET SUIVANTS	19	16.3.2. LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	24
13. PRÉVISIONS CONCERNANT L'ACTIVITÉ ÉLECTRONIQUE POUR L'EXERCICE 2015-2016	19	16.3.3. LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS	24
13.1. HYPOTHÈSES	19	18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	24
13.2. PRÉVISIONS CONCERNANT LE TAUX DE MARGE D'EBITDA DE L'ACTIVITÉ ELECTRONIQUE	19	18.1. ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ AU 29 FÉVRIER 2016	24
13.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PRÉVISIONS DE TAUX DE MARGE D'EBITDA PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIVES À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016	20	20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	25
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE	21	20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	25
14.1. INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	21	20.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 SEPTEMBRE 2015	25
14.1.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	21	20.3.1. COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 SEPTEMBRE 2015	25
14.1.1.1. COMPOSITION ET ÉVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 3 MARS 2016	21	20.3.2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU 30 SEPTEMBRE 2015	31
14.1.1.5. EXPERTISES ET EXPÉRIENCES DES ADMINISTRATEURS EN MATIÈRE DE GESTION	21	1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACTIVITÉ	31
14.1.2. LA DIRECTION GÉNÉRALE	22	2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	32
14.1.2.1. LE COMITÉ EXÉCUTIF	22	3. NOTES SUR LE BILAN	34
14.1.2.2. LES POUVOIRS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	22	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	39
14.2. CONFLITS D'INTÉRÊT AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	22	5. AUTRES INFORMATIONS	41
14.2.1. INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS	22	20.3.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE 2015	41
14.2.2. CONFLITS D'INTÉRÊT AU SEIN DES ORGANES DE DIRECTION	22	20.4. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	42
		20.4.1. DÉCLARATION DES CONTRÔLEURS LÉGAUX	42

20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	42
20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 2015	42
20.9.1. COMMUNIQUÉ D'ANNONCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3E TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015-2016	42
20.9.2. COMMUNIQUÉ D'ANNONCE DU PROJET DE DEUX AUGMENTATIONS DE CAPITAL SUCCESSIVES DE SOITEC POUR UN MONTANT TOTAL COMPRIS ENTRE 130 ET 180 MILLIONS €, AVEC LE SOUTIEN DE CEA INVESTISSEMENT, NSIG ET BPIFRANCE	44
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	46
21.1. CAPITAL SOCIAL	46
21.1.4. ACTIONS ET VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL	46
21.1.4.1. INFORMATIONS RELATIVES À LA DILUTION POTENTIELLE DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ AU 3 MARS 2016	46
21.1.4.2. ÉTAT DES AUTORISATIONS ET DES UTILISATIONS	46
21.1.4.3. MISE EN ŒUVRE DES AUTORISATIONS ADOPTÉES PAR LES ASSEMBLÉES DES 1ER JUILLET 2005, 24 JUIN 2011, 3 JUILLET 2012 ET 2 JUILLET 2013	47
21.1.7. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	48
22. CONTRATS IMPORTANTS	49
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	49
24.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ	49
24.2. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET AUTRES PUBLICATIONS	50
30. TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE	51

